

Tartaras

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | ANNÉE 2024



GRAND ANGLE
JEUNES ET ENTREPRENEURS P.13



SOMMAIRE



4

RETOUR EN IMAGES

Festivités de Noël 2023
Une journée avec nos aînés
Inauguration de la plaque MFR
Recto-Verso jardinent
Commémorations
Nuit des légendes
RhinoJazz
L'arbre du voyageur
Festival du rire



8

QUOI DE NEUF ?

Travaux restaurant scolaire
Fleurissement
Éclairage public
Défibrillateur
Voirie
Application Siemly
Un nouveau curé



13

GRAND ANGLE

Jeunes et entrepreneurs



20

PERSPECTIVES

Terrain de boules
Intempéries
Festival du rire



22

EN COULISSES

Budget
Départ à la retraite
Nouvelle donne
Reconversion professionnelle



26

IL ÉTAIT UNE FOIS

80^{ÈME} Anniversaire de la Libération



38

ÉLAN ASSOCIATIF

ATLDT
Club Loisirs Amitiés Dargoire
Doshodan
Le Sou des Écoles
Tartaras Football Club

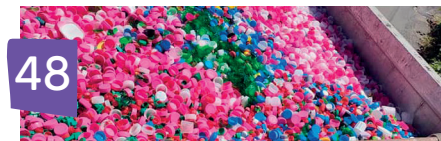
Jeunes DT
Tous en rythme
Théâtre du Lozange
Une goutte d'eau pour le Faso



44

S'INSTRUIRE & SE CULTIVER

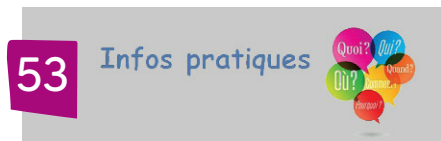
École de Tartaras
École de Dargoire
ALSH
Bibliothèque
Nuit des Légendes



48

BON À SAVOIR

Respect du bruit
Caméra
Recensement
Eco-buage
Autorisation d'urbanisme
Nouvelle modalité déchetterie
Les bouchons du coeur



53

Infos pratiques

AGENDA/ ETAT CIVIL/ INFORMATIONS PRATIQUES



Informations sur le site du village de Tartaras
<https://mairie-tartaras.com>

Conseils Municipaux

Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet «<https://mairie-tartaras.com>» ou en Mairie.



Abonnez-vous,
likez, partagez !

Le village rejoint les réseaux sociaux !
Retrouvez les dernières actualités du village sur le nouveau site :
<https://www.facebook.com/Village-deTartaras>



Suivez l'actualité
de la commune

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITÉ

Suivez l'actualité de votre commune !

illiwap vous permet d'être informé quand vous voulez, comme vous voulez, de qui vous voulez !





Chaque action entreprise est une promesse tenue pour vous, habitants et pour l'avenir de notre commune.

Madame, Monsieur

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous abordons 2025 avec une part d'incertitude. Pour la première fois, l'État entame l'année sans budget. Les analyses fleurissent ici et là, et certains « experts » prédisent que nos collectivités pourraient subir les effets de cette situation par des réductions financières importantes.

Peut-être, et je l'espère sincèrement, que ces prévisions ne seront plus d'actualité lorsque vous lirez ce 39^e bulletin municipal.

Quoi qu'il en soit, notre priorité reste inchangée : gérer au mieux nos ressources tout en poursuivant les projets qui améliorent votre quotidien et notre cadre de vie.

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses réalisations :

- Salle Duristel : dallage de l'espace enherbé face à la salle,
- Salle Baboin : remplacement des portes des vestiaires joueurs et arbitres,
- Éclairage public : finalisation du remplacement de 209 points lumineux par des LED,
- Voirie & chemins : après les intempéries des 17 et 18 octobre, la commission voirie et chemins s'est mobilisée rapidement pour évaluer et répondre aux problématiques. Grâce à l'intervention des équipes de Saint-Étienne Métropole, un curage complet des fossés a été réalisé,
- Cantine scolaire : le chantier a démarré en septembre, avec pour objectif d'offrir aux enfants un espace moderne et fonctionnel,
- Fleurissement : notre commune continue de s'embellir grâce au travail méticuleux de la commission,
- Animation et festivités : la création du festival d'humour Lézards en Fest' a apporté joie et rires à tous,
- Commerce local : après quelques ajustements, nous avons terminé l'année avec l'arrivée d'un nouveau boulanger.

Et pour 2025 ?

Nos priorités seront les suivantes :

- Finaliser les travaux de la cantine scolaire pour offrir aux élèves un espace à la hauteur de leurs besoins,
- Créer un parking dans le secteur du hameau de Murigneux afin de répondre aux problématiques de stationnement,
- Poursuivre l'entretien des bâtiments communaux pour garantir leur pérennité,
- Continuer notre réflexion sur la gestion des eaux pluviales, un enjeu essentiel pour prévenir les risques liés aux fortes intempéries...

Permettez-moi pour finir et malgré l'incertitude budgétaire qui plane, je tiens à vous rassurer : en 2025, il n'y aura pas d'augmentation des impôts à Tartaras.

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2025, remplie de santé, de bonheur et de réussites.

Bien cordialement,

GABIAUD Jérôme

RETOUR EN IMAGES

UNE ANNÉE REMPLIE D'ÉMOTIONS

#Festivités de Noël 2023

Quel plaisir fut le nôtre d'accueillir nombreux, enfants, parents et grands-parents pour la 3ème édition du spectacle - goûter de Noël.

Lors de ce spectacle interactif, les enfants accompagnés de Chamalove, une influenceuse chamane, de la Fée Claudette et de Ti'Photons, ont aidé le Père Noël à retrouver sa flamme.

Toujours très spontanés, ils ont dansé avec les personnages.

Et comme un spectacle convivial continue toujours par un goûter, des crêpes et des boissons chaudes chocolatées, offerts par la mairie, ont réchauffé les menottes et rassasié la gourmandise de tous !

17
DÉC.



13
JANV.

#Une journée avec nos aînés

C'est avec plaisir que nous avons convié nos 54 invités à la salle Duristel. Ils ont pu échanger des nouvelles des uns et des autres, prendre du temps, tout en savourant le délicieux repas concocté par le traiteur Un Air d'Antan.

Nous avons été accompagnés par la chanteuse Sophie Jacconnelli, une belle personne à la voix chaude, elle a su mettre l'ambiance et petit à petit beaucoup de nos invités se sont retrouvés sur la piste de danse !

Joie, chaleur, bonne humeur resteront les maîtres mots de ce temps partagé avec nos aînés.

Pour ceux qui n'avaient pas opté pour le repas un cadeau surprise était à retirer en mairie : une magnifique Azalée pour les dames et une bouteille de vin pour les messieurs.

L'équipe de la Commission d'actions sociales



#Inauguration de la plaque MFR

En souvenir à l'histoire de cette maison de maître, avec cour et porte cochère située sur la place de Murigneux, l'inauguration de la plaque commémorative de la maison familiale et rurale a réuni habitants de Murigneux et élus. Après le discours du maire, M GABIAUD, M. MANET, maire honoraire a retracé l'histoire de la bâtisse.

La maison familiale de Tartaras fut créée en 1962 pour promouvoir l'enseignement agricole, et ensuite l'horticulture et l'aménagement de l'espace. A ses débuts, elle accueillait 7 garçons, puis, le bâtiment s'est agrandi accueillant un internat de 80 lits.

La Maison Familiale et Rurale a fermé ses portes en 2018. L'ancienne école qui conserve ses bâtiments, a été transformée en 2021 en logements.

2
MARS



7

AVR.

#Recto-Verso jardinent

Ce dimanche matin, « Recto-Verso Jardin » de la Cie Méli-Mélo Marionnettes, ont emmené nos jeunes spectateurs et leurs parents dans de joyeuses aventures qui abordent avec humour, poésie et tendresse des sujets fort importants et graves. Dans ce spectacle, on accueille les apprentis jardiniers pour leur transmettre les méthodes de jardinage éco et responsable. Ce spectacle a-t-il suscité des envies de jardinage à la mode de Verso ?



#Commémorations

COMMÉMORATIONS du 8 mai 1945 et 11 novembre 1918
Se recueillir pour se souvenir et rendre hommage aux victimes civiles et militaires de ces 2 guerres : et en tirer les leçons.

COMMÉMORATION RESISTANCE

Le 18 février 1944, Christian Prunier, résistant, était abattu par la police Allemande au 5 rue Roquille à Rive de Gier. 80 ans après la libération de Rive de Gier et sa vallée, l'amicale des Anciens Résistants et amis secteur Gier ainsi que les élus des communes de St Maurice sur Dargoire et TARTARAS, lui ont rendu hommage, ainsi qu'aux victimes et aux combattants d'hier, en disposant une gerbe de fleurs aux différentes stèles. Au cours de cette commémoration, Michelle Destour, historienne locale, revient sur ce tragique Destin, et raconte le « coup du Duralumin », sabotage audacieux d'une usine de Rive de Gier qui évitera la commune d'être bombardée par les alliées.



8

MAI

#Nuit des Légendes

Sous un ciel étoilé, le village de Tartaras s'est transformé en un théâtre à ciel ouvert pour cette 8 ème édition. Petits et grands ont partagé un moment magique, bercés par des histoires contées et des chansons, où les légendes se sont mêlées à la philosophie et à l'humour. Cette soirée a réuni près de 300 personnes, rassemblées par le plaisir de transmettre et de partager.

28
SEPT.



RETOUR EN IMAGES

#RhinoJazz

31
SEPT.

Cette année, 30 communes ont accueilli le festival, sur 23 jours de musique et 41 concerts

Pour cette 46ème édition du festival, du Jazz avec Roul'hot trio, dont la spécialité instrumentale et acoustique des musiques des pays de l'Est manouche a fait vibrer les murs du Chatelard.

Guitares et accordéon de connivence, ont interprété des grands classiques allant de Piaf à Brassens, d'Aznavor à Gainsbourg en y incorporant leur sauce piquante, chantante et enjouée.



12
OCT.

#L'arbre du voyageur



Le public était au rendez-vous cet après-midi. Même si la météo jouait avec la pluie et la grisaille, ce fût un moment très coloré et enchanté !

Partant d'un objet suspendu aux branches de l'arbre (en photo), Julien a invité les spectateurs à évoquer un souvenir, un voyage et nous a embarqué dans son univers musical aux couleurs chaudes des notes de ses instruments venant de pays lointains.

Un voyage, une évasion en famille, entre amis aux sonorités dépayssantes et poétiques, tel est le résumé de ce moment de vie intergénérationnel.

Les enfants et les jeunes ont accompagné le musicien sur scène en s'essayant aux percussions sur des calecasses, des congas et des maracas en forme d'œuf !

A l'issue du concert, Julien a présenté une dizaine d'instruments de musique aux spectateurs curieux et intéressés par leur origine, leur sonorité : kora (Afrique), rav vast (Russie), cajón (Amérique du sud), et bien d'autres encore !

Merci cher public, nouveaux et fidèles spectateurs, d'être venus vivre de beaux moments d'échanges.

#Lézards en Fest'

9
NOV.

A Tartaras, nombreux sont les murets en pierres des coteaux et des jardins, exposés en plein soleil, sur lesquels on observe ce petit animal à quatre pattes, avec des oreilles à tympan et des écailles, se prélasser, se réchauffer et se faire dorer la pilule : le lézard !

Saviez-vous que « Les lézards » est le sobriquet donné aux habitants de Tartaras !

Eh bien, ce petit animal a été choisi comme mascotte de la 1ère édition du Festival du rire de Tartaras 2024 !

Pour son tir d'essai, Lézards en Fest' 2024 s'est déroulé sur une soirée.

A l'ouverture du festival, c'est au contact des spectateurs que deux magiciens, Ness et Kristof nous ont bluffé par leurs tours de magie hallucinants et désopilants.

C'est ensuite, sur scène en duo que Ness et Kristof, magiciens (pas comme les autres), puis que Terry Cometti et Delphine Delepaut, humoristes et comiques, ont enchaîné 1h30 de spectacle à mourir de rire !

Le public qui ne demandait qu'à (en) rire, avait le cœur joyeux en quittant la salle !

Cette soirée fut une autre réussite avec la participation joyeuse et énergique du Tartaras FC qui a assuré une restauration et buvette pendant toute la soirée. Encore, un grand merci pour cette belle collaboration.

Une belle dynamique s'amorce avec l'envie et l'optimisme de recommencer en 2025 !

On vous donne rendez-vous l'année prochaine !



QUELQUES CHIFFRES



93

Burgers

Serait-ce que les Tartarinaires aient un appétit d'ogre ? En tout cas, ils apprécient les burgers de John's Truck qui a connu un nombre de commandes de burgers record ! 93 burgers furent dégustés en une soirée !

209

Ampoules

Pour le passage à l'éclairage LED, 209 points lumineux ont été changés sur notre commune. 100 % de l'éclairage public est à présent équipé d'ampoules Led.



1053

Millimètres

C'est le nombre de millimètres d'eau qui est tombé à Tartaras (relevé au Lotissement du Roule) du 1er novembre 2023 au 11 novembre 2024

Les précipitations se mesurent en volume d'eau tombé au sol rapporté à une unité de surface. L'unité utilisée est le litre par mètre carré. En supposant une répartition homogène des précipitations sur cette surface, 1 millimètre de pluie représente 1 litre d'eau par mètre carré.



Image : pexels-Pixabay

QUOI DE NEUF ?

RESTAURANT SCOLAIRE – ALSH

#APPEL D'OFFRES

En mars dernier, nous avons lancé un appel d'offres en vue de la construction du restaurant Scolaire-ALSH.

Les lots ont été analysés par le cabinet L. Aydosian. Les entreprises retenues sont par lot :

LOT 01 : TERRASSEMENT / VRD / GROS-ŒUVRE
- SARL REGUILLON & Cie 68, rue Sergent Geoffray – BP 430 38554 St Maurice l'Exil Cedex

LOT 02 : OSSATURE BOIS / BETON DE CHANVRE / CHARPENTE / COUVERTURE
- SARL REGUILLON & Cie 68, rue Sergent Geoffray – BP 430 38554 St Maurice l'Exil Cedex
- SAS CHARROIN TOITURES 17 route de Charly – BP 39 69390 Vourles

LOT 03 : MENUISERIE BOIS
- LOFOTEN ZA des Andrés 1 rue de la Manse 69126 BRINDAS

LOT 04 : METALLERIE SERRURERIE
- Eurl S.M.J. 10 Chemin des Flaches 42800 SAINT MARTIN LA PLAINE

LOT 05 : PLATRERIE PEINTURE SOLS
- SAS DSL 36 rue des Martyrs de la Resistance 42800 RIVE GIER

LOT 06 : EQUIPEMENTS DE CUISINE
- FROID EQUIPEMENT SERVICE 7 rue Louis Grüner 42230 Roche-la-Molière

LOT 07 : CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE
- RABY 9 RUE DE LA LIBERATION 69270 FONTAINES-SUR-SAONE

LOT 08 : ELECTRICITE
- ETS CHAPPET ELECTRICITE 2 RUE DE LA PETITE VITESSE 42800 RIVE DE GIER



#QUE LA MONTAGNE EST BELLE !

Les premiers coups de pelle du terrassement résonnent sur la commune.

La construction du restaurant scolaire-ALSH a débuté à l'automne.

Une montagne de terre a remplacé les vallons enherbés.

Nous sommes forts contents de ce signal encourageant. Mais, nous avons appris et fait l'expérience que ce projet est l'école de la patience.

#FLEURISSEMENT

A Murigneux, Jean-Noel, notre agent technique a construit un muret en pierre sèche pour embellir le massif situé sur la place du Chai. Quelques arbustes sont venus en complément de ceux déjà en place. Il y aura peut-être encore quelques ajustements à faire sur cette place lorsque le parking sera finalisé. Comme la réglementation le préconise, il nous serait très agréable que les poubelles ne stationnent pas en permanence devant nos massifs...que tout le monde puisse profiter du cadre de vie très agréable de cette place. Lieu de rencontre entre les habitants.

La création d'un nouveau massif est à l'étude à l'entrée du lotissement du Roule, à l'angle de la M37. Nous espérons voir sa réalisation se concrétiser en fin d'année 2024 ou début 2025. La vigne sera mise à l'honneur, comme un clin d'œil à celle située sur le coteau d'en face.



QUOI DE NEUF ?

#ÉCLAIRAGE PUBLIC

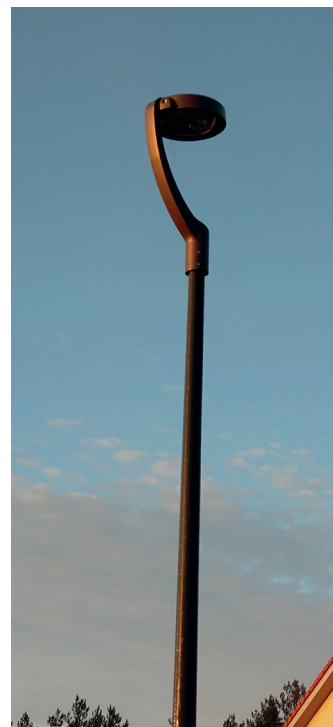
Comme annoncé dans le bulletin précédent, nous avons fait remplacer les luminaires d'éclairage public par des luminaires LED.

Les travaux sont terminés, 170 lanternes ont été remplacées.

Le coût pour l'ensemble de ces travaux s'élève à 160 000 € HT. La commune bénéficie du Plan Sobriété du SIEL. La prise en charge par le SIEL est de 55 %, le reste à charge pour notre commune est de 45 %, soit un coût de 72 663.44 € HT

Petit rappel de la programmation de l'allumage :

- A 21h30 à 100 %
- De 21h30 à 23h30 à 50 %
- De 23h30 à 5h30 à 30 %
- De 5h30 à l'extinction à 100 %



#TOUT BEAU, TOUT NEUF !

Il ne passe pas inaperçu.

Son emplacement dans le bourg et à proximité de l'école est stratégique. Un nouveau défibrillateur a été installé sur la voie publique, 2 rue Pierre Mussieux sur le mur d'enceinte de la mairie.

Le coût total de cet équipement est de 2.625 € HT comprenant l'achat du défibrillateur pour 1379 € HT auprès de l'entreprise Schiller, la création d'une arrivée électrique réalisée par l'entreprise Chappet Electricité pour 990 € HT, ainsi que la mise en service pour 256 € HT.



#VOIRIE

CURAGE DES FOSSÉS

Les fossés ou les drains créés de la main de l'homme sont des réseaux d'écoulement qui s'entretiennent dans le but de maintenir leur fonctionnalité, ce pour quoi ils ont été créés.

L'entretien des fossés permet de préserver les cours d'eau qu'ils alimentent.

Suite aux intempéries du 17 octobre, une enveloppe budgétaire est venue en aide aux communes sinistrées (sans pour autant imputer notre enveloppe voirie).

C'est donc Saint-Etienne Métropole qui prend en charge le curage de nos fossés.



#SIEMLY

(Syndicat des eaux des monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier)

QUOI DE NEUF ?

Le déploiement des compteurs d'eau connectés «ON CONNECT» est terminé.

La télérelève déployée, il vous reste à vous connecter sur l'application www.toutsurmoneau.fr c'est tout simple ! Et vous pourrez désormais bénéficier de services enrichis :

- Vous serez alerté par e-mail, SMS, ou courrier en cas de présomption de fuite.
- Vous pourrez suivre votre consommation d'eau au jour le jour et tous les mois sur votre compte en ligne.
- Vous bénéficierez du SMART COACH : un assistant digital pour vous aider à piloter votre consommation et réduire vos dépenses.
- Vous pourrez définir des seuils de consommations mensuels au-delà desquels vous serez averti en cas de dépassement.
- Vous n'aurez plus besoin d'être présent pour la relève de votre compteur.
- Vos prochaines factures seront établies en fonction de vos consommations réelles et plus sur estimation.

Pour profiter de ces nouveaux services :

1- Connectez-vous sur www.toutsurmoneau.fr

cliquez sur « mon compte en ligne »

créez immédiatement et simplement votre compte en vous munissant de votre référence client qui figure sur votre dernière facture.

2- Découvrez les services :

Dans la rubrique « ma consommation ».

Accédez au suivi de vos consommations d'eau : des graphiques illustrent votre consommation par jour ou par mois. Activez vos alertes pour les recevoir par e-mail ou par SMS selon votre choix.

3- Deux alertes à votre disposition :

- l'alerte surconsommation : Vous fixez le seuil de consommation mensuelle que vous souhaitez pas dépasser. Un message d'alerte vous est envoyé lorsque ce seuil est franchi.

- L'alerte fuite : un message d'alerte vous est envoyé lorsqu'une consommation anormale est constatée pendant 5 jours consécutifs.

Vous rencontrez des difficultés pour vous connectez : nos conseillers sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter au 0977-408-408

#UN NOUVEAU CURÉ

Un nouveau curé pour la paroisse Sainte Marie Madeleine en Gier – St Thomas en Val de Gier



La paroisse Sainte Marie Madeleine en Gier a fusionné avec celle de Saint Thomas en Val de Gier et nos prêtres vont avoir fort à faire entre ces différents clochers. Cette fusion correspond à la nomination d'un nouveau Curé et d'un nouveau Vicaire.

Nous souhaitons la Bienvenue au Père Yves Raymond qui remplace le Père Bernard Tordi en qualité de curé de la paroisse. Il est accompagné du père Innocent Khonde-Mabiala, vicaire.

Une célébration d'installation a eu lieu le dimanche 22 septembre en présence de Monseigneur Sylvain BATAILLE. Jérôme Gabiaud a répondu par sa présence à l'invitation de la Paroisse.

Cet événement particulier nous a réuni sur Rive de Gier : une unique messe pour l'ensemble des clochers afin « de ne faire qu'un » et poursuivre notre chemin avec un goût bien particulier ce jour : celui de la nouveauté, d'avenir, d'appréhension aussi peut-être, d'attente...mais ensemble nous allons poursuivre cette belle aventure et construire notre paroisse de demain. Gardons nos cœurs ouverts aux changements et sachons sortir de notre zone de confort.



Eric SANTIN
Agent Général
Assurances, Santé, Vie

20 rue Claude DRIVON
42800 RIVE DE GIER
Tél. : +33 (0) 4 77 75 02 86
5421321@agents.allianz.fr

N° ORIAS : 07022132
Site internet : www.orias.fr
ACPR : 4, place de Budapest
CS 92459 - 75436 Paris cedex 09



Vue 3D du futur restaurant scolaire de Tartaras (42). Livraison : automne 2025



4, montée du Temple, 43520 Mazet-Saint-Voy
2, rue de la Thibaudière, 69007 Lyon
04 71 59 67 68 | linda@laydostian.com
www.laydostian-agencement-decoracion.com

Sarl Mathieu

PLATRERIE PEINTURE
FAUX PLAFONDS - CLOISONS SECHES

13 Route de Cussieux - 42400 St CHAMOND

06 72 93 14 83

contact@sarlmathieu.fr

ENTREPRISE de PROPRETÉ



A. GRÉCO

"LE MAS" - 42800 SAINT JOSEPH

04 77 73 03 27
06 61 71 34 86



Entreprise du bâtiment créée en 2009, notre défi quotidien est de proposer à nos clients les meilleures solutions pour les économies d'énergie, le confort et le respect de l'environnement.

Tous nos travaux sont, bien entendu, couverts par la garantie décennale, nous sommes certifié RGE et pouvant vous accompagner pour la demande de subvention (Prime CEE / Prime rénovation).

Nous restons à votre écoute pour vous conseiller et accompagner (devis gratuit).
Pour des renseignements personnalisés, contactez-nous au 06.13.18.76.73 ou via notre Site internet : www.can-facades.fr

Pour qui ?

Entreprise / Particulier

Où ?

Autour de Lyon et Saint Etienne
À votre domicile ou sur votre lieu de travail

Contact

07 83 03 92 89

ultracleanear.pro@gmail.com
LAFAY Nathan

SERVICES

- ✓ Nettoyage extérieur voiture
- ✓ Nettoyage intérieur voiture
- ✓ Nettoyage matelas
- ✓ Nettoyage canapé
- ✓ Nettoyage chaise
- ✓ Nettoyage tapis



SB PISCINES



Sébastien BREYSE
seborange42@gmail.com
0781944098

7 place charles bossut
42800 tartaras



SECRÉTARIAT SUR MESURE

Marine
BENOIT-GAYTON

Assistante administrative indépendante

contact@oxilyo.fr

06.60.84.14.44

14 place du chai
42800 Tartaras

Optimisez votre temps,
confiez-moi votre gestion administrative.



Jérôme LAFAY
Président

12 rue du Mont Châtelard - 42800 TARTARAS
06 95 68 97 19
cpmi.gmao@gmail.com - www.cpmi-gmao.com



une énergie nouvelle

- ÉCLAIRAGE PUBLIC • ÉLECTRIFICATION RURALE
- MISE EN LUMIÈRE • CONCEPTION / RÉALISATION
- SLT • VIDÉOPROTECTION • CONTRÔLE D'ACCÈS
- FIBRE OPTIQUE • GÉNIE CIVIL

www.pmeserp.fr



JEUNES ET ENTREPRENEURS :

#QUI A DIT QUE CELA NE FAISAIT PAS BON MENAGE ?

La charte graphique de la commune créée en 2021, a été inspirée par la nature environnante de Tartaras, par son esprit vivant et chaleureux insufflé par ses habitants. Nous consacrons le grand angle à vous faire découvrir les richesses de notre territoire : des personnalités, des compétences, des sourires, des histoires, des rêves, des besoins, avec l'envie d'aller vers les autres.

Le Grand Angle 2024, poursuit son chemin dans cette découverte.

Parmi ces richesses, à Tartaras, nous rencontrons des acteurs économiques, par la présence de petites et de toutes petites entreprises. Toutes ne sont pas enregistrées sur la commune.

Il faut savoir, qu'en France, le nombre d'entreprises est de 3,14 millions (en intégrant les autoentrepreneurs), 97,3 % sont des Toutes Petites Entreprises (TPE) et autoentrepreneurs de 0 à 19 salariés (environ 3 millions) ⁽¹⁾

De manière générale, les TPE sont tournées vers l'économie locale et les circuits courts. Elles œuvrent notamment dans

le commerce (22 % des TPE), les services aux entreprises (20 %) et la construction (17 %).

En 2023, 40 % des créateurs d'entreprise ont moins de 30 ans ⁽²⁾ alors que l'âge moyen des créateurs d'entreprise était de 35 ans en 2021. Un léger rajeunissement donc !

Partant de ce constat à l'échelle nationale, nous avons souhaité mieux connaître les acteurs économiques locaux et vérifier si ce constat s'applique aussi à nos entrepreneurs !

L'entrepreneuriat chez les jeunes sera le thème de ce Grand Angle avec comme volonté particulière, de leur donner la parole. Ils ont été scolarisés à Tartaras ou à Dargoire, habitent ou travaillent sur la commune, nous sommes allés à la rencontre de ces jeunes entrepreneurs !

Ils nous dévoilent leur parcours, sous forme de témoignage.

(1) D'après le dernier baromètre des TPE édité par l'IFOP et le groupe Fiducial

(2) Source BPCI France

(3) Source INSEE et Statista

Au moment où nous publions ce magazine, d'autres jeunes entreprises ont vu le jour sur la commune. Retrouvez ces entreprises sur le site internet de la mairie. Entrepreneurs, référez votre société sur demande auprès de la mairie.

GRAND ANGLE

Création aménagements paysagers

#CORENTIN HUGOT



Je suis né à Tartaras en 2001.

J'ai suivi tout mon primaire à l'école Jean-Pierre Vial de Tartaras, puis mes années de collège ont continué à Saint-Thomas d'Aquin à Mornant. J'ai poursuivi ma scolarité à la Maison Familiale et Rurale de Tartaras et de Eyzin Pinet (38) où j'ai suivi une formation en alternance Ecole/Entreprise pendant 4 ans à l'issue de laquelle j'ai obtenu mon Baccalauréat Professionnel « Aménagements Paysagers ».

Après ma formation et mon bac professionnel en poche, j'ai trouvé facilement un emploi et j'ai été salarié pendant 4 ans en tant qu'ouvrier paysagiste dans une entreprise de création d'aménagements paysagers et d'entretiens d'espaces verts. Cette société avait des clients situés dans un rayon de 50 km autour de Chabanière.

Je travaillais dans l'équipe « création » où je réalisais l'aménagement extérieur de jardins et de la maçonnerie paysagère de cours, allées, terrasses, murets, abords de piscines mais aussi des plantations.

L'idée de créer mon entreprise germa de plus en plus dans ma tête et en parallèle mon employeur partait sur un nouveau projet personnel ; et tout naturellement il m'a proposé de reprendre l'activité « création et aménagements paysagers » de son entreprise, Perger Paysage. Son souhait était de pérenniser le fruit d'années de travail et de transmettre sa société.

Nous avons séparé en deux Perger Paysage. D'un côté Jordane MOULEYRE a repris l'entreprise avec uniquement l'activité « entretien d'espaces verts » ; et moi j'ai récupéré la partie « création aménagements paysagers » sous mon nom, en créant ma propre entreprise.

Motivé pour l'entrepreneuriat, c'est ainsi que ma toute jeune entreprise « Hugot Paysage » est née le 4 septembre 2023 !

J'ai choisi la forme juridique de l'EURL et je me réalise dans les activités de concepteur et réalisateur d'aménagement extérieur, maçonnerie, terrasse en bois, pavage, dallage, piscine, mur de séparation ou de soutènement.

A ce jour, j'ai peu de recul sur mon nouveau statut. Mais chaque jour, ce qui me plaît, c'est le contact avec les clients. Je les aide à construire leur projet : de l'évaluation lors du premier rendez-vous, puis la conception, la signature du projet et le début de chantier, nous échangeons beaucoup.

Je prends plaisir également à organiser des équipes et les chantiers. Le début et la fin d'un chantier sont des étapes vraiment satisfaisantes pour moi !

Les chantiers que je réalise au fil des mois, les avis positifs de mes clients font grandir mon entreprise. Cela m'encourage vraiment !

Selon toi Corentin, quelles qualités sont nécessaires pour être entrepreneur à ton âge en 2024 ?

« Selon moi, il faut être organisé, avoir de la passion et de la détermination, ne pas avoir peur de prendre des risques, consacrer du temps à son entreprise, avoir envie de se dépasser et de faire toujours mieux »

HUGOT PAYSAGE

06.99.67.14.23

hugot.corentin@orange.fr



Entretien de jardin

#JORDANE MOULEYRE



Je m'appelle Jordane, j'ai 30 ans et suis originaire de Tartaras où j'ai fréquenté l'école élémentaire et la Maison Familiale et Rurale du village.

J'y ai suivi une formation professionnelle « Entretien et aménagement paysager » et obtenu en Bac Professionnel en 2004. Depuis, j'ai toujours travaillé dans le « paysage ».

Passage du salarié à l'entrepreneur :

J'ai eu la chance d'avoir un patron qui m'a fait confiance et qui m'a laissé l'opportunité et le temps d'apprendre à devenir gérant de la société.

Cela représente beaucoup d'investissement au sein de la société en étant ouvrier (heures supplémentaire, mécanique...) J'ai essayé de me mettre dans la peau d'un gérant de société quelques années avant de prendre des parts au sein de l'entreprise. Ça m'a permis de prendre confiance en moi et de me rendre compte des responsabilités d'un chef d'entreprise.

En 2022, j'ai créé ma société à 100 %. Je dis à 100 % car cela a été un process progressif.

Je m'explique, il y a 4 ans, j'ai acquis 10 % des parts de la société dans laquelle je travaillais, Perger Paysage. Puis 30 %, en 2022 et la totalité en 2023. Depuis mes 18 ans, j'ai toujours travaillé pour Perger Paysages. C'est pour cela que j'ai décidé de la racheter. Continuer à faire vivre cette société était une évidence pour moi, ça me tenait à cœur.

Aujourd'hui, en SARL, l'activité de l'entreprise est large. Je propose mes services dans la taille, la tonte, le rabattage, l'élagage (taille des arbres), l'engazonnement, à travers des contrats d'entretien pour prendre soin des jardins toute l'année.

Motivation pour l'entrepreneuriat :

Je suis de nature indépendante et la liberté de gérer les chantiers, est en corrélation avec le sens que je voulais donner à mon métier. Bien sûr, l'amour du métier est un élément important et décisif mais il y a aussi une sorte de fierté personnelle qui m'encourage à entreprendre.

Ce qui me plaît :

- La relation avec les clients.
- Gérer les plannings.
- Gérer les ouvriers.

Ce que ça changé pour moi :

Comme dans toute situation, il y a des points positifs et d'autres négatifs ou contraignants.

Parmi les points positifs : apprendre tous les jours de nouvelles choses, acquérir de nouvelles compétences en terme technique comme administratif.

Toujours vouloir être le plus performant possible et se dépasser pour que l'entreprise Perger Paysages soit la plus reconnue et la plus saine possible.

Concernant les contraintes, je travaille beaucoup, avec une amplitude horaire importante. La vie de famille est un peu chamboulée, je ne vois pas beaucoup mon enfant et ma femme lorsque je rentre tard le soir.

Les qualités nécessaires pour être entrepreneur en 2024 :

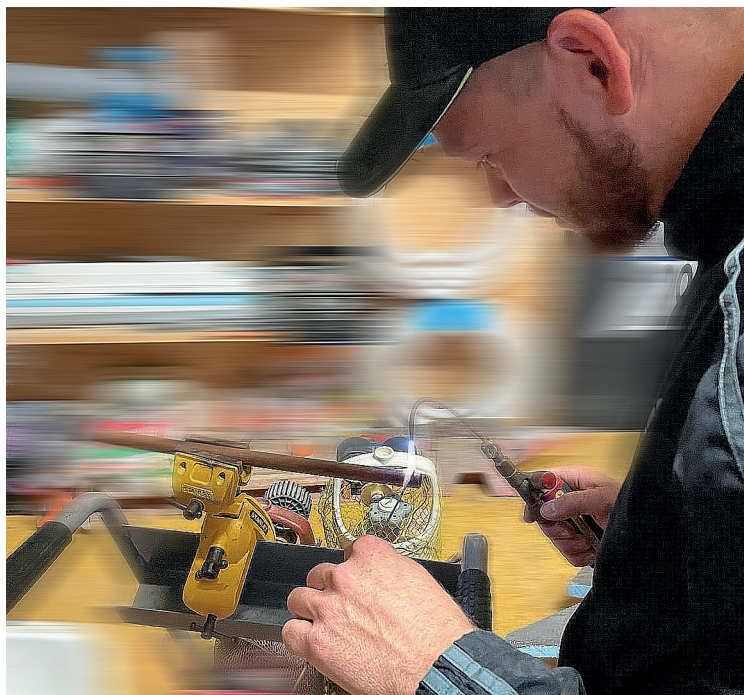
Pour moi, d'après l'expérience que j'ai acquise, il faut toujours être à fond et ne pas craindre de faire des erreurs.

Rester motivé quoi qu'il arrive, car il y a toujours des hauts et des bas, mais il ne faut jamais rien lâcher.

Ne pas compter les heures passées au bureau et sur le terrain. Être passionné par son métier. Avoir une bonne organisation.

Je ne cherche pas à monter une grosse structure. Je préfère avoir une société à taille humaine et familiale. Il y a beaucoup de concurrence dans notre métier, à nous de nous démarquer en faisant de notre mieux pour satisfaire nos clients.

ENTRETIEN DE JARDIN
06.80.72.09.72
jordane@pergerpaysages.fr



Plombier

#ARNAUD DELETRAZ

Je suis issu d'un parcours scolaire technique : j'ai commencé par une troisième professionnelle, puis un BEP et un BAC PRO dans le secteur de la plomberie, du chauffage et de la climatisation, pour conclure par un BTS en gestion globale du bâtiment tertiaire et secondaire.

Tout au long de mon parcours professionnel, j'ai pu développer et acquérir de nouvelles connaissances dans des secteurs d'activité et des entreprises de tailles diverses. J'ai commencé en alternance avec un petit artisan frigoriste, où j'installais et dépannais des climatisations et des chambres froides, puis j'ai travaillé pendant cinq ans comme chargé de travaux en robinetterie nucléaire, et enfin trois ans en tant que technicien sur les réseaux de gaz dans des sociétés bien plus conséquentes.

Ces expériences variées m'ont appris le travail en équipe, au sein de différentes organisations hiérarchiques, et l'importance de la relation client. Motivé à faire chaque jour mieux que la veille, elles m'ont aussi, parfois avec regret, appris que les compétences et le temps accordé à certaines tâches n'étaient pas toujours en adéquation avec mes valeurs. La qualité de travail n'était donc pas toujours celle que je souhaitais atteindre. C'est pourquoi j'ai décidé, avec le soutien de mon entourage proche, de me lancer dans l'aventure entrepreneuriale pour organiser mon temps de travail, apporter un soin particulier à la qualité, et prendre le temps pour des finitions soignées.

Pour le lancement de la société, j'ai commencé avec un statut de micro-entreprise pendant trois ans, ce qui m'a permis de me constituer un réseau sans contraintes financières trop lourdes et, depuis avril 2024, PLOMBERIE DELETRAZ est passée au statut de SAS. Ce changement m'a permis de développer davantage, avec l'embauche rapide d'un salarié, un jeune de 27ans motivé de notre village.

Nous réalisons des travaux de plomberie générale, en neuf et en rénovation, la pose d'adoucisseurs d'eau, de ballons d'eau chaude, ainsi que l'installation et la maintenance de climatisa-

tions, de pompes à chaleur, et de planchers chauffants. Nous proposons également un service de désembouage des réseaux de chauffage et de planchers chauffants. Enfin, nous sommes spécialisés dans les salles de bains sur mesure, réalisées clé en main, avec l'avantage d'une organisation simplifiée et de la qualité assurée par une seule entreprise.

Notre métier évolue constamment avec de nouvelles technologies plus performantes énergétiquement et des matériaux qui changent sans cesse. Nous devons savoir progresser au rythme des innovations, nous former aux nouvelles normes pour répondre aux attentes des clients.

Le passage de salarié à entrepreneur se déroule sereinement, mais implique une remise en question permanente : trouver des chantiers, réaliser des devis, organiser les plannings, gérer les e-mails et les différents documents administratifs. C'est une charge conséquente qui a pris du temps à être maîtrisée.

Cela demande d'être sûr de son projet, de ses ambitions, d'être persévérant, de ne jamais rien lâcher, et surtout d'avoir un entourage solidaire et un équilibre entre travail et vie de famille. Je suis avant tout un homme de terrain, mais l'administratif, qui augmente considérablement le nombre d'heures de travail, reste un défi. Nous sommes peu préparés à cela en sortant d'un cursus professionnel. C'est pourquoi il est important de bien s'entourer de personnes compétentes pour créer son entreprise. Cependant, cela ne fait pas tout : il faut être combatif et déterminé pour garder les choses en main et éviter d'être submergé.

Mais le plaisir et la satisfaction d'un travail bien réalisé, ainsi que la satisfaction du client, sont une grande source de motivation pour surmonter les obstacles à venir. PLOMBERIE DELETRAZ fonctionne principalement grâce au bouche-à-oreille et aux relations clients, ce qui, je pense, est une preuve du soin apporté à chaque prestation.

PLOMBERIE DELETRAZ

06.50.53.23.47

plomberie.deletraz@outlook.com

Architecte d'intérieur

#AURÉLIE DELETRAZ

GRAND ANGLE



34 ans - Architecte d'intérieur depuis 10 ans.

Mon parcours professionnel a été riche et varié, me permettant d'explorer différentes facettes du design. J'ai commencé par un stage prolongé dans un showroom Deco, ce qui m'a permis une approche approfondie de différents matériaux et mobiliers. Ensuite, j'ai travaillé deux ans dans la conception de stands pour des salons événementiels, où j'ai acquis une solide expérience en création d'espaces interactifs, attrayants et en gestion de projets.

Par la suite, j'ai eu l'opportunité de travailler pendant six ans aux côtés de Stéphane Millet, architecte à la Maison France 5. Cette expérience m'a permis d'approfondir mes compétences en architecture et en design intérieur, tout en participant à des projets variés allant de la rénovation à la création d'espaces sur mesure. J'ai pu collaborer sur de nombreux projets pour l'émission TV, apprendre des techniques innovantes, toujours différentes et développer un regard critique sur l'esthétique et la fonctionnalité des espaces. Cette période m'a permis de développer un sens aigu des attentes des clients et une forte capacité d'adaptation face aux contraintes de temps et de budget. Forte de mon expérience et de mes connaissances acquises au fil des années, j'ai décidé de créer ma propre auto-entreprise en architecture d'intérieur, début 2023: STUDIO PARENTHÈSE DE VIE. Mon objectif est de concevoir des espaces uniques qui allient esthétique, fonctionnalité et bien-être, de mettre à profit ma vision créative dans des projets inspirants.

Mon activité se concentre sur la transformation d'intérieurs résidentiels et commerciaux, en offrant des services sur mesure, adaptés aux besoins spécifiques de chaque client. Que ce soit pour des projets de rénovation, de décoration ou d'aménagement, je m'engage à créer des environnements harmonieux et inspirants: de la réalisation de vos plans état des lieux, des choix esthétiques et techniques, des plans d'aménagement et de conception, de la réalisation de visuels 3D, planches tendances, ainsi que la mise en relation avec des artisans et le suivi de chantier...

MOTIVATION POUR L'ENTREPRENARIAT

L'entrepreneuriat me permet d'exprimer pleinement ma créativité, tout en établissant des relations authentiques avec mes clients. Leur offrir une écoute attentive et un service personnalisé, me permet de garantir que chaque projet reflète la personnalité et les aspirations de ceux qui y vivent ou y travaillent, mais aussi de répondre aux besoins fonctionnels et émotionnels des occupants.

Être à la tête de ma propre entreprise me donne la liberté de façonner ma vision et de construire un environnement qui reflète mes valeurs. J'apprécie le défi que représente la gestion d'un projet, d'accompagner mes clients à chaque étape du processus, de l'élaboration du concept à la réalisation finale, de la conception à la réalisation, et je suis motivée par la possibilité de transformer des idées en réalisations concrètes.

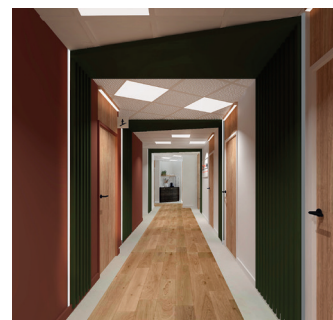
J'étais impatiente de donner vie à des projets qui font la différence et d'apporter ma touche personnelle à chaque espace.

Devenir entrepreneur a été pour moi une véritable sortie de ma zone de confort. Bien que j'ai acquis une solide expérience dans le domaine de l'architecture d'intérieur, prendre le risque de créer ma propre entreprise m'a confrontée à de nouveaux défis.

L'entrepreneuriat comporte effectivement son lot de risques et de défis, et j'en ai pris pleinement conscience en me lançant dans cette aventure. L'un des principaux enjeux est de trouver des clients. Construire un réseau solide et établir une réputation demande du temps et des efforts, surtout dans un marché compétitif.

La fluctuation de la demande peut rendre difficile la planification à long terme et la gestion des ressources. Il est crucial de savoir diversifier mes activités et d'explorer de nouvelles opportunités pour maintenir un flux constant de projets. Récemment, je donne aussi des cours en agencement sur mesure dans mon ancienne école d'architecture d'intérieur CREAD à Lyon.

Enfin, la gestion de la comptabilité et des finances est un aspect incontournable mais parfois redouté de l'entrepreneuriat. Tenir à jour ses comptes, gérer les factures, et assurer la rentabilité de l'entreprise nécessite une rigueur que je dois constamment cultiver.



L'un des aspects les plus marquants de cette aventure a été d'apprendre à prendre des décisions importantes et à naviguer dans l'incertitude. Chaque jour présente des défis inattendus. J'ai également dû renforcer ma confiance en moi, car diriger une entreprise implique de faire face à des critiques et d'apprendre à valoriser mes choix.

En tant qu'entrepreneuse, j'ai l'opportunité de bâtir un réseau professionnel riche et de collaborer avec divers acteurs du secteur. Cela m'a ouvert de nouvelles perspectives et m'a encouragée à apprendre continuellement pour affiner mes compétences, me préparant ainsi à un avenir plus solide et prometteur pour mon entreprise.

En somme, devenir entrepreneur a été un voyage d'apprentissage intense, qui m'a poussée à dépasser mes limites et à embrasser l'inconnu. C'est une expérience qui, bien que parfois intimidante, est incroyablement enrichissante et gratifiante.

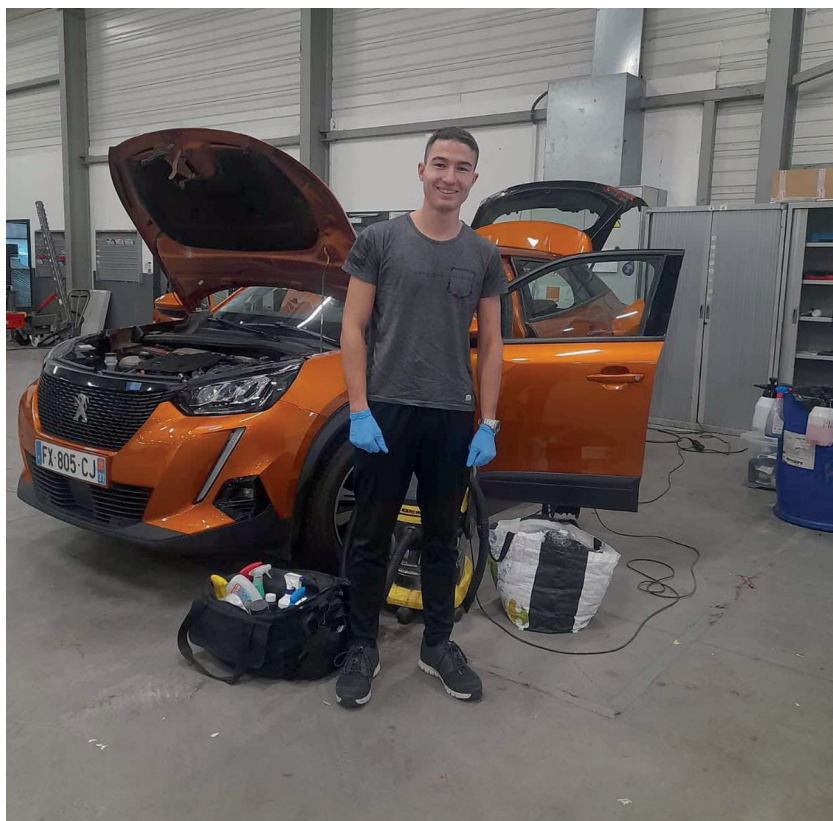
STUDIO PARENTHÈSE DE VIE
06.68.95.73.89
aurelie@studio-parenthesedevie.fr

GRAND ANGLE

JEUNES ET ENTREPRENEURS :

Nettoyage automobile

#NATHAN LAFAY



Je m'appelle Nathan LAFAY, j'ai 21 ans et j'ai grandi à Tartaras. J'ai fait ma scolarité au collège des Collines puis au lycée Georges Brassens. Titulaire d'un bac STMG, je n'ai pas souhaité poursuivre mes études malgré mon admission en BTS technico-commercial.

Je suis auto entrepreneur dans le domaine du nettoyage automobile pour les professionnels et les particuliers depuis le 2 janvier 2024. Je suis également sapeur-pompier volontaire à la caserne de la Grand Croix.

Auparavant, j'ai exercé plusieurs métiers en intérim tel qu'agent de chambre froide, fabricant de cagette en bois, agent de tri de nuit à la poste. Mon dernier emploi était un CDD de 6 mois en tant qu'agent vérificateur des extincteurs au bout duquel j'ai refusé le CDI qui m'était proposé car je souhaitais lancer ma propre entreprise.

J'ai choisi le nettoyage automobile qui est un métier difficile mais avec un fort potentiel et peu de concurrence. J'ai donc créé ma micro entreprise, ULTRA CLEAN CAR, après un mois de formation auprès d'un client d'un grand groupe automobile, tout en cumulant un emploi temporaire de nuit. Depuis cette date, je travaille au quotidien dans différents garages sur le secteur de Lyon, tout en proposant mes services aux particuliers qui le souhaitent.

Être à mon compte m'apporte une grande liberté tant au niveau des horaires qu'au niveau de la gestion de la clientèle. J'ai aujourd'hui réussi à atteindre mon objectif professionnel, en ayant mon autonomie financière. Je suis fier d'aller travailler, en ayant chaque jour des objectifs différents qui me motivent et me satisfont dans mon travail.

Je réfléchis également au quotidien à de nouveaux objectifs et projets professionnels, pour pouvoir faire évoluer mon entreprise. C'est très motivant de chercher ce petit quelque chose qui peut permettre d'évoluer pour se rapprocher de jours en jours des nouveaux objectifs fixés.

Toutefois, le statut d'auto-entrepreneur comporte des inconvénients et demande une gestion rigoureuse des revenus : pas de possibilité de prêt bancaire, absence de revenus lors des congés, difficulté à obtenir un bail locatif, gros investissement de matériel.

Pour finir, je pense que les qualités principales pour être entrepreneur aujourd'hui, sont la motivation, l'organisation, la persévérance et le respect du client. Le plus difficile, c'est de passer le cap et de se lancer, malgré les appréhensions mais quelle satisfaction quand la réussite est là !

ULTRA CLEAN CAR
07.83.03.92.89
ultracleancar.pro@gmail.com

Courtier

#LILIAN BERTRAND



Je m'appelle Lilian Bertrand, courtier en prêts immobiliers. J'ai commencé mon parcours au lycée Georges Brassens à Rive-de-Gier, où j'ai obtenu un Bac STMG, puis un BTS Comptabilité à Saint-Étienne. Ensuite, j'ai poursuivi une licence CACG (Conseil, Audit et Contrôle de Gestion) à Lyon, où j'ai débuté la vie active en alternance dans un cabinet comptable. Ces expériences m'ont appris à gérer mon temps entre études et travail, tout en développant rigueur et professionnalisme. Après avoir obtenu un master CACG, j'ai décidé de me spécialiser dans le courtage en prêts immobiliers, un métier qui me permet de mettre à profit mes compétences en gestion et en conseil.

En août 2024, j'ai décidé de franchir le pas et de créer mon entreprise en tant que courtier en prêts immobiliers, sous le statut d'entreprise individuelle.

Mon rôle en tant que courtier est d'accompagner les particuliers et les professionnels dans la recherche et l'obtention des meilleures solutions de financement pour leurs projets immobiliers. Je me charge d'analyser leur situation financière, de monter les dossiers de demande de prêt, et de négocier auprès de mes banques partenaires pour obtenir des conditions avantageuses. Mon objectif est de simplifier les démarches pour mes clients, leur faire gagner du temps et leur permettre de réaliser leurs projets immobiliers dans les meilleures conditions. Mon expertise en gestion et en comptabilité est un atout pour offrir un service personnalisé et efficace.

Pour cela, j'ai intégré le groupe Cap Crédit, qui me permet d'accéder à de nombreuses conventions et, surtout, de bénéficier de leur expérience dans le métier.

Avant de créer mon entreprise, j'ai occupé plusieurs jobs étudiants, notamment en usine chez EasyDis (groupe Casino) et Stef à Givors. Par la suite, j'ai travaillé en alternance pendant deux ans et demi en tant que comptable au sein du cabinet Rebillard et Associés, puis j'ai acquis une dernière expérience chez Vertycal à Brignais.

Ces expériences m'ont permis de découvrir le monde du travail, d'en comprendre les exigences, et ont confirmé mon envie de me lancer à mon compte.

Ce qui me motive dans l'entrepreneuriat, c'est avant tout l'envie d'être indépendant, de pouvoir prendre mes propres décisions et gérer mon temps à ma manière. J'aime l'idée de créer un projet qui me ressemble, tout en apportant une vraie valeur aux autres.

Travailler à mon compte me permet aussi de relever des défis, de sortir de ma zone de confort et de me prouver que je peux réussir. C'est une façon d'apprendre en continu, de grandir professionnellement et de faire quelque chose qui me passionne.



Enfin, être entrepreneur me donne la liberté d'organiser ma vie comme je le souhaite, en trouvant un bon équilibre entre ma vie professionnelle et personnelle.

Le passage de salarié à entrepreneur a été un grand changement pour moi. En tant que salarié, j'avais un cadre bien défini, des horaires fixes et une sécurité financière chaque mois. Mais, devenir entrepreneur m'a permis de vivre mon projet, de prendre mes propres décisions et de gérer mon temps comme je le souhaite.

Cependant, ce n'est pas toujours facile. En tant qu'entrepreneur, il faut être prêt à faire face à des contraintes, comme le fait de devoir gérer plusieurs aspects de l'entreprise, parfois seul. Il y a des moments de doute, des risques à prendre, et souvent des journées bien plus longues qu'auparavant. Mais cela fait partie du jeu, et chaque défi surmonté me permet de grandir et d'aller plus loin.

Ce qui me plaît au quotidien, c'est de rencontrer de nouvelles personnes. La relation commerciale est la base de mon métier, et le fait de rencontrer de nouvelles personnes me permet d'enrichir mes connaissances et de grandir grâce à elles.

Ce qui a changé chez moi, c'est surtout la motivation. Le fait de travailler pour soi est une source de motivation indescriptible. À la fin de chaque mission, recevoir une rémunération que l'on a obtenue par soi-même est une bonne récompense. Le fait d'avoir satisfait un client et que les remerciements viennent directement à vous, et non à un patron, est la meilleure des récompenses.

Les points négatifs de l'entrepreneuriat sont qu'il faut tout gérer : prendre des décisions seul, assurer la bonne gestion de l'entreprise, gérer les papiers et de nombreux autres aspects. Ces éléments sont essentiels pour assurer l'équilibre de l'entreprise, mais ils peuvent être difficiles à gérer au quotidien.

Les qualités d'un entrepreneur en 2024 doivent d'abord inclure la détermination. Malgré les obstacles et les échecs, la détermination ne doit jamais faiblir. Cela va de pair avec la prise d'initiative : il est essentiel de savoir prendre des décisions importantes et de sortir de sa zone de confort. L'organisation est également un point crucial pour pouvoir rester productif et gérer efficacement son entreprise.

Comment je vois l'avenir : mon objectif pour demain est de devenir un courtier reconnu dans le secteur du Rhône et de la Loire. Pour y parvenir, il faudra beaucoup de rigueur, de détermination et d'organisation.

Lilian Bertrand Conseiller financier
07.70.36.85.87
lilian.bertrand@artemiscourtage.com

PERSPECTIVES

INONDATIONS

Inondations à Tartaras les 17 et 18 octobre : vers une gestion renforcée des eaux pluviales

Ces derniers mois, la commune de Tartaras a été confrontée à des phénomènes climatiques de plus en plus marqués, probablement liés aux effets du changement climatique.

Les 17 et 18 octobre, des précipitations d'une intensité exceptionnelle se sont abattues sur notre commune, provoquant des inondations importantes et le débordement du Gier. Ces pluies torrentielles ont particulièrement touché le bas de Tartaras et le secteur du moulin Glattard, où les crues ont causé des dégâts significatifs.

Face à ces événements, la commune s'était préparée en planifiant, quelques jours avant les intempéries, un audit des fossés et de la gestion des eaux de pluie. Cet audit avait pour objectif d'évaluer les infrastructures existantes et de mieux anticiper les risques d'inondation en améliorant les dispositifs de drainage et de canalisation. Cependant, la violence des précipitations survenues avant l'audit a mis en lumière l'urgence

de renforcer notre résilience face à de tels phénomènes météorologiques.

Pour aller plus loin dans notre réflexion, la commune entend collaborer étroitement avec les agriculteurs locaux. Leur connaissance du terrain et leur expérience représentent un atout précieux pour concevoir des solutions adaptées. Ensemble, nous souhaitons explorer des approches permettant de mieux gérer les eaux pluviales à l'échelle des parcelles agricoles, en s'appuyant sur le bon sens et les pratiques des agriculteurs. Cette collaboration vise à mettre en place des aménagements qui favorisent la rétention naturelle des eaux, limitant ainsi leur ruissellement vers les zones habitées.

Ces actions, combinant expertise technique et savoir-faire local, illustrent notre volonté d'adapter notre commune aux nouvelles réalités climatiques. La commune reste déterminée à renforcer la sécurité et le bien-être de ses habitants tout en préservant l'environnement. Nous travaillerons main dans la main avec tous les acteurs concernés pour anticiper au mieux les prochains défis climatiques et renforcer la résilience de Tartaras face aux aléas météorologiques.



C'EST POUR BIENTÔT !

ON A PERDU LA BOULE !

Le démarrage des travaux du restaurant scolaire entraîne la perte du terrain de boules utilisé par nos associations lors de leurs manifestations.

Cela est bien perturbant et le conseil municipal cherche une solution qui soit pérenne.

Les tournois de boules sont des événements sportifs autour de moments de convivialité rassemblant toutes les générations et soutenant nos associations dans leur mission de divertissement, de culture et de lien.

Elles rassemblent les amis, les familles, et leurs recettes profitent à nos enfants, aux adhérents et au sens large à la dynamique du village.

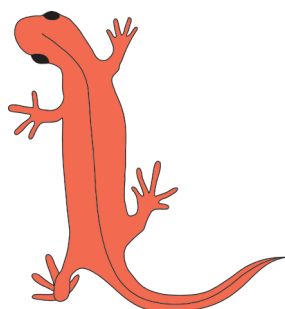
Un projet d'installation du terrain de boules est à l'étude et en discussion afin de répondre à cette problématique. Ainsi, pour permettre aux associations de poursuivre leurs activités sans engager des dépenses excessives pour la commune, l'aménagement d'un nouveau terrain de boules sur une partie de l'espace actuellement utilisé comme parking route de Murigneux, présente de nombreux avantages, notamment la proximité de la salle Baboin et la salle Duristel.

Affaire à suivre..



Image : pexels-Pixabay

LÉZARDS EN FEST'



Lézards en Fest' revient en 2025

Un grain de folie et l'envie de rassembler des amis, des familles, des nouveaux venus lors d'un événement festif sont à l'origine du 1er Festival Rire et Humour 2024.

Regrouper plusieurs artistes, proposer plusieurs spectacles lors d'une même soirée étaient

un vrai challenge à l'échelle de notre commune !

Un double défi aussi, car nous souhaitons partager cet événement avec nos associations par une collaboration buvette – restauration.

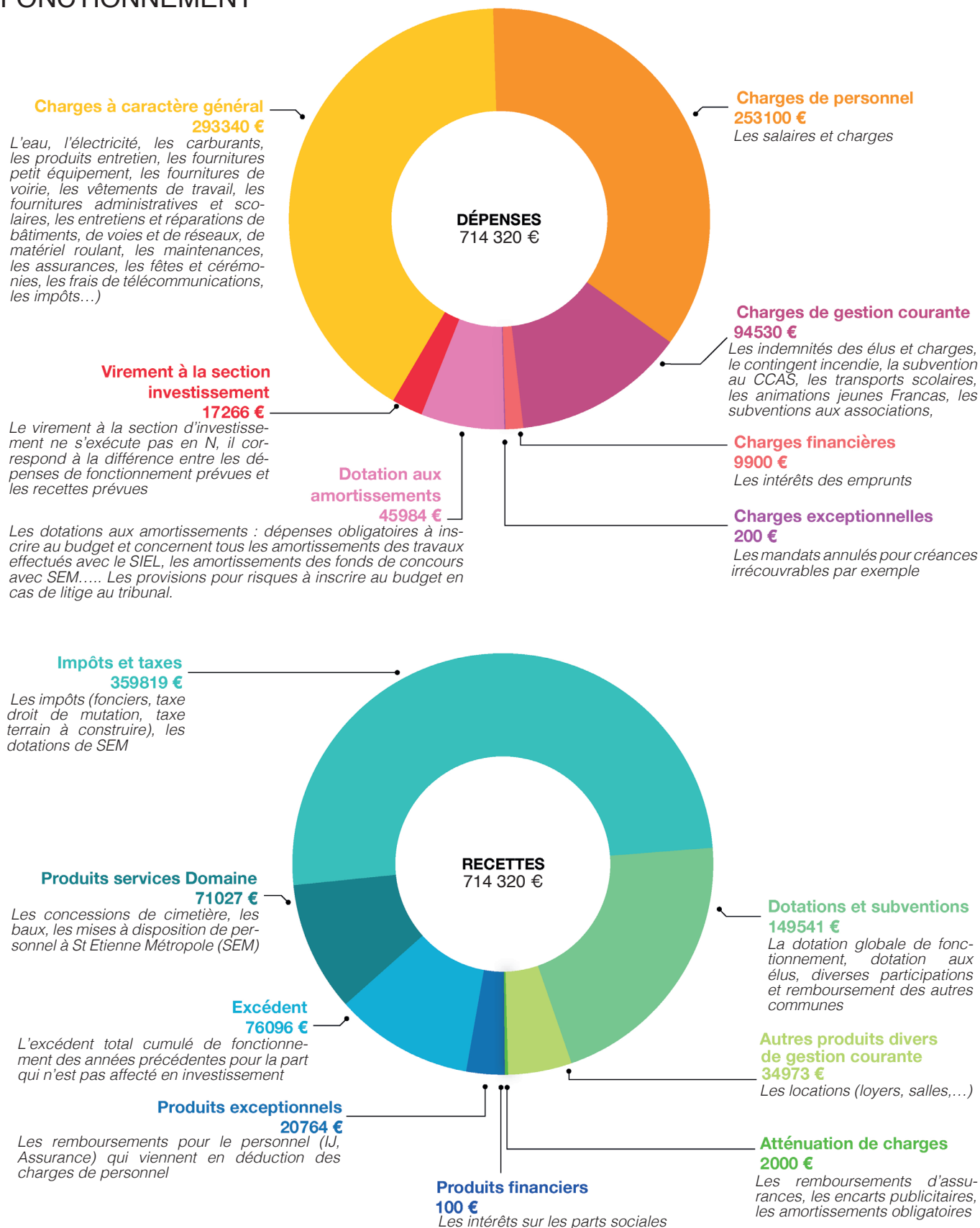
Le succès de la 1ère édition, les mines enjouées des spectateurs et leur retours positifs nous encouragent plus que jamais à poursuivre cette folle aventure.

Tartarinaires, Lézards, êtes-vous prêts à relever ce nouveau défi avec nous ?

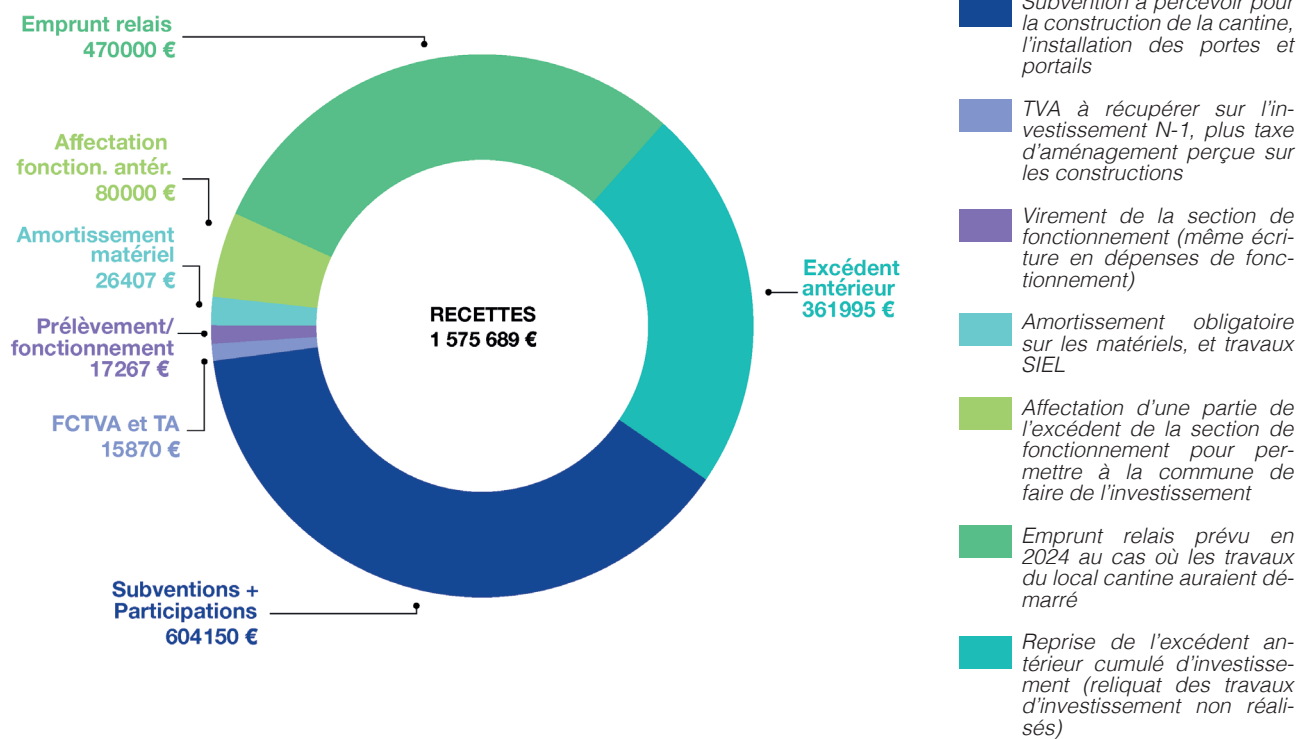
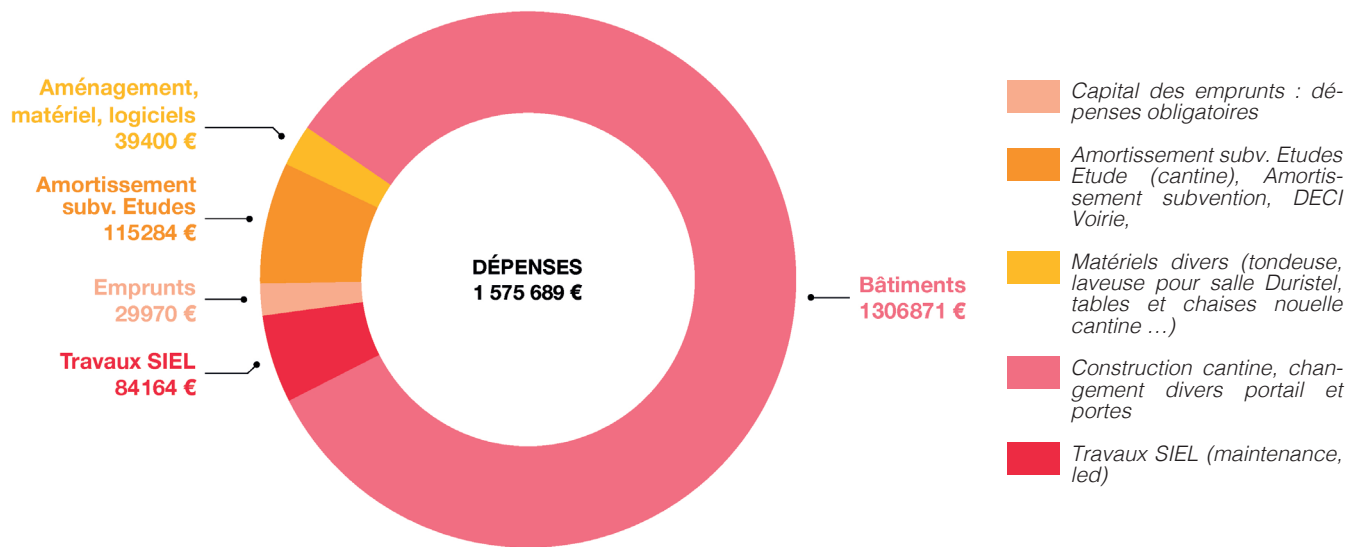
En 2025, nous vous donnons rendez-vous le 8 novembre, pour la 2ème édition !



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENTS



DÉPART EN RETRAITE ODILE DEPLAUDE



28, ce chiffre pourrait être affiché à la rubrique « quelques chiffres »!

C'est le nombre d'années que Mme Odile Deplaude a passé à la mairie en tant que secrétaire. Elle a commencé à Tartaras en 1996, succédant à Mme Marie-Andrée Deletraz.

M. Gérard Manet, aujourd'hui maire honoraire, était déjà maire de la commune.

Le 28 février 2024, l'heure de la retraite a sonné. C'est lors d'un apéritif offert par la commune, qu'Odile a remercié M. Gabiaud et M. Manet de ces années intenses de collaboration.

Conseillers municipaux, anciens élus et bien sûr ses collègues Mmes Busarello et Prades, ainsi que des collègues d'autres communes étaient présents pour porter un toast et lui souhaiter une belle retraite bien méritée !

Odile La retraite n'est pas une fin, la retraite est un nouveau départ !

Bon vent Odile !

#NOUVELLE DONNE !

À la suite du départ en retraite d'Odile Deplaude, il a fallu redistribuer les rôles et les compétences du personnel administratif. Ce changement a été anticipé par le recrutement, il y a 2 ans, de Mme Alizée Prades.

Mme Mélanie Martyre est désormais présente à la mairie tous les lundis, mardis et vendredis, le matin, pour accomplir sa charge de directrice de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) avec la gestion des inscriptions des élèves à la garderie du matin et du soir, et à la cantine. Elle est l'interlocutrice directe avec les familles.

L'installation de Mélanie a permis à Mme Busarollo de s'orienter sur des compétences telles que la préparation et les compte-rendus des conseils municipaux, les finances et le budget.

En 2024, à bras le corps, elle a pris en charge le dossier « Construction du Restaurant Scolaire- ALSH » dans sa phase Appel d'Offres. Un lourd, fastidieux et méticuleux aspect du projet, qu'elle a su mener avec efficacité et professionnalisme. Nous remercions notre personnel administratif, technique et d'animation pour leur engagement, leur assiduité et leur professionnalisme.

#RECONVERSION PROFESSIONNELLE

De formation ingénieur en génie civil, j'ai travaillé pendant 35 ans dans les Travaux Publics dans le groupe Eiffage, quasiment toujours à Saint Etienne.

J'ai débuté dans la conduite de travaux et les méthodes d'exécution sur des chantiers de génie civil comme par exemple l'agrandissement du Stade Geoffroy Guichard à Saint Etienne pour la coupe du Monde 1998.

Après l'arrivée de mes 3 enfants, je me suis orientée vers le secteur des études techniques, toujours très en lien avec les chantiers, puis ensuite vers les études de prix (réponse à des dossiers d'appel d'offres) dans le domaine des soutènements et fondations profondes.

Depuis quelques temps, j'envisageais une reconversion professionnelle. Suite à un bilan de compétences et un stage d'immersion, j'ai décidé de sauter le pas et de me diriger vers le métier de secrétaire de mairie.

Depuis la rentrée de septembre, j'ai repris des études en Licence Professionnelle des Métiers de l'Administration et des Collectivités Territoriales, à l'université Jean Monnet à Saint Etienne. Cette licence s'effectue en alternance (une semaine à la fac et 3 semaines en administration).

Quand je ne suis pas en cours, je travaille en mairie, 3 jours à

Saint Martin La Plaine et 2 jours à Tartaras. Ces 2 lieux d'apprentissage me permettent de découvrir la diversité des tâches administratives et la polyvalence du métier.

Je remercie beaucoup Monsieur le Maire et le conseil municipal d'avoir accepté de m'accueillir, et ainsi de me donner l'opportunité d'apprendre mon futur métier au contact d'Elisabeth Busarello et Alizée Prades.

Nathalie André



**LES DÉPLAUDE
DE TARTARAS**
PAYSANS - VIGNERONS



COLLINES RHODANIENNES
INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

7 rue du Prieuré - 42800 TARTARAS
Accueil sur rendez-vous au 04 . 77 . 75 . 91 . 20
ou au 06 . 16 . 72 . 63 . 38
lesdeplaude.tartaras@orange.fr
www.lesdeplaude.com




GALISS'COM
AGENCE DE COMMUNICATION

Création de site web
Développement d'applications internet
Création graphique : logo, print
Objets publicitaires, goodies
Signalétique : marquage véhicule, panneaux
Création de stand salon

06.62.55.56.10
stephanie@galiss-com.fr
www.galiss-com.fr

RÉGUILLON



GROS ŒUVRE MAÇONNERIE

BÉTON DE CHANVRE




Nous contacter pour un projet ou un devis.

04 74 29 63 14 - contact@reguillon.fr
68 rue Sergent Geoffroy - BP 430 - 38550 St Maurice l'Exil

WWW.REGUILLON.FR

L'ART du COCHON BIO

**PLEIN AIR
SANS NITRITE
NI COCHONNERIE**



Viande fraîche & charcuterie sur commande

☎ 06 63 32 65 26 - ✉ lecochondetartaras@gmail.com
Philippe Chorier - Lieu-dit Doivin, Murigneux, 42800 Tartaras
lartducochonbio.wordpress.com



BURGERS

John's Truck

FRITES & CIE

PATRICK FONT
JUS
ET
NECTARS

JUS DE DÉGUSTATION

6 ROUTE DE GIVORS, 42800 TARTARAS
04 78 07 48 60 - WWW.PATRICK-FONT.COM

**FERME DES
Clavelles**



VENTE À LA FERME
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 15h à 19h

**MARCHÉ de
RIVE DE GIER**
Vendredi matin

4 sentier des Mules - 42800 TARTARAS - 06 16 38 65 05

CAVE BALTHAZARD

BIÈRES - VINS - SPIRITUEUX - BOISSONS SANS ALCOOL
ÉPICERIE FINE - PRÊT DE MACHINES À BIÈRE

06 81 84 79 62
06 77 35 95 92

Zone industrielle Beaulieu - Saint Martin la Plaine

OUVERT LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS
de 10h à 13h et de 14h30 à 19h

HORAIRES

Lundi : 8h30 à 12h et 14h à 19h
Mardi et mercredi : 8h à 19h
Jeudi à samedi : 8h à 19h30
Dimanche et jour férié :
8h30 à 13h

☎ par téléphone

Ripa Fleurs

E. Vernay Afonso
Ouvert 7j/7

103, rue Jean Jaurès
42800 RIVE DE GIER

04 77 75 02 11
ripafleurs42800@gmail.com

IL ÉTAIT UNE FOIS

#2024 : 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

FAITS ET PRINCIPAUX ACTEURS ET PROTAGONISTES SUR LES COMMUNES DE TARTARAS ET DARGOIRE (fin juillet et août 1944)

Après quatre ans d'occupation allemande, beaucoup de souffrances et de privations, vinrent les débarquements de Normandie et de Provence, avec le retrait des troupes ennemies et son lot de combats qui accompagnèrent ce reflux des armées occupantes, sans oublier le travail de sape des mouvements de résistances ainsi que celle non militaire mais tout aussi importante de certaines personnalités locales. Le but de cette petite étude est de remettre en lumière les acteurs locaux de cette période, politiques, combattants, résistants et civils ordinaires.

1. La libération des collectivités

Afin de préparer le débarquement de Normandie puis celui de Provence et d'entraver la production des usines de matériels destinés à l'armée allemande ainsi que celle des réseaux de transports en particulier ferroviaires, les alliés réalisèrent plusieurs bombardements dans la Région (La Ricamarie, Firminy le 10 mars 1944, St-Etienne, Chambéry, Grenoble et Lyon le 26 mai, Givors Grigny et Chasse sur Rhône le 12 Août¹. Dès le débarquement de Provence avec la 1^{ère} armée sous le commandement du général **De Lattre de Tassigny**, des actions de la Résistance prennent de l'ampleur avec des actions de sabotage dans les usines de Rive de Gier, Châteauneuf et Saint-Chamond. Les troupes allemandes quittent St Etienne le 19 août 1944 et Rive de Gier se libère le 22 août. **Les mouvements unis de la Résistance (MUR)** qui avaient encouragé la création de **CDL (Comités départementaux de Libération)** sont appuyés par le **comité français de libération nationale (CFLN)** c'est-à-dire le gouvernement d'Alger (Ordonnance d'Alger du 21 Avril 1944).

Dans chaque département une unification de la Résistance se fera à travers deux structures :

- La résistance militaire sous le nom de FFI (Forces françaises de l'intérieur)
- La Résistance civile sous le nom de CDL (Comité départemental de libération)

Le CDL nomme des responsables qui passent dans les communes pour conserver ou révoquer les maires et conseillers municipaux en place sous le régime de Vichy et les remplacer éventuellement par des membres désignés, et ce à titre provisoire.

¹ Une association se créera à St-Etienne : « **Les jeunes de la libération nationale** » qui mènera une campagne de solidarité pour les victimes des bombardements : « le Noël des sinistrés » : les collectes à Tartaras des 24 et 25 décembre 1944 permirent de récolter une somme de 268 F. Dans le domaine des collectes à la libération, une autre fut organisée sur la commune le 12 mai 1946 pour un organisme national de solidarité des anciens combattants du nom de « **Victoire** » qui était sous le haut patronage du général de Gaulle : elle rapporta 180 F.



Libération de Saint-Chamond (le Progrès, Fonds privé de l'institution Sainte Marie)



Libération de Saint-Etienne (Archives Municipales de Saint-Etienne ,5 FI 10574)

Sur la commune de Tartaras

Raspilaire Barthélémy² désigné par le CDL convoque le 30 août 1944 à 16h le conseil en place. (En place depuis le 19 mai 1935). Margaron Joseph³ membre du conseil est nommé maire à titre provisoire ainsi que Girard Antoine⁵ comme adjoint.

Un CCL (Comité local de libération) est formé. Il est composé de : Margaron Joseph³ ainsi que Girard Antoine⁵ comme **représentants des MUR (Mouvements unis de la Résistance)**, Claude Payre⁶ représentant du Parti Paysan, Barthélémy Raspilaire représentant le **Parti communiste**, Morel Joannès⁷ représentant le

front national (Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France), Deplaud Jean-Claude (dit Claude)⁸ le représentant des équipes chrétiennes.

²**Barthélémy Louis Jean Raspilaire**. Né 1er avril 1897 à Rive de Gier au 45 rue du Mouillon, Fils d'Henry Raspilaire 32 ans et d'Antoinette Corompt 25 ans ; Il vivait avec sa deuxième épouse Claudine Sophie Labranche (née en 1907) épousée le 10 mai 1930 à Tartaras (Sa première épouse du 16 février 2021 en Suisse, dont il divorça était Joséphine Philippart) il est déclaré viticulteur le 19 mars 1931 à la naissance de son fils Henri et agriculteur au recensement de 1936 et il résidait à Murigneux à Tartaras. En 1944 il est dans la résistance sous le pseudonyme « Le baron » avec le groupe de **Joannes Bonnel**⁴ à Rive de Gier dont beaucoup seront arrêtés et déportés. Il restera conseiller municipal jusqu'en 1953. Il est encore recensé en 1962 sur la commune où il vit seul (Veuf et son fils Henri a quitté le foyer) Il faisait partie du secours rouge international. Décédé à St Chamond le 9 avril 1984.

³**Joseph Marius Margaron** Cultivateur, né à Tartaras le 15 octobre 1883 ; Conseiller municipal élu le 7 octobre 1919, adjoint le 17 mai 1925 il reste au conseil en cette qualité jusqu'au 19 mai 1935 ; Elu aux élections de 1945 il restera maire et il deviendra adjoint le 26 octobre 1947 ; il décède le 17 juin 1950. Son épouse Marie Mézonier (née en 1890 à Rive de Gier, décédée en 1966) était institutrice au village.

⁴**Joannès Bonnel** né le 21 décembre 1918 à Châteauneuf ; marié et père de deux enfants il est fait prisonnier le 17 juin 1940, il s'évade en 1941 et revient à Rive de Gier ; il rentre en résistance avec les francs-tireurs et partisans français (FTP) ; son nom de clandestinité était « Paul ». Arrêté le 7 février 1944, emprisonné à Montluc puis expédié au camp de Dachau qui est libéré le 29 avril 1945 ; il meurt en Suisse à Rorschach où on le soignait le 20 juin 1945. Son corps est rapatrié en décembre 1949. Son frère **Joseph Bonnel** né le 22.08.1926 sera lui aussi résistant, ancien officier FFI et membre du bureau de l'ANACR (Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance) et président de l'amicale des anciens résistants ; décédé le 10.10.2010.

⁵**Antoine Girard** né le 06.04.1882 à Tartaras, employé du PLM, il deviendra maire de la commune du 26 octobre 1947 au 30 septembre 1951 après avoir donné sa démission le 7 août 1951. Marié le 23 mai 1908 à Marie Reine Angélique Lafumat. (16.01.1883, Quintenas Ardèche-15.10.1955)

⁶**Claude Marie Payre** né le 19 septembre 1883 à Dargoire (Décédé le 01.07.1957 à Tartaras) était cultivateur à Tartaras au bourg de Dargoire chez son beau-père Jean-Pierre Berger père de Marie Berger son épouse (8.11.1991 Tartaras, 6.01.1974) Il restera conseiller municipal de Tartaras jusqu'au 26 octobre 1947.

⁷**Joannes Pierre Morel** né le 4 novembre 1900 à Tartaras était cultivateur à Murigneux. Il restera conseiller municipal de Tartaras jusqu'au 22 mars 1959. Décédé le 06.06.1981 à Tartaras.

⁸**Jean-Claude dit Claude Deplaud** (né le 27 septembre 1908 à Tartaras, décédé le 20 décembre 1991) deviendra adjoint le 15.11.1950 puis maire le 30.09.1951 après le décès de Joseph Margaron et la démission d'Antoine Girard ; il le restera jusqu'en mars 1977, puis sera à nouveau élu comme conseiller de 1983 à 1989. Marié le 16.11.1944 à Marie Eugénie Paillex (14.11.1912 Chazelles sur Lyon-19.02.1983 Tartaras)

Le 1er octobre 1944 le CCL réuni en mairie modifie la composition du conseil municipal : 6 membres de l'ancien conseil sont « éliminés » dont **Claude Laurent**⁹ l'ancien maire et ce pour « opinions et actions vichyssoises », les 5 autres se résistent. (Jean-Pierre Clapisson¹⁰, Jean-Pierre Girard¹¹, Joseph Vanel¹², Antoine Balley¹³ et Antoine Berlier¹⁴).

⁹**Claude Laurent** né le 24 février 1879 à Tartaras était maire depuis le 19 mai 1929. Ajusteur mécanicien puis forgeron aux ateliers d'Oullins en 1903 Il devient agent d'assurances à « la Populaire » en 1926 puis cafetier après 1944.. Il épousa le 18.04.1903 à Tartaras Joséphine Claudia Vendange, couturière (née le 17.03.1884) fille de Pierre Vendange entrepreneur de maçonnerie en 1903. Malgré une lettre de protestation auprès du préfet en date du 30.08.1944 dans laquelle il dit aussi rendre sa carte d'identité de maire et son autorisation de port d'armes, le préfet entérinera la décision du CCL. Il décède en 1945.

¹⁰**Jean-Pierre Clapisson** né le 17.09.1877 à Tartaras vivait au bourg avec son épouse Marie Perrot (4.02.1884 St Maurice sur Dargoire, 31.07.1950 Tartaras) ; était cultivateur Conseiller municipal depuis mai 1925 et adjoint depuis 1935 ; marié le 9 septembre 1919 à St Maurice sur Dargoire.

¹¹**Jean-Pierre Girard** né le 14.09.1877 à Tartaras était retraité du PLM. Elu au conseil depuis le 19 mai 1935. Vivait au bourg avec son épouse Clémence Vialon originaire de Rive de Gier (Mariés depuis le 25.11.1904)

¹²**Joseph Vanel** était né le 11.10.1891 à Cellieu. Cultivateur, marié le 28.08.1920 avec Marie Antoinette Vial tartarinaire (5.05.1884-12.07.1966) à Murigneux ; était conseiller municipal depuis 1929

¹³**Antoine Balley** né le 30.01.1895 à Tartaras au bourg de Dargoire Agriculteur avec son épouse Bénédicte Forissier originaire de St Jean de Touslas (Née en 1896 ; Décédée en 1984) ; Antoine décède en 1948

¹⁴**Antoine Berlier** né le 30 mai 1879 à St Paul en Jarez ; décédé en 1962 à Tartaras. Cultivateur vivait au bourg avec son épouse Adèle Françon de Longes (3.12.1878-10.02.1952 Tartaras)

4 membres de l'ancien conseil sont conservés : **Barthélémy Saunier**¹⁵, **Marius Guillaume**¹⁶, **Morel Antoine**¹⁷ et **Canel Jean-Baptiste**¹⁸.

Les 6 membres du CCL complètent le nouveau conseil municipal (10 membres) :

¹⁵**Barthélémy Saunier** : Cultivateur né à Mornant le 06 mai 1892 ; Conseiller municipal du 19 mai 1935 au 26 octobre 1947. Sera réélu le 29 avril 1945 et restera au conseil jusqu'en 1947. décédé le 15.11.1968 à Monthonnex sous Clermont (74). Son épouse Jeanne Amélie (Chapotaz était de Monthonnex sous Clermont née en 1899).

¹⁶**Claude (Dit Marius) Guillaume** : Agriculteur, né à Tartaras le 9 décembre 1892 ; Marié le 4.03.1918 à **Rosalie Pierrette Chavassieux** 1895 à Tartaras- 11.01.1972 Tartaras). Elu conseiller municipal le 5 mai 1935, installé le 19 mai 1935, nommé adjoint le 3 mai 1953 ; premier adjoint le 22 mars 1959 ainsi qu'en 1965 le 21 mars. Il restera au conseil jusqu'en 1971. Décédé à Rive de Gier le 28.10.1971

¹⁷**Morel Benoît Antoine dit Antoine** : Agriculteur, né à Murigneux à Tartaras le 21 novembre 1892 ; marié à **Jeanne Marie Champailleur** de St Joseph en 1936. Il restera conseiller jusqu'en 1959

¹⁸**Canel Jean Baptiste** : Métallurgiste chez Tournigand à Rive de Gier né le 15 octobre 1899 à Tartaras ; Marié à **Claudia Champailleur dite Maria** née à St Didier sous Riverie le 17.12.1900 Restera Conseiller municipal jusqu'au 21 mars 1965. Décédé le 23.01.1979 à Tartaras

Le 25 octobre 1944 ce conseil provisoire est convoqué pour être installé sous la houlette des membres du CDL que sont **Mrs Giller**, **Escot** et **Deplaud Marius**¹⁹ frère de **Claude Deplaud** ; **Canel Jean-Baptiste** est absent excusé. «**Marius Deplaud** demande que l'on procède à l'élection du maire». Sous la présidence de **Girard Antoine** le plus ancien de l'assemblée on procède au vote : **Joseph Margaron** obtient 8 voix et **Antoine Girard** 1 voix. **Joseph Margaron** est donc élu maire. On passe à l'élection de

IL ÉTAIT UNE FOIS

l'adjoint : **Antoine Girard** est élu à l'unanimité avec 9 voix.

¹⁹**Marius Clément Deplaud** (né le 25 mars 1913 à Tartaras) dessinateur industriel chez Brunon-Valette à Rive de Gier faisait partie d'une fratrie de 5 enfants dont **Claude Deplaud** (Les Deplaud vivaient au hameau de Murigneux à Tartaras) ; le père était **Joseph** et la mère **Christine Rivory**. Décédé à Valence le 07.05.2000. Il appartenait aux MUR et était très actif dans les équipes chrétiennes pour distribuer divers tracts. Son épouse était depuis le 5.06.1937 **Laurence Louise Mayere** (née le 19.10.1904 à Veauche ; décédée à Valence le 11.03.1983).

Le 10 novembre 1944 le préfet de la Loire **Lucien Monjauvis** (préfet de la Loire de novembre 1944 à septembre 1947), prenait un arrêté pour confirmer la composition du conseil désigné à titre provisoire.

Pour la petite histoire signalons qu'à la libération compte tenu de la pénurie due à la guerre en ce qui concernait divers produits autres qu'alimentaires, les communes durent nommer des représentants dans diverses **commissions consultatives** afin de vérifier le bien-fondé des demandes et la qualité des demandeurs ; ainsi sur la commune furent entre autres commissions désignées comme représentants :

- **Canel Jean Baptiste**, **Clapisson Jean**²⁰ et **Blanchard Marius**²¹ pour la **commission « des pneumatiques »**
- **Girard Antoine**, **Raspilaire Jean Barthélémy** et **Canel Jean Baptiste** pour la **commission « des textiles et des chaussures »**

²⁰**Clapisson Jean** né le 12 avril 1923 à Tartaras fils de Jean-Pierre

²¹**Blanchard Marius** né le 8 juin 1912 vivait au village ; il était métallurgiste chez Tournigand (Laminier circulaire et presse à forger) à Combeplaine (Marié à Eugénie Defour de St Maurice sur Dargoire. Décédé le 3 janvier 1980).

Sur la commune de Dargoire

C'est le même **Barthélémy Raspilaire** qui convoque le conseil municipal le 30 août 1944 à 19 h. « *Après un contact d'un quart d'heure, Raspilaire Barthélémy fait connaître aux membres présents que le conseil est maintenu par le CDL* ».

Georges Condamin²² reste donc maire et tous les membres du conseil sont reconduits : **Auguste Brun**²³, **Mathieu Perrot**²⁴, **Aimé Payre**²⁵, **Antoine Perrot**²⁶, **Rémy Blachier**²⁷, **François Jalabert**²⁸, **Auguste Charmy**²⁹, **Gabriel Vincent**³⁰, **Néel Jean Baptiste**³¹.

« *Mr Raspilaire fait tout de même un petit reproche au maire, celui de n'avoir pas pavoisé le jour de la libération du canton* ». Le maire **Condamin**, avec un bon sens paysan, répond et objecte, « *Qu'il n'avait reçu d'ordre et que s'il n'avait pas pris la responsabilité de lui-même, c'était par mesure de prudence vis-à-vis d'une population sans défense à la merci du passage des colonnes allemandes en repli se trouvant encore à nos portes* ». Il ajoute « *Qu'il continuera à servir et obéir sans arrière-pensée aux ordres supérieurs des autorités responsables du moment* ». Néanmoins le maire, par prudence, lors du conseil municipal qui suivit, avec la présence d'un dénommé **Escoffier** du CDL qui devait prendre part aux délibérations, se presse de « rendre hommage au général De Gaulle dans l'action qu'il entreprend avec les forces de la Résistance pour la libération d'une grande partie du territoire français » et il ajoute que ce dernier « peut compter sur nous pour que la France vive en concorde et en paix ».

²²**Georges Condamin**, Maire de Dargoire de mai 1935 à 1950 ; premier Président du « club loisirs et amitiés Dargoire Tar-

taras » en 1978. Il le restera jusqu'en 1981. Né en 1901 à St Jean de Touslas il était agriculteur aux Granges. Il décéda le 30.11.1993 ;

²³**Auguste Brun** de la Fléchette né à St Etienne en 1899, cafetier ;

²⁴**Mathieu Perrot** agriculteur au Gandillon né à Dargoire en 1887.

²⁵**Aimé Payre** du Beaujolin, né en 1882 à Dargoire était exploitant agricole ;

²⁶**Antoine Perrot** agriculteur aux Bruyères, né en 1858 à St Jean de Touslas.

²⁷**Rémy Blachier** né en 1890 à Réaux, agriculteur à la Fléchette ;

²⁸**Jean François Jalabert** né en 1904 à Dargoire agriculteur à Paradis, décédé en 1981 ;

²⁹**Auguste Charmy** agriculteur à la Fléchette, né à Dargoire en 1903 succéda à Georges Condamin et sera maire de 1950 à 1959 ; décédé en 1973 ;

³⁰**Gabriel Vincent**, du bourg, agriculteur, était né le 15 février 1892 à Rive de Gier ;

³¹**Jean-Baptiste Néel** du bourg, métallurgiste était né à Ste Catherine en 1888.



De G à D ; **Claude Laurent** maire de Tartaras en 1932 (Inauguration du buste de Bossut) et **Georges Condamin** maire de Dargoire (Le Progrès du 09.01.1984)

2. La contribution fondamentale de la résistance à la libération

Par leurs actions quotidiennes dans les usines avec un ralentissement volontaire de sabotages discrets, erreurs discrètes etc... beaucoup d'individus peuvent être considérés comme des résistants individuels. D'autres sous couvert de leur activité sont restés dans leur quotidien professionnel tout en participant à des actions coordonnées de réseaux structurés. Certains sont partis dans des maquis pour prendre les armes ou se cacher (Réfractaires au service de travail obligatoire le STO par exemple). Des civils ont également participé à cette résistance à l'occupation ennemie par des actes quotidiens d'aides diverses (en particulier pour les maquis) mais aussi à la protection de populations menacées comme les juifs par exemple.

1. Les résistants nés à Tartaras

Bajard Jacques (Dit Pierre)

Il est né le 22 novembre 1909 à Tartaras. Fils de **Pierre**, ouvrier mineur et **Augustine Vuillemin** qui vivaient au bourg de Tartaras. Métallurgiste (Chaudronnier) chez **Marrel** à Rive de Gier. Soldat appartenant au 38e régiment d'infanterie de Saint-Etienne pendant la guerre. Entré dans la Résistance il disparaît lors d'une mission de liaison dans le Puy de Dôme. On le retrouve incarcéré au Stalag VI F ; il est ensuite « travailleur libre » à **Oberhausen** dans la **Ruhr**. Acte de résistance ou tentative d'évasion ? Il est arrêté et condamné par un tribunal civil aux travaux forcés et se retrouve à **Dachau** puis au camp de **Sachsenhausen** (30 km au Nord de **Berlin**) sous le statut de déporté interné, matricule 10430. A la libération du camp par les soviétiques il est déjà décédé le 29 avril 1945 (dossier 152685 du ministère des anciens combattants). La transcription à Rive de Gier eu lieu le 13.04.1951. Déclaré mort pour la France. Son nom n'est pas sur

le monument aux morts de Tartaras. Demande a été formulée par la mairie qui s'engage à faire le nécessaire.

Bajard Marius

Frère de **Jacques**. Né le 18 janvier 1914 à Tartaras ; Métallurgiste lui aussi chez **Marrel** à Rive de Gier. Marié à **Julie Esther Charrière** en 1937 (divorcera en 1945) ; FTPF Franc-tireur partisan français à Rive de Gier puis au camp **Wodli** (Haute Loire). ; résistant des Forces françaises de l'intérieur (FFI) ; il est décédé le 25 septembre 1982 à St Chamond : (INSEE).

Buissonnet Louis Claude

Enfant de Tartaras, né le 18 novembre 1911 ; il était métallurgiste à l'usine Marrel de Rive de Gier (Serpenteur en laminoin). Son père était **Pierre Marie Buissonnet**, (né le 11.12.1884) cultivateur, habitait au bourg de Dargoire à côté du garripelé des mille tuiles sur la commune de Tartaras puis tenancier d'un café petite restauration, grosse ferme, type clos lyonnais avec jeu de boules « *Les amis de la Roussillière* » qui se tenait en haut de la côte de la Roussillière à Saint-Maurice-sur-Dargoire, avant de tourner vers Murigneux, et qui était un ancien relais de diligence. Sa mère **Annette Gabert** (née le 02.07. 1887) était originaire de Tartaras. Il avait deux frères : **Jean Etienne** (23.02.1920-22.08.2011) dit Etienne et Claudius.(08.05.1927-22.03.2013). Il se marie le 25.04.1935 avec **Joséphine Antonia Ville** (12.12.1916/17.07.1944) de Larajasse et le couple s'installe au lieu-dit « *La Côte* » juste avant la Roussillière. Arrêté le 4 juin 1944 à la Roussillière, après dénonciation, sur la commune de Saint-Maurice sur Dargoire avec son père **Pierre**, son frère **Jean Etienne**, **Jean Montagne** et **Jean Terrasse** de la Roussillière ainsi que **Jean Marie Antoine Guillermin** de « la côte » employé au gaz (Né à St Maurice le 17.09.1882 et mort à Rive de Gier le 21.02.1963). Cette arrestation faisait suite à différentes recherches des Allemands et aux rafles dont **Jean Bourge**³² et **François Aubert**³³, de l'usine du Duralumin furent les victimes, suite au fameux sabotage du 21 mai 1944 du groupe « *Ange* » de la Résistance appelé « le coup du Duralumin »³⁴ qui avec la pose d'un puissant explosif détruisit le laminoin de l'usine de Rive de Gier, causant ainsi la destruction d'un outil de production de l'occupant (Aluminium) mais évitant aussi un bombardement des forces alliées qui aurait sans doute provoqué beaucoup de morts de civils.

Les Allemands débarquent à « *la Côte* ». La gestapo arrête les femmes qui se trouvent dans leurs habitations, une fouille en règle s'en suit puis l'on se rend à la ferme-café où la fouille continue dans tous les bâtiments attendant pour chercher des armes qui y auraient été cachées. Les hommes ne sont pas là mais se trouvent dans un champ en train de labourer. On questionne et l'on commence les brutalités : on malmène en particulier l'épouse d'Etienne, Jeanne, par des coups de pieds qui provoqueront la mort de deux petites jumelles dont elle était enceinte. Les femmes prises en otage, les hommes prévenus décident de se rendre. Le jeune Claudius alerté par un voisin **Jean Marie Forest**, n'était pas sur place. (J.M.Forest né le 6.12.1902 à St-Maurice est mort le 16.01.1972 dans la même commune). Pierre le père est libéré, Montagne, Terrasse et Louis Buissonnet sont emmenés en traction à la caserne Grouchy de St Etienne.

Guillermin Jean Antoine et Etienne Buissonnet sont emmenés par faute de véhicule à pied à la Madeleine sous bonne escorte de miliciens où deux voitures devaient les conduire à la gendarmerie de Rive de Gier. Croisant ces véhicules dans leur descente sur Rive de Gier, on les remonte à la ferme café et on oblige Etienne Buissonnet à déblayer des gravats dans le souterrain croyant toujours y trouver des armes. Rien n'étant

trouvé, on libère les deux hommes. Louis appartenait au réseau « Ange » et il avait des contacts avec les maquis voisins. Louis Buissonnet, Jean Montagne et Jean Terrasse sont internés ensuite à Compiègne le 24 juin. Ils sont emmenés au camp de concentration de Dachau le 2 juillet 1944 dans le tristement célèbre « Train de la mort » ; Louis ne reviendra pas. Déclaré Mort pour la France en déportation.

Terrasse et Montagne en reviendront.

De nombreux récits témoignent de ce terrible voyage, en voici un :

« Ce train, le convoi 7909 part de Compiègne le 2 juillet; ils sont 2152 déportés répartis dans 22 wagons. Ce 2 juillet il fait un temps magnifique, chaud, très chaud. A 7 h commence le rassemblement pour l'appel. Les SS, les fusils, les coups de sifflets et de crosse, les chiens qui vous menacent et vous grondent après. L'appel s'éternise se termine vers 8h 30. Alors le troupeau misérable de ceux et celles qui sont encore des hommes et des femmes s'ébranle pour la gare en colonne par quatre. On distribue 2 petites boules de pain et trois petits saucissons pour 3 jours de vivre le temps prévu pour le voyage jusqu'à Dachau. Chaque wagon reçoit 100 à 110 déportés avec un tonneau d'eau ! Le convoi démarre à 9h15. L'enfer commence alors. Les détenus étouffent sous le soleil de plomb, ils manquent d'air. Certains deviennent fous, d'autres s'étranglent mutuellement pour en finir, d'autres encore meurent de soif, déshydratés ; des bagarres surviennent, la folie aidant certains s'entretuent ; d'autres boivent l'urine de la tinette centrale. Certains plus organisés réalisent des turn-over pour que chacun puisse respirer près de la lucarne du Wagon. Un médecin qui vient depuis de heures de se dévouer pour aider ses camarades devient fou et se tranche la gorge avec un tesson de bouteille trouvé dans le wagon. Lorsque le train arrive le 5 juillet à 15h au camp de concentration de Dachau, on dénombre 53635 morts.



De Gauche à droite : Louis Buissonnet (carte d'identité 1944) et Etienne Buissonnet (Photo Le Progrès juillet 1987)

Buissonnet

On ne sait donc pas comment il est mort.

D'après son frère Claudius et d'après les témoignages de ses compagnons de la Roussillière³⁶, il ne serait pas monté dans le même wagon qu'eux car il serait monté dans un autre dans lequel se trouvaient des individus qu'il connaissait. Une tentative d'évasion aurait-elle été tentée ? A l'aide d'un petit couteau dans le wagon de Terrasse et Montagne on creuse un trou dans les lattes du plancher pour respirer. Un médecin détenu se trouve dans la wagon. Tout ce qui est sûr c'est que le paquetage personnel de Louis est arrivé sans lui et que d'après les témoignages d'un détenu **Mancini**³⁷, certainement **César**, « *Détenu enfourneur du four crématoire de Dachau* » il n'aurait jamais vu Louis Buissonnet à Dachau. Louis est donc mort entre le 2 et le 5 juillet 1944. Son nom est inscrit sur les monuments aux morts de Tartaras et Saint-Maurice-sur-Dargoire

³²**Jean François Bourge** est né le 17.02.1896 à Saint-Joseph ; il est mort le 13.04.1945 en déportation au camp de Stassfurt en Allemagne où dans une ancienne mine de sel on installait une usine souterraine; Mort pour la France ; capitaine des Force Française de l'Intérieur (FFCI). Avait servi dans l'armée de l'air lors de la grande guerre comme mécanicien.

IL ÉTAIT UNE FOIS

³³ **François Aubert** né le 31.05.1924 à Rive de Gier, déporté résistant des Forces Françaises Combattantes (FFC) ; Arrêté le 1er juin 1944, déporté et interné de la Résistance (DIR) ; membre du réseau Ange-Buckmaster.

³⁴ **Le coup du duralumin** sera exécuté le dimanche 21 mai 1944 vers 23h par **François Aubert** avec deux ouvriers de l'usine, **Auguste Drivon** le fils du maire de Rive de Gier (né le 30.06.1913 à Rive de Gier) **Pierre Morcillo**, (Né en Espagne) , plus d'autres membres du groupe Ange) **Antoine** et **Emile Borayon** (qui seront les artificiers) et 2 résistants stéphanois **Mondon** et **Muller**. (D'après **Michelle Destour** et le témoignage de **François Aubert**) **Daniel Tagliarino** dans son livre « le Duralumin » écrit que d'après un rapport de police du 24.05.1944 « environ 6 individus dont quatre masqués pénètrent clandestinement, ligotent le garde qui a un fusil de chasse ainsi que deux ouvriers d'entretien dans une zone hors d'atteinte de l'explosion du laminoir qu'ils réalisent ; ils s'échappent ensuite en escaladant le mur d'enceinte. ». Dès le 27 mai un cantonnement d'une quarantaine d'hommes s'installait et ils dormaient dans l'usine pour protéger les machines ; Tous partiront dans la nuit du 15 au 16 août 1944.

³⁵ **Christian Bernadac** a identifié 536 morts ; L'auteur belge **Paul Berben** avance lui 983 morts. Des études plus fouillées et récentes ont revu à la baisse ce chiffre : 519, ce qui n'enlève rien à l'horreur et au tragique de cet épisode de la 2e guerre mondiale.

³⁶ **A Dachau Montagne Jean** né à Cellieu le 09.01.1905 a le matricule 77185. Il était lui aussi métallurgiste ; il est signalé avec son frère **Claudius** né aussi à Cellieu le 12.07.1908 avec le matricule 77184 et qui était jardinier ; Après Dachau ils sont affectés à un « Kommando » situé dans Munich mis à la disposition de l'organisation Todt pour une école d'équitation et une autre école SS. Ils seront libérés à Bad Tölz en Bavière le 02.05.1945. Jean décédera à St-Maurice-sur-Dargoire le 05.12.1949 ainsi que son frère **Claudius** mais le 27.02.1964 pour ce dernier (Ils étaient tous les deux fils de **Barthélémy Félix Montagne** et de **Félicie Ollagnier**)

Terrasse Jean né à St-Maurice-sur-Dargoire le 17.08.1910 avait à Dachau le matricule 77450 ; il sera libéré dans ce même camp le 29.04.1945. Il était le fils de **Aimé Terrasse** et de **Catherine Polignon**. Il est mort à St Chamond le 2.06.1975. Déporté et interné de la Résistance (DIR) et Résistance Intérieure Française (RIF) ; statut de déporté résistant isolé.

³⁷ **Deux frères Mancini** se trouvaient à Dachau, **Emile** (Matricule 76016) né le 7.02.1911 à Rive de Gier, ouvrier au Duralumin, arrêté alors que son dernier domicile était à Frigérin sur St Joseph il décéda à Dachau le 30.09.1944 après être passé par Auschwitz **César Albert** (Matricule 76214) était le cadet né le 8.04.1908 à Givors. Revenu de Dachau il décéda le

16.10.1951 à St Chamond. Leurs parents étaient **Charles Célestin Mancini** de San Vittoré Del Lazio et **Caroline Amélie Borgarelli** de Santelia Fiumerapido en Italie



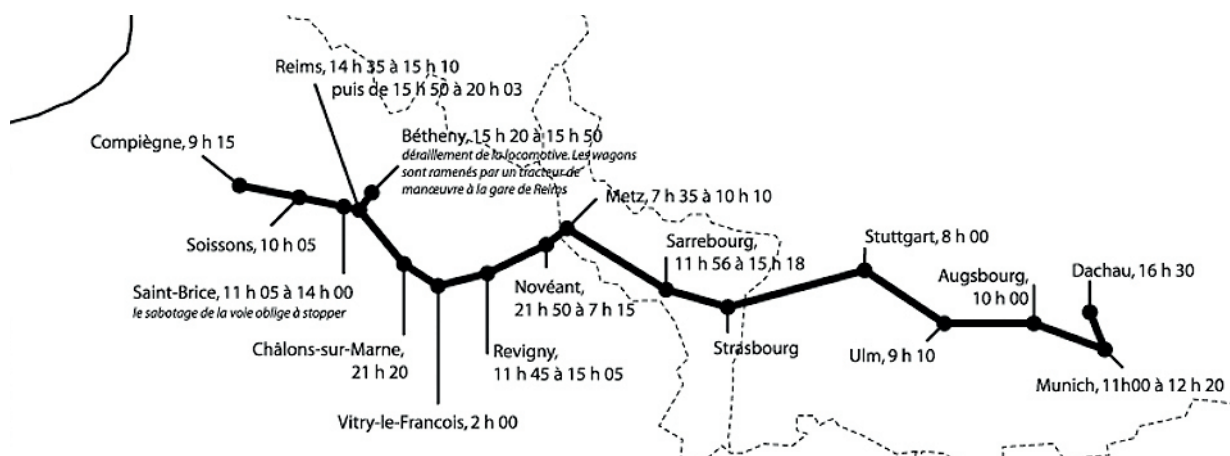
L'usine du duralumin (Carte postale)



Wagons du train de la mort retrouvés à Dachau



Entrée du camp de Dachau :
« Le travail rend libre »



Itinéraire du train de la mort entre le 2 et le 5 juillet 1944 de Compiègne à Dachau (Fondation pour la mémoire de la déportation. Livre mémorial)



La ferme-café de la Roussillière (2024) : de gauche à droite : arrière et devant des bâtiments (Photos Gérard Manet)

2. Résistants dont les actions ou les protagonistes ont été en lien avec Tartaras

► Les Résistants des combats sur la N88 de la Madeleine du Rocher percé jusqu'à la bataille de Brignais.

Alors que les troupes allemandes quittent St Etienne le 19 août 1944, les derniers convois passent par la vallée du Gier et les résistants de l'armée secrète les harcèlent, en particulier au niveau de la Madeleine carrefour de plusieurs communes de la Loire et du Rhône. Le 20 août Un camion militaire accidenté et abandonné se trouve en contrebas de la nationale 88 dite route de Toulouse. (Au lieu-dit, semble-t'il « Chambon ») Les maquisards commandés par **Louis Albert**³⁸ s'emparent du matériel et le dénommé **Jean-Marie Rivollier** est posté en qualité de sentinelle en bord de route. Arrive alors en direction de Rive de Gier une traction noire, avec son escorte, et une personne en descend : **Gustav Neumann**³⁹ alias **Armand Bernard**, l'adjoint au chef de la Gestapo de Saint-Etienne. Les FFI ouvrent le feu, ils tuent Neumann, des soldats allemands ainsi que le stéphanois **Louis Lalloué** responsable milicien, le chauffeur. Dans le combat **Jean-Marie-Rivollier** est gravement blessé et trois résistants blessés. (**Jean Ottaviano**, **Joseph Piasceck** et **Louis Loche**)⁴⁰. Le corps de Neumann aurait été jeté dans le Gier et il réapparaît quelques jours après à la suite d'une décrue. Il sera enterré dans la fosse commune du cimetière de Saint-Romain en Gier.



Gustav Neumann

Une autre escarmouche de harcèlement des troupes allemandes, commandée par le lieutenant **Robert Kuppich**⁴¹ s'était produite en amont : au lieu-dit Rocher-percé en bas de Tartaras et toujours sur la nationale 88 ou légèrement plus loin⁴² en direction de Rive de Gier les Allemands cherchant à revenir par le CD 42 pour rejoindre Lyon . Participent à ces combats : **Marius (Claudius) Berlier**, **Jean Baptiste Desselle**, **Charles Castel** et **Charles Gourdou**. Les deux premiers seront tués ou blessés à Brignais au carrefour des 7 chemins (27.08.1944), sur la com-

mune de Vourles ; Le lendemain des combats se poursuivront à Oullins. Les blessés étaient acheminés aux hôpitaux voisins dont celui de Rive de Gier où décéda **Jean Baptiste Desselle** (Le 5.10.1944) **Castel** et **Gourdou** de l'armée secrète (AS) qui devaient assurer la liaison entre les groupes FFI de Rive de Gier et Givors seront tués plus tard, le 30 août en passant par Echalas. En effet ce jour-là une tragique méprise se produisit : un avion bombardier anglais mitrailla leur véhicule au lieu-dit du Gonty à Echalas et les tue.

³⁸**Louis Aimé Vincent Albert** est né à St-Genis- Terrenoire le 16.07. 1909 ; membre des FFI ; décédé à Chavanay le 22. 10. 1972

³⁹**Gustav Neumann**, avait pour devise « le loup afghan se chasse avec un chien d'Afghanistan » (ce qui voulait dire que pour arrêter un résistant il faut un soutien français !). Une note de la Résistance le décrivait comme : « grand,mince,sarcastique parfois spirituel et parlant très bien le français »

⁴⁰**Jean Ottaviano** , FFI était né le 7.03. 1904 à Naples en Italie. **Joseph Piasceck** était un polonais ; **Louis Loche** FFI appartenait au corps franc de **Joseph Coste dit Laffy** (né le 9.03. 1917 à Lorette)

⁴¹**Robert Kuppich alias Servais** était né le 19.06. 1920 à Raon-l'Etape (88) ; décédé à Annecy le 9.03. 1991

⁴²Le convoi allemand essayait de rejoindre le CD42 pour se rendre à Lyon ; il y aura une vingtaine de morts et les rafales s'entendront de la Fléchette sur Dargoire jusqu'à l'entrée de Rive de Gier.

⁴³**Arnaud** travaillait au Duralumin où il avait fondé un groupe du personnel pour la résistance



Sur cette photo transmise en 1998 par **Gabriel Coret** on trouve ; debout, de gauche à droite, **Capitaine Leclerc**, un inconnu, **Le capitaine Marcel Arnaud** chef de l'AS Gier 43, **Charles Castel** ,**Mme Castel** (**Violet Newman** d'origine anglaise , mariée à Birmingham le 19.06. 1937) , **lieutenant Sage** venant des compagnons de France responsable du secteur de St-Paul-en-Jarez, **Mlle Ollagnier** secrétaire qui deviendra **Mme Arnaud**. Accroupis de gauche à droite : **Francis dit « Fifi » Martin-Rosset** (Son épouse résistante également deviendra principale du collège de Burdeau à Rive de Gier, **Charles Gourdou** et ses enfants. La photo aurait été prise d'après **Gabriel Coret** le 18.08.1944. (**Ripagérien**, **Coret** était aussi membre de l'AS. Décédé le 01.10.2006 à 88 ans)



A la libération de Rive de Gier, le 22 août 1944 rassemblement place de la libération avec au centre **Marcel Arnaud** et en second plan **Robert Kuppich** (Collection privée, tirée du livre de **Michelle Destour : Rive de Gier 1939-1945**)

IL ÉTAIT UNE FOIS

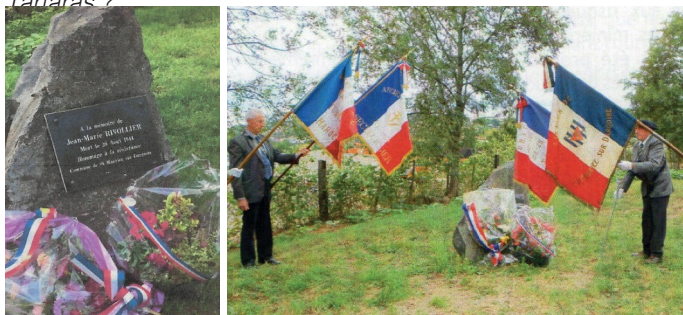
Rivollier Jean-Marie

Né à Rive de Gier le 14 septembre 1909, il était le fils de **Marie Jules Rivollier**, manœuvre et de **Perrine Piégay** domiciliés à Saint-Martin la Plaine. Son épouse était **Marie, Jeanne Audin**. A la déclaration de la guerre en 1939 il est affecté au dépôt d'artillerie puis pour une durée indéterminée comme métallurgiste aux établissements **Claveyrolas** de Rive de Gier où il résidait. Il ne rejoint aucun maquis mais reste un résistant sédentaire et il rejoint le 1er janvier 1943 l'Armée secrète de la vallée du Gier dans le groupe franc de **Louis Albert** ou il avait le grade de sergent des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Lors de l'accrochage de la Madeleine, blessé et s'enfuyant il serait mort le 20 août à 20h **chez Nallet** à Tartaras ⁴⁴

Il est déclaré « Mort pour la France » et tué au combat. Son nom est inscrit sur les monuments aux morts de Rive de Gier, Saint-Maurice-sur-Dargoire et Saint-Martin-la-Plaine. Il n'y a aucun acte de décès établi sur la commune de Tartaras ni sur celle de Saint-Maurice-sur-Dargoire. Il existe en revanche un acte de transcription de décès sur la commune de Saint-Martin-la-Plaine sur lequel il est indiqué qu'il est décédé à **chez Nallet** à Tartaras d'après déclaration de son père. : **Marie Jules Rivollier** Il avait donc après les combats de la Madeleine essayé de se réfugier quelque part.

Chaque année les amis de la Résistance secteur Gier dépose une gerbe à la stèle commémorative qui se trouve au « Chambon » et qui rappelle le sacrifice de J.M Rivollier ; à cette cérémonie annuelle (septembre) participent les deux municipalités de Chabanières et Tartaras

⁴⁴Cette information est sans doute erronée car il n'y a à cette époque aucun Nallet à Tartaras. En revanche en 1944 vivait au Glattard ,hameau de Tartaras au bord du Gier, la famille de **Vallet Marius Antonin** cultivateur patron né le 19 juin 1901 à Condrieu au Rosey et qui venait de décédé en 1943.(Sa tombe est au cimetière communal) Sa veuve, **Marie Françoise Guinand** (née le 4.04.1905 à Tartaras et décédée le 05.01.1975 à Neuville sur Saône) était toujours là avec son fils **Pierre** né en 1925 et ses filles **Madeleine** née le 20 mai 1930, et **Andrée** née en 1942. Rivollier ne serait-il pas allé, blessé, se réfugier à cet endroit pour y mourir malheureusement ? Connaissait-il cette famille ou leur domestique un dénommé **François Durand** (né en 1922) ? Mais pourquoi alors n'y a-t'il pas d'acte de décès à Tartaras ?



La stèle du Chambon et la cérémonie en septembre 2013
(Photos de l'amicale des Résistants et amis de la Résistance secteur Gier)

Berlier Marius (Claudius)

Il est le fils naturel de **Claudia Berlier**. Il naît le 18 mars 1913 à Saint-Chamond (42). Avant la guerre il vit à Rive de Gier puis au Sardon sur la commune de Saint Genis-Terrenoire (qui fusionnera avec La Cula pour donner Génilac). Ouvrier, à la mobilisation de 1939 il intègre le 98ème Régiment d'Infanterie. Le 20 juin 1940 il est fait prisonnier dans les Vosges. Placé au Stalag XII B de **Frankenthal** en Rhénanie il s'en évadera le 10 octobre 1941 et rejoint la France où il est démobilisé à Bourg en Bresse. De retour au Sardon il rentre dans la Résistance et à l'été 1944 il est maquisard dans un maquis communiste du Massif central). Il décèdera donc au combat de Brignais le 27 Août 1944. Il appartenait au mouvement des **Francs-tireurs**⁴⁵ et partisans

français qui était dans les forces française de l'intérieur (FFI) **Claudius Berlier** obtint la mention « Mort Pour la France ». Son nom figure sur les Monuments aux Morts de Vourles, de Saint-Chamond et de Saint-Paul-Jarez (Loire) où il vécut dans sa jeunesse. Il est aussi inscrit et sur la stèle commémorative du Rocher percé à Tartaras (Loire)

⁴⁵ **Le groupe « Francs-tireurs »** de résistants de la Loire distribuait des tracts avec le petit couplet suivant :

« Il n'y a plus de pain, vive Pétain

Il n'y a plus de pommes de terre, vive Hitler

On nous prend pour des couillons, vive la légion 46 ! »

⁴⁶ **La légion** invoquée ici au second degré, n'a rien à voir avec « la légion étrangère » corps d'armée respecté et respectable, mais c'est une référence à la tristement célèbre « légion des volontaires français contre le bolchévisme » créée par **Marcel Déat**. (Collaborationniste notoire et fascisant, membre du gouvernement de Vichy). Cette légion avait un service d'ordre appelé **SOL** (service d'ordre légionnaire) ; sous l'impulsion du gouvernement de Vichy ce SOL devint le 30 janvier 1943 la non moins exécutable « milice française ».

Desselle Jean Baptiste

Il est né le 27 juillet 1904 à Rive de Gier ; fils de **Pierre Desselle** qui était mineur et de **Emilie Chatagner**. Il se marie le 3 septembre 1927 avec **Marie Louise Arnaud** (1908-1968) et ils s'installent à Rive de Gier au 48 rue Jean Jaurès. On sait qu'il était manœuvre. Il devient soldat FFI de l'armée secrète secteur vallée du Gier. Blessé aux combats de Brignais et transporté à l'hôpital de Rive de Gier il y décède le 5 octobre 1944.

Il est inhumé à la Nécropole nationale de la Doua à Villeurbanne comme FFI de l'armée secrète (Tombe 34 rang 18)

Jean Baptiste Desselle est déclaré Mort Pour La France. Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de Rive-de-Gier et sur la stèle commémorative à Tartaras (Loire) au lieu-dit Le Rocher Percé.

Castel Charles Jean-Louis

Né à Lyon dans le VIIe arrondissement le 20 février 1913 ; il est le fils de **Charles Auguste Castel** (1879-1935) directeur d'imprimerie et de **Anne-Marie Joséphine Forest**. Son épouse est **Violet Newman** qui est d'origine britannique née à Birmingham le 17.03.1916 (elle décèdera le 21.04.1999) Ils ont quatre enfants (Sarah, Adien, Cécile et Charles).Il était ingénieur chez Motor Works à Birmingham.

Depuis le débarquement de Provence et la retraite des Allemands, anglais et américains ,avec leurs aviations , essayaient de détruire tous les ponts et nœuds ferroviaires de la Région et de la vallée du Rhône. C'est ainsi que des communes proches de chez nous payèrent un lourd tribut avec de nombreuses victimes civiles : Grigny, Chasse-sur-Rhône, Givors seront bombardées les 6 , 12 et 24 août. Le 30 août 1944 (St Etienne l'avait été le 26 mai)

Alors que **Gourdou et Castel** effectuaient une mission de liaison entre les FFI de Rive de Gier et ceux de Givors en vue de la préparation de la libération de Lyon ils furent pris sous un bombardement à Longes comme décrit précédemment. Quelques heures plus tard la bataille du « Pont Rompu » à Mornant (Entre la D342 et la D34 où les Allemands avaient postés des barages) commençait et celle de la libération de Lyon allait durer jusqu'au 3 septembre.

Charles Castel est déclaré mort pour la France et mort au combat. Son nom figure sur la stèle du Rocher percé à Tartaras.

Gourdou Charles Benoît Louis

Il est né le 27 juillet 1911 à Saint-Etienne. Fils de **Etienne Gourdou** de Saint-just la Pendue (22.02.1870) et de **Augustine Oudet de Buly** (69) née le 5.12.1872, le couple exerçant la profession de négociants. Il épousa **Etienne Vincent** et il avait deux enfants. Il résidait au 8 rue Roquille à Rive de Gier. Il était marchand forain en 1934 à St Denis (93 actuel) Engagé dans les FFI armée secrète de la vallée du Gier. Il meurt à Echals (69) comme décrit avec **Charles Castel**. Le nom de Charles Castel est sur

la stèle du Rocher percé à Tartaras. La demande de Mort Pour la France a été faite par sa famille le 4 juillet 1945 mais aucune mention n'en est portée sur les actes d'état-civil consultés jusqu'à présent. Il est considéré comme victime civile !



De gauche à droite Charles Gourdou, Charles Castel, aux 7 chemins septembre 1944 (archive de l'INA)

Si l'on se résume pour « le Rocher percé » aucun des quatre résistants qui sont inscrits sur la plaque de la stèle commémorative ne sont morts ici !

- **Gourdou et Castel** sont morts à Echalas le 30.08.1944

- **Berlier et Desselle** sont morts ou décédés des suites des combats de Brignais. Berlier le 27août 1944 et Desselle le 5 octobre 1944 à Rive de Gier

Lorsqu'en 1997 le Président de l'Amicale des résistants **Joseph Bonnel** du secteur Gier demanda à la mairie de Saint-Maurice de rectifier l'emplacement de la plaque commémorative en hommage à **Jean-Marie Rivollier** (Elle se trouvait sur le bâtiment du « Chat qui griffe ») pour la déplacer au lieu-dit Chambon au bord de la 488, la municipalité de St Maurice-Sur Dargoire accepta. En même temps le Président demanda à la mairie de Tartaras s'il était possible de réaliser une stèle avec plaque commémorative pour honorer les « quatre morts du Rocher percé » : Berlier, Desselle, Gourdou et Castel. Cette dernière répondit favorablement et la stèle fut inaugurée le 25 octobre 1997 devant une foule très nombreuse et en présence des membres des conseils municipaux des deux communes et de nombreuses personnalités dont celles citées en légende sur les photos suivantes mais aussi de nombreux d'habitants. Citons : **Jean-Claude Charvin** maire de Rive de Gier et vice-président du Conseil général de la Loire, **Pierre Jac** maire de Dargoire, **Maurice Bonnard** maire de St-Joseph, **André Chazalon** maire de La-Grand-Croix, **Gérard Tardy** maire de Lorette, **M.Fuvel** du comité de St-Chamond, le **père Quinet**, **Michel Grange** directeur de l'école publique de Tartaras, **Mme Makareinis** de la DDE, **Michel Cognet** de la FNACA, **Marius Mathieu** et **Claude Mure** anciens résistants etc..

Lors de l'inauguration les hymnes « la Marseillaise » et « le chant des partisans » furent exécutés par l'ensemble orchestral de l'école de musique de Rive de Gier sous la direction de **Pierre Girard**.

Gérard MANET
Maire de TARTARAS
et le Conseil Municipal

Joseph BONNEL
Président de l'Amicale des anciens
de la résistance secteur Gier
et tous les membres de l'association

seraient honorés de votre présence à l'inauguration

de la stèle commémorative érigée en mémoire des résistants tués sur
la commune le 20 Août 1944

au lieu dit Le Rocher Percé, à TARTARAS

Début de la cérémonie à 10 H 30, le 25 Octobre 1997



25 octobre 1997 : inauguration de la stèle du Rocher percé avec de G à D : François Deplaude porte drapeau de la municipalité de Tartaras ; Gabriel Coret de l'amicale, Joseph Bonnel président de l'amicale, Gérard Manet maire de Tartaras, Maurice Falissard président de l'Entente, porte drapeau de l'amicale (Photo mairie de Tartaras)



Une partie du public pendant la cérémonie ; de G à D : Martine Surel maire de St-Maurice sur Dargoire, Pierre Chirat (légèrement caché), Roger Chillet, X, Marie-Hélène Fond, Marc Jullien X, X... Michel Manet à gauche du capitaine Cuoq des pompiers, Yves Corvisier commandant de la brigade de gendarmerie de Rive de Gier, X, X, Bruno Zambon, X, Slimane Drid, Pierre Jac, Jean-Pierre Ogier, Julien Bouquet, Emanuelle Fond, Marcel Joubert, X... et le dernier à droite, Maurice Clapisson. (Le Progrès du 27.10.1997)

Pour la petite histoire signalons que cette stèle a subi quelques tribulations :

La première en ce sens qu'il fallut la remplacer à la suite de l'accident d'un automobiliste qui pour une raison inconnue le 26 avril 2007 pris le talus du parking, retomba sur le rocher portant la stèle qu'il déplaça de plusieurs mètres sans la moindre égratignure pour lui-même mais beaucoup de dégâts pour le véhicule et la stèle !

La seconde est un déplacement en 2008 lors de la réalisation du parking du Rocher percé réalisé par Saint-Etienne métropole. La stèle se trouve aujourd'hui devant le monument du « Rocher volant » de Jérôme Hémain, artiste d'Oullins, face à de petits escaliers rustiques pour y accéder.

Depuis 1997 des recherches d'historiens dont celles effectuées par **Michelle Destour** de l'amicale des anciens résistants et amis du secteur Gier, ont permis de rétablir la vérité historique, ce qui ne change rien au respect et au devoir de mémoire que l'on doit aux quatre victimes et qu'il est nécessaire de perpétuer à un endroit donné même si ce n'est pas celui exact de celui que l'on avait subodoré, l'endroit étant finalement secondaire puisque ce sont surtout les hommes ou femmes que l'on honore et leurs engagements ainsi que leurs sacrifices qui restent indéniables. Une certitude : des combats se sont bien déroulés tout le long de la nationale 88 entre la Fléchette et le Rocher percé voire plus loin et ensuite jusqu'aux batailles du « Pont Rompu et de Brignais sur le CD42. ⁴⁷

⁴⁷On sait aussi que le 2e régiment de spahis algériens arriva tard dans la nuit du 1er septembre 1977 à Rive de Gier. Après ravitaillement en carburant il prit le CD42, passèrent par la Rous-sillière et Mornant pour atteindre Dardilly où se produisirent de violents combats.

Avec ces nouveaux éléments la municipalité d'Echalas et le groupe d'histoire d'Echalas décidèrent d'élever une plaque commémorative au lieu-dit Gonty en hommage à Charles Castel et Charles Gourdou. Cette plaque fut inaugurée le 8 septembre 2019 en présence de Mme **Christiane Jury** maire d'Echalas, de **Patrice Cellard** président de l'amicale, **Michelle Destour**, **Bernadette Rolland** présidente du groupe d'histoire d'Echalas, **Gérard Manet** maire de Tartaras....

Quant à la stèle de Tartaras du Rocher percé, une cérémonie continue à se tenir le 3e samedi de septembre, comme pour celle du Chambon en présence des représentants des municipalités de Chabannières et Tartaras et des membres de l'amicale des anciens résistants et amis du Gier et cela est bien l'essentiel pour le respect que l'on doit à ces hommes qui ont sacrifiés leur vie pour notre liberté et à qui nous devons ce devoir de mémoire. Ici ce sont bien tenus des combats.

IL ÉTAIT UNE FOIS



La stèle du Rocher percé et une cérémonie (2023)



Les spahis traversent Mornant



Christiane Jury, maire d'Echalas et le conseil municipal vous invitent à la cérémonie en mémoire de
Charles Castel et Charles Gourdou
Décédés en mission FFI le 30 août 1944 au lieu dit le Gonty
A 10 heures 30 sur les lieux du décès pour l'inauguration de la stèle rappelant leur engagement pour la France.
Nous nous retrouverons en mairie à 11 heures autour du verre de l'amitié.



Inauguration du 8.09.2019 à Echalas d'une plaque commémorative à la mémoire des deux Résistants décédés au Gonty par mégarde par la Royale Air Force (RAF): Charles Castel et Charles Gourdou. (Photo Progrès /Bernard CHAVAS)

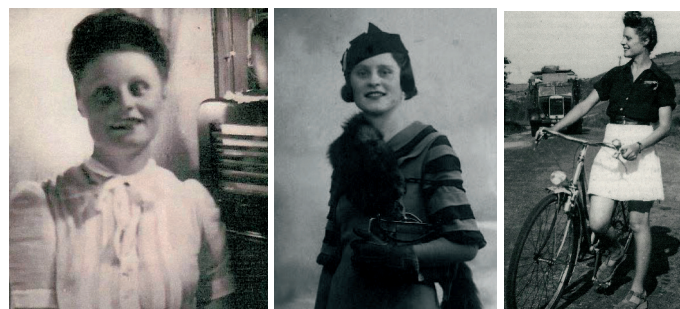
► Une résistante de Longes que Tartaras a honoré en premier :

Jouve Germaine Anna

Elle est une enfant de Longes née le 29 septembre 1912, fille de **Louis Jouve** né en 1868 à Yssingaux, cultivateur et de **Marie-Augustine Richoux** (Née en 1877 à St Jeures), ménagère qui vivent à «la Jurarie» Deuxième fille d'une famille qui en a six: **Marie Louise** née à Yssingaux en 1896 l'aînée Jacques qui est le jumeau de Germaine, **Jean Marie** le fils aîné né en 1901 et **Léontine** née en 1906 à Yssingaux et **Marguerite** née à Longes le 17.11.1910). Viendrons ensuite **Jeanne** (1914) et **Louise** le 14.12.1916. Pendant la guerre elle travaille au Prisunic de Lyon et elle adhère au groupe Buckmaster Ange qui avait pour chef **Jean Bourge** de Saint-Joseph. Elle est agent de liaison de ce groupe de résistants. Elle se rend aussi à Tartaras chez sa sœur **Marie Louise**⁴⁸. Alors qu'elle se trouve chez l'une de ses sœurs au Sardon (Ancien château du Sardon en bordure du Gier commune de Saint-Genis Terrenoire) elle est arrêtée fin septembre 1943 à la suite d'une **dénonciation**⁴⁹. Commence alors son long martyr : elle passe de nombreux mois, incarcérée, dans la sinistre prison de Montluc. puis elle est déportée à Ravensbrück avec 959 autres femmes dans un convoi du 31.01.1944 au départ de Compiègne. En juin 1944 elle est affectée au «kommando de Hanovre-Limmer» dans une brigade de déblaiement. Envoyée ensuite au camp de Bergen-Belsen elle va y mourir le 23 mars 1945 sans doute du Typhus. (Le même mois et sans doute pour la même infection, la tristement future célèbre Anne Franck y mourra aussi).

⁴⁸ **Marie Louise Jouve** s'était mariée le 22.09.1928 à Longes avec **Etienne Massard** métallurgiste né le 24.12.1892 à Tartaras.

⁴⁹ **Mr Louis Cornillon** de l'Horme qui était tout jeune enfant et vivait à l'époque dans la même maison du Sardon donna à **Michelle Destour** les éléments suivants concernant cette arrestation : **Germaine** venait souvent chez sa sœur **Jeanne** mariée à un électricien **Georges Bobichon** ; De même elle se rendait à Tartaras où elle avait sa sœur **Marie Louise** ainsi qu'à Longes (au château Bayard à la Jurarie) où son autre sœur était mariée à **Gabriel Antoine Teste** (Né le 5.09.1911 à St Genis Terrenoire) Germaine naviguait entre tous ces lieux et celui aussi d'un oncle de Roche la Molière. Le jour de son arrestation elle arrivait justement de Roche La Molière et comme elle voulait récupérer des affaires personnelles chez sa sœur du Sardon elle avait pris un car pour Saint-Etienne et pour Rive de Gier. A son arrivée à St-Etienne un contrôle de tous les occupants lui sembla bizarre et arrivée à l'arrêt de Rive de Gier à «L'arc en ciel» (près du Mac-Donald actuel) elle s'aperçut qu'elle était suivie. Elle rentra dans sa famille informant brièvement celle-ci de la situation lui fit ses adieux, et elle sortit à l'arrière de la maison pour se laisser arrêter sans résister pour éviter des représailles aux siens.



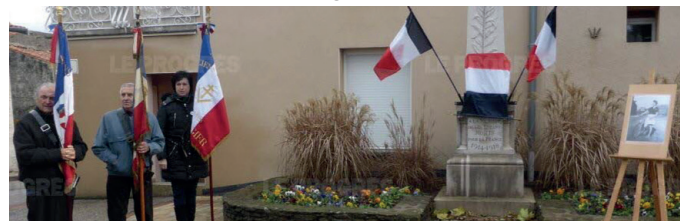
Photos de Germaine Jouve (Amicale des anciens et amis de la Résistance, secteur Gier et collection famille Jouve)

Sa sœur de Tartaras, désespérée de ne voir inscrit nulle part le nom de sa sœur, sur une plaque ou un monument, et très attachée à sa mémoire, demanda à la commune de Tartaras s'il était possible de l'inscrire sur le monument de la commune. Ce qui fut accepté par cette dernière.

Notons qu'une transcription d'acte de décès de Germaine Jouve a été faite auprès de la mairie de Tartaras le 18.01.1948 par le bureau de l'état civil des déportés de Paris, dossier 40.769 avec mention « Morte pour la France ». Dans cette transcription Germaine Jouve est domiciliée à «Tartaras au bourg». (sans doute à l'adresse de sa sœur) La mention «Morte en déportation» date d'un arrêté du 14.09.1994 paru au JO du 21.10.1994).

Ses neveux de Longes et en particulier **Didier Teste** conseiller municipal de Longes se démenèrent pour qu'avec l'aide de l'amicale l'on puisse inscrire aussi le nom de Germaine Jouve sur le monument aux morts de cette commune où elle était née. Ce qui fut accepté et le 2 décembre 2018 en présence des représentants de la famille (**Didier et Gaby Teste**) du maire **Lucien Bruyas** et des membres du conseil municipal, de ceux de l'amicale des amis de La Résistance une cérémonie se tint devant du monument.

Germaine Jouve est donc inscrite sur les monuments des deux communes de Tartaras et Longes



Cérémonie du 02.12.2018 à Longes ; les porte-drapeaux dont **Pascale Viollet** des amis de la résistance (Photo Bernard Chavas du Progrès du 07.01.2018)

3 Un résistant lâchement abattu sur Dargoire :

Rodet Alfred Albert

Fils de **Georges Emile Rodet** et d'**Adèle Détrez** il est né à Pélussin le 2 septembre 1916, il vivait dans le quartier de Valbenoite à Saint-Etienne. Il était ouvrier embauché depuis début 1944 à la MAS (Manufacture d'armes de Saint-Etienne). Le 30 juillet 1944 **Paul Jablowski** ouvrier métallurgiste qui rentrait de Givors trouve sur le chemin qui surplombe le canal près de la nationale 88 près de la fléchette, un corps criblé de balles et de vilaines blessures. Il rentre à son domicile à Rive de Gier et alerte la Police. L'enquête montre que des habitants de la Fléchette hameau de Dargoire ont vu une voiture rouler en direction de Lyon, s'arrêter au bord de la route pour laisser descendre trois ou quatre individus en civil. Des tirs de mitraillettes suivirent. La victime retrouvée avait les mains liées derrière le dos avait plusieurs blessures à la tête, à la poitrine et au ventre. C'est son beau-frère qui fit l'identification le lendemain.

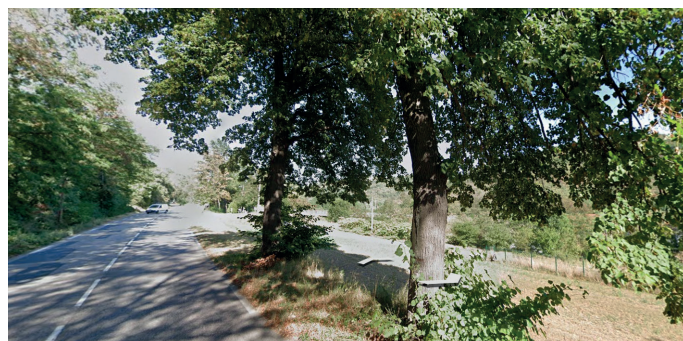
Rodet, mobilisé en 1939, fait prisonnier il s'évada et rentra dans l'armée secrète au début de l'année 1944 dans le groupe Noël des MUR de la Haute-Loire. La police allemande l'avait arrêté le 28 juillet 1944 à son domicile 124 boulevard Valbenoite. Alfred Rodet a certainement été torturé à la **caserne Desnoëttes**⁵¹ et exécuté par la Gestapo. Le nom de Rodet est inscrit sur la stèle de la **MAS**⁵². La mairie de Dargoire a donné le nom d'Alfred Rodet à un espace vert de la commune.

⁵¹ La caserne Desnoëttes était une extension de la caserne Rullière à St Etienne

⁵² *Triste destinée pour Alfred Rodet qui meurt au bord de la route comme il était né également en 1916 dans une voiture « type roulotte » en stationnement au bord de la route au lieu-dit Côte Chaude à Pélussin, car son père était mécanicien sans domicile fixe et travaillait pour un dénommé Milamant entrepreneur à Saint Etienne.*



La caserne d'infanterie Rullière, et Desnoëttes (archives municipales de Saint-Étienne).



La N.88 avec à droite la Fléchette

4 Une femme discrète de Dargoire mais une femme d'exception : une « Juste de France » :

Laffont Marguerite Louise dite Louise

Elle est née le 23 mai 1912, fille de Jean Vial (né le 11.08.1877 à Dargoire) et de **Marie-Claudine-Vincent** (née le 10.09.1881 à Tartaras). Pendant la guerre, jeune mariée (le 15.04.1939) son mari **Louis Victor Laffont** (05.05.1913 à Rive de Gier-18.02.2002) étant prisonnier en Allemagne, elle vivait à Dargoire dans la maison de sa mère avec cette dernière (Actuellement rue des Sapins). Elle avait un élevage de moutons. En 1943, Par discussion avec l'institutrice du village et un réseau actif d'autres enseignants (**Val Ledur** et **Renée Cellier** à Saint-Etienne, **Anne Pujols** à Riorges, elle apprend que l'on cherchait une famille pour s'occuper d'une petite juive de trois ans dont les parents (Le père était médecin) avaient réussi à prendre la fuite avant leur arrestation et leur inévitable déportation. Catholique sincère elle accepte l'accueil de cette enfant. C'est ainsi que la petite **Eva Grupper** (Ceux qui la connaissent l'on toujours appelé **Evi**) arriva à Dargoire chez les deux femmes, munie de faux papiers⁵³. C'est avec beaucoup d'amour, d'empathie, de tendre bienveillance et de dévouement que la petite Eva vécut à Dargoire pendant un an et demi. Le risque était très grand, surtout en 1944, car lorsque les troupes allemandes battirent en retraite, certaines n'hésitaient pas à mettre le feu aux maisons des gens qui étaient soupçonnés de cacher des juifs. D'autre part la délation aurait pu se réaliser ce qui ne fut pas le cas. Pourtant un résidant de Dargoire était supposé milicien et les habitants se méfiaient. Il y avait déjà eu une dénonciation anonyme pour un « cochon tué sans autorisation ». Les Allemands se déplaçaient en convoi sur la 88 et Louise avait eu la peur de sa vie en les croisant à bicyclette avec Eva sur le porte bagage. Pour ne pas éveiller des soupçons, le dimanche, Eva accompagnait Louise pour se rendre à la messe dans l'église du village. Eva en ces temps compliqués devait passer, comme une enfant ordinaire, petite fille de famille, hébergée ici à Dargoire. A la libération les parents d'Eva vinrent bien sûr récupérer leur fille. On imagine aisément, la joie des parents et le déchirement des femmes Laffont. Les deux familles restèrent toujours en contact. Les Grupper s'installèrent en Israël et Louise Laffont rendit visite à Eva en 1983.

Dans sa séance du 18 janvier 1983 la commission israélienne «d'hommages aux justes des nations» décerna la **médaille «des justes parmi les nations»**⁵⁴ à Louise Laffont pour avoir sauvé au péril de sa vie Eva dans cette période noire de l'holocauste en Europe. Elle a été autorisée à planter un arbre en son nom dans l'allée des justes sur le mont du souvenir à Jérusalem en 1983 lors de son séjour en Israël. Elle fait donc partie des 67 « justes » du Département de la Loire.

Louise Laffont décèdera le 17 octobre 1993. Clin d'œil mémoriel, sa fille Yvette et son gendre Éric Barjot nommeront leur fille ... Eva.

A l'initiative de **Gérard Manet** maire de Tartaras et en accord avec **Pierre Jac** maire de Dargoire le 8 mai 2011 un hommage particulier lui était rendu au cimetière de Dargoire par les deux maires lors d'une petite cérémonie complémentaire à celle officielle de la célébration de l'armistice 1945.

La dernière visite d'Eva à Dargoire remonte à 2022 date à laquelle elle s'est rendue en septembre. Le 27 septembre une cérémonie en mairie organisée par **Marc Jandot** maire et son conseil La municipalité de Dargoire lui rendit hommage avec sa famille, enfants et petits-enfants. Elle put revisiter les lieux où elle avait vécu petite ; la maison Vial (Mère de Louise), le village, l'ancienne école, l'église...

⁵³ A Riorges, Anne Pujols gardera le frère d'Eva

IL ÉTAIT UNE FOIS

⁵⁴C'est une des plus haute distinction civile de l'état d'Israël. En 1953, une loi institue le **Mémorial de Yad Vashem** à Jérusalem, crée le titre de « Juste ». Un alinéa de cette loi prescrit de rendre hommage aux « Justes parmi les Nations qui ont risqué leur vie pour sauver des Juifs en tout désintéressement ». C'est plus de 20 000 personnes en Europe qui ont cette distinction. En France le terme de Juste a été officialisé dans une loi votée à l'unanimité le 23 mars 2000 par le parlement. Le 16 juillet est la journée nationale des « Justes », en qualité de journée de mémoire. (Fête le 16 si c'est un dimanche sinon le dimanche suivant) Le 18 janvier 2000 le Président de la République honora dans le hall du panthéon à Paris, « les Justes parmi la nation ».



Louise Laffont jeune



Louise Laffont en Israël



Cérémonie de plantation de l'arbre des justes en 1983 sur le mont du souvenir à Jérusalem (Photos personnelles Yvette Barjot-Laffont)



Diplôme d'honneur délivré à Louise Laffont le 7 mars 1983 Louise Laffont et Eva Grupper à Dargoire pendant la guerre

Eva Grupper en septembre 2022 à Dargoire à l'Auberge Laffont lors de son voyage en France avec sa famille enfants et petits-enfants



(Documents et photos personnels d'Yvette Barjot-Laffont)

Pour terminer cette petite rétrospective de la libération de notre canton pour nos communes, il faut rappeler que la guerre était loin d'être terminée avant la capitulation allemande seulement le 8 mai 1945.

Il faudra aussi attendre le 29 avril 1945 pour que les premières élections libres municipales soient organisées dans les com-

munes où pour la première fois les femmes pouvaient être électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes (Article 17 de l'ordonnance du comité français de libération national (CFLN) qui était le régime politique de la France libre de juin 1943 à juin 1944). 1945 verra aussi le retour de nos prisonniers de guerre sur nos deux villages ainsi que ceux qui sont sortis vivants de l'enfer des camps de concentration. Sur le canton de Rive de Gier, chaque année le 1er dimanche de septembre, une cérémonie est organisée par la ville qui invite tous les maires du canton et ses habitants pour commémorer la libération devant le monument de la Résistance et de la déportation, square Marcel Paul. Cette œuvre est celle du sculpteur Saône-et-Loirien **Yvan Avoscan** (1928-2012). Son socle comporte des morceaux de barbelés du camp de Dachau et des morceaux de cailloux du ballast de la voie ferrée de Buchenwald. (Monument inauguré le 25 octobre 1997).



Commémoration du 16.09.2018 : 74eme anniversaire de la libération de Rive de Gier et du canton avec à Gauche Patrice Cellard président de l'amicale des anciens résistants et amis, secteur Gier et à droite Ambre Kachédian (Photo du Progrès du 17.09.2018 de Fatima Baroudi)

Bibliographie.

- Abdelouhab Farid : Du débarquement à la libération. (France Loisirs 2004 ; préface de Bernard Clavel)
- Archives mairie de Tartaras
- Archives mairie de Dargoire
- Berben Paul : Histoire du camp de concentration de Dachau 1933-1945 (Comité international de Dachau ; Bruxelles 1968).
- Bernadac Christian : Le Train de la mort (France Empire.1970).
- Besson-Bertrand Joseph : Chronique des années sombres (Imprimerie des monts du Lyonnais.1983)
- Bonnel Joseph : Joannes Bonnel, figure d'un résistant ouvrier antifasciste (Rive de Gier Info N°40 de juillet 1984).
- Brignais Mag N°107 de septembre 2014, article « Brignais libéré »
- Chambon Pascal : Les Résistances dans le département de la Loire (De Borée 2016)
- De Fer André : Une petite ville tranquille nommée Dachau (Franck, 1985)
- Destour Michelle : Rive-de-Gier1939-1945, Une ville ouvrière dans la guerre (Editions Sutton.2013)
- Destour Michelle : Les femmes du Gier dans la Résistance et la guerre (Amicale des anciens résistants et amis secteur Gier ; mars 2013).
- Destour Michelle : Prisonniers de guerre 1939-1945 (Amicale des anciens résistants et amis secteur Gier ; octobre 2015).
- Forissier Nathalie : La déportation dans la Loire (Presses universitaires de St Etienne ; 2005)
- Gentgen René : La Résistance civile dans la Loire (Editions lyonnaises d'art et d'histoire ELAH ; 2021).
- Mairie de St-Martin-la-Plaine : St Martin dans la guerre 1939-1945 (mai 1995).
- Muelle Raymond : Maquis et Résistance (Trésor du patrimoine.1998)
- Peycelon.M : Carte illustrée du combat secret de la Résistance du 6.03.1994 au 20.08.1944 (Saint-Etienne : Centre départementale de Documentation pédagogique, 1973).

IL ÉTAIT UNE FOIS

Progrès (Groupe le) : 1944 : nos régions libérées (2024).
Rude Fernand : Libération de Lyon et de sa région (Hachette 1974).
Tagliarino Daniel : Le Duralumin, une entreprise industrielle ripagérienne (Imprimerie Reboul ;2017)

Sitographie

Service historique de la défense.gouv.fr

<https://maitron.fr/spip.php?article210144>, notice RIVOLLIER Jean-Marie par Michelle Destour, version mise en ligne le 4 janvier 2019, dernière modification le 20 février 2021.

<https://maitron.fr/spip.php?article188950>, notice BERLIER Claudius par Michelle Destour, version mise en ligne le 25 janvier 2017, dernière modification le 25 mars 2022

Sources Desselle : AVCC, Caen : AC 21P 118770 - SHD Vincennes : GR 16 P 180 908 – Site Mémoire des Hommes – Site Memorialgenweb – État civil de Rive-de-Gier. Michelle Destour

<https://maitron.fr/spip.php?article199164>, notice CASTEL Charles, Jean-Louis par Michelle Destour, version mise en ligne le 16 janvier 2018, dernière modification le 3 mai 2020.

<https://maitron.fr/spip.php?article199165>, notice GOURDOU Charles, Benoit, Louis par Michelle Destour, version mise en ligne le 19 janvier 2018, dernière modification le 3 mai 2020.

<https://maitron.fr/spip.php?article199493>, notice RODET Alfred, Albert par Michelle Destour, version mise en ligne le 27 janvier 2018, dernière modification le 24 février 2022.

https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2002_num_52_2_403712 (Les figures du « juste » et du Résistant et l'évolution de la mémoire historique française de l'occupation par Sarah Gensburger (Revue française de science politique).

Mémoire des hommes. <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

Archives départementales de la Loire. <https://archives.loire.fr/n/archives-numerisees-en-ligne/n:90>

Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon . <https://archives.rhone.fr>

Archives départementales de la Haute-Loire Archives en ligne (archives43.fr)

<https://francearchives.gouv.fr/fr/article/227518171> seconde guerre mondiale

Yad Vashem : <https://www.yadvashem.org/fr.html>

Fichiers des personnes décédées depuis 1970 : <https://www.insee.fr/fr/information/4190491>

www.bddm.org/liv/index_liv.php Fondation pour la mémoire de la déportation. Livre mémorial

Le forez sous la botte allemande ; <https://forez-info.com>

Généanet. <https://www.geneanet.org>

Musée du patrimoine militaire de Lyon et sa région <https://museemilitaire-lyon.com/2021/07/19/liberation-de-lyon>

Cédéròms

Les sentiers de la libération (Amicale des anciens résistants et amis secteur Gier et l'école de Chagnon.2014)

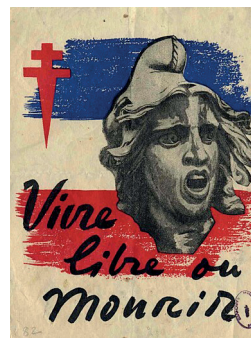
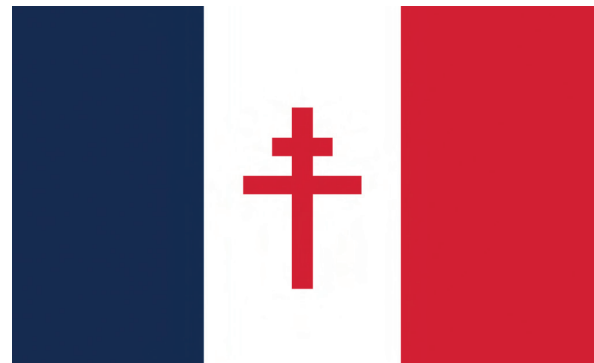
La Résistance dans la Loire (Texte parlé : association pour des études sur la résistance intérieure AERI 2012 ; CIERSR – MRASH Université Jean Monnet 35, rue du 11 novembre 42100 Saint-Etienne Cedex 2).

Remerciements

Merci aux mairies de Tartaras et Dargoire pour l'accès aux archives. Merci à Yvette Barjot-Laffont pour le prêt de documents familiaux, à Mireille Darnis pour la mise à disposition des souvenirs écrits de son père Claudius Buissonnet, et, pour toutes les deux, à leurs témoignages. Merci à Michelle Destour pour ses précieux articles du « Maitron » ainsi que de ses grandes connaissances pour cette période troublée de 1944.

Gérard Manet

Maire honoraire



ATLDT

Un nouveau partenaire !

Depuis l'été dernier, notre association a noué un partenariat avec Intersport Givors. Ce partenariat offre à nos adhérents des réductions attractives sur le rayon tennis, ainsi que la possibilité de profiter de remises sur l'ensemble du magasin grâce à un chéquier. Notre association est ravie d'avoir établi ce partenariat avec Intersport, qui apporte une réelle valeur ajoutée à notre club.

Notre manifestation :

Le dimanche 2 juin s'est tenue la septième édition des « Rencontres Tennis Loisirs », un événement attendu par nos adhérents. Tout au long de cette journée, des matchs en double se sont succédés, offrant aux participants l'occasion de partager leur passion pour le sport dans un esprit de camaraderie. L'ambiance chaleureuse et détendue qui a régné sur les courts a largement contribué au succès de cette manifestation.

Le bureau :

Denis CARRION : Président
Antoine BARON : Trésorier
Alexandre BERNARD : Secrétaire

Les dates à retenir :

Assemblée générale :
fin janvier
Journée de rencontres
tennis loisirs :
dimanche 25 mai 2025



Le Président,
D. CARRION

Pour plus de renseignements :
Denis CARRION au 06.83.01.54.04
E-mail : atldt42@gmail.com



CLUB LOISIRS AMITIÉS DARGOIRE-TARTARAS

Le club tient à remercier les deux communes pour leur aide apportée cette année 2023 – 2024.

Notre Club Loisirs Amitiés a été ouvert chaque jeudi de 14h à 17h30 du 7 septembre au 25 juillet 2024.

Nous sommes 8 adhérents présents chaque jeudi et fidèles !

Nous regrettons l'absence de Mme Denise Perrin pour problème de santé. Le club existe et restera ouvert tant que nous pourrons jouer aux cartes pour au moins 2 tables.

Après, ce sera la fermeture définitive. A moins que d'autres adhérents ne viennent étoffer nos rangs et reprendre le flambeau... !

Nous souhaitons à tous une bonne année 2025 et une bonne santé !

La présidente, Mme Renée JAC.



DOSHODAN

Une nouvelle année faite de changement au Doshodan !

Suite au départ de notre professeur de judo et à la démission de la présidente de l'association, le Doshodan de Dargoire-Tartaras a dû faire peau neuve.

Après quelques péripéties en ce début d'année, nous sommes ravis d'accueillir parmi nous Malik, professeur de judo. Nous avons également retrouvé Nicolas comme professeur de pilâtes pour le plus grand plaisir des adhérents. Nous continuons également la section badminton en loisir qui connaît un franc succès ; et espérons pouvoir rouvrir la section baby gym.

Après l'arrêt de la self défense, une nouvelle activité est à l'honneur : la boxe française avec pour entraîneur Isabelle, vice-championne de France !

Cette année la bonne humeur est mise à l'honneur et nous vous attendons nombreux lors de nos événements afin de permettre d'offrir aux adhérents outre du matériel, une journée ou un weekend sportif !

Quelques dates à retenir :

- Le Noël du Judo : 17 décembre 2024
- L'interclub judo du Doshodan : 6 avril 2025
- La remise de ceinture avec sa soirée festive : 27 juin 2025
- Un concours de pétanque : la date sera connue dès que l'on saura où jouer compte tenu des travaux de la future cantine.

Alors n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés par nos activités !!!

Et pour finir, nous tenons à remercier les bénévoles, aidants, sponsors et toutes les personnes soutenant notre club, ce qui nous permet de continuer notre engagement associatif.





LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles est une association qui a pour objectifs :

- D'organiser des événements pour petits et grands afin de passer de bons moments en famille.
- De dynamiser nos villages
- De récolter des fonds pour permettre à nos enfants de bénéficier d'activités, d'intervenants et de sorties extra-scolaires.

Voici les dates à retenir pour cette année 2024-25 :

- 19 octobre : soirée Halloween
- 7 décembre : vente de sapins / ateliers de Noël
- 19 janvier : vente de brioche
- 13 avril : chasse aux œufs
- 28 juin : Kermesse

Le Sou des écoles n'est pas que cela. Ce sont également des rencontres, des amitiés qui se créent, du partage, de la joie et de la bonne humeur.

Tous ces événements ne pourraient exister sans les membres de l'association.

Hélas, nous sommes de moins en moins nombreux. Nous avons besoin de bras, de volontaires, même ponctuellement. Nous avons tous des vies à 100 à l'heure.

Toutefois, prenons le temps pour nos enfants de créer ensemble leurs plus beaux souvenirs.

Le nouveau bureau :

- Présidente : Fevre Chrystelle
- Vice-Président : Gonçalves Henrique
- Trésorière : Poichot Jeanny
- Trésorière adjointe : Capolo Eva
- Secrétaire : Thiollière Élise
- Secrétaire adjointe : Rabat Lorène

mail: sou.dargoire.tartaras@gmail.com



« un grand merci à nos maquilleuses professionnelles Angélique et Claudie pour leur magnifique travail. »





JEUNES DT

ELAN ASSOCIATIF

Une année de folie !

Cette année, l'association des **Jeunes DT** a vu grandir ses rangs ! Avec l'arrivée de nouveaux membres, nous avons réussi à dynamiser la vie locale à travers des événements sportifs qui ont battu tous nos records.

Retour sur nos événements 2024 : Un succès fou !

Nous avons misé sur deux rendez-vous majeurs cette année : **le tournoi de pétanque**, en avril, où **60 équipes** se sont disputées la victoire et **le tournoi de foot**, en juin, qui a accueilli **16 équipes** prêtes à en découdre !

Tout au long de ces événements, les Jeunes DT ont veillé à ce que chacun passe un moment agréable. Grâce à la buvette et au stand de restauration, gérés avec enthousiasme par nos membres, tout le monde a pu se retrouver dans une ambiance conviviale.

Les commerçants locaux au rendez-vous

Comme l'année dernière, nous avons organisé **une tombola** au tournoi de pétanque. Le gros lot ?

Un panier garni plein de bons produits locaux grâce à **Mme Courmont** pour son miel (Dargoire), **la Ferme des Clavelles** (Tartaras), **Yac'Aventures** (Dargoire), **la Boulangerie Anstett** (Tartaras) et **la Cave à vin Balthazar** (St Martin la Plaine). Un grand merci à eux pour leur générosité !

Et pour l'année prochaine ?

On ne compte pas s'arrêter là ! Pour 2025, on vous prépare de nouveaux moments à partager tous ensemble :

Au programme, deux nouveaux événements pour satisfaire tous les goûts : **un concert et un loto**, parce que c'est toujours sympa de tenter sa chance. Et bien sûr, le tournoi de foot revient, plus en forme que jamais !



Nous vous tiendrons informés des dates et détails sur nos réseaux sociaux :

suivez-nous sur Instagram (@lesjeunes.dt) et Facebook (Les Jeunes DT) pour ne rien manquer.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure, n'hésitez pas à nous contacter par message privé ou par e-mail (les-jeunesdt@gmail.com).

On espère vous voir nombreux, encore plus que cette année. Que vous soyez joueur ou simple spectateur, venez partager ces moments avec nous !

Les Jeunes DT comptent sur vous pour que cette nouvelle année soit encore plus mémorable.

Alors, à bientôt !

TARTARAS FOOTBALL CLUB

2024-2025, sera l'année de notre équipe Seniors (ci-joint photo) composée de 25 joueurs, encadrée par Michaël TERRASINI, Jean-Yann PALESTRO et Marc DELETRAZ, le tout sponsorisé par le CREDIT AGRICOLE et R.E.S.P.

Le club est toujours représenté majoritairement par des jeunes entre (5ans et 15ans).

Les catégories du club :
- U6/7 à U12/13

Toujours en entente avec le club voisin Rhône Sud pour les U15 et enfin une équipe FSGT.

Nos Manifestations à venir :

- Concert Rock 12 avril 2025
- Manifestations de vente lors du Week-end du passage à l'heure été
- Tournoi U11 et 13 le 3ème Week-end de septembre

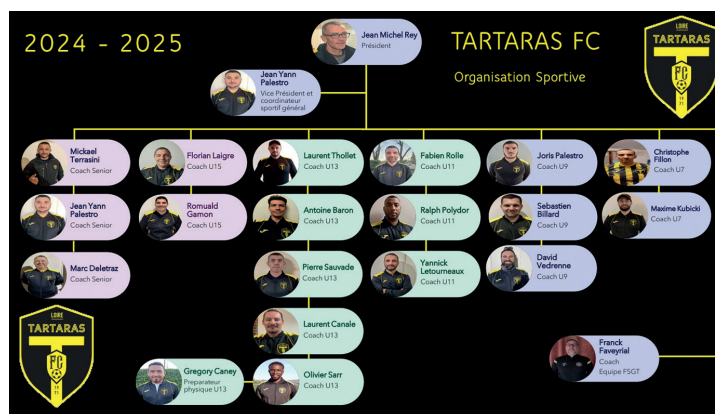
MERCI aux sponsors de cette année (EFFI Travail Temporaire et B2C), aux mairies pour leur subvention, et particulièrement à la mairie de TARTARAS pour la mise à disposition des installations.

Nous avons la chance de voir augmenter le nombre de bénévoles autant au niveau des entraîneurs, des membres du bureau et occasionnellement les parents lors de nos manifestations.

MERCI à vous tous les bénévoles, qui donnez du temps et qui faites Vivre le CLUB SANS VOUS RIEN N'EST POSSIBLE

N'hésitez pas à nous rejoindre Les Dirigeants.

Contact : Jean-Michel (Président) 06 27 71 55 79



ELAN ASSOCIATIF

TOUS EN RYTHME



Bougez-vous avec nous !

Quels que soient votre âge ou votre condition physique, Tous En Rythme est une association qui vous propose des cours de danse (pour tous les âges, dès 4 ans), de gymnastique cardio ou bien être (adulte) sur les communes de Tartaras & Dargoire.

Alors, n'hésitez plus à nous rejoindre et venez partager avec nous le plaisir de la danse, du spectacle ou, tout simplement, celui de se maintenir en forme au sein d'un environnement bienveillant.

Je profite de ce mot de présentation pour vous rappeler la date de notre gala de danse 2025 à inscrire sur votre agenda : Gala de danse Tous en rythme, le week end du 14/15 juin 2025 à la Salle polyvalente intercommunale SPI, 3 route de Dargoire 42800 Tartaras.

A très bientôt,

Gilles ODIN

Président de Tous en Rythme

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter via notre mail: tous.en.rythme@hotmail.fr

THÉÂTRE DU LOZANGE

Il y a une quarantaine d'années, nous étions jeunes, nous avions entre vingt et trente ans, et sous la direction d'Eric qui était comédien au Théâtre *Des trois coups* de Saint-Etienne, nous avons créé, au sein du *Sou des écoles*, une section théâtre, *Le théâtre du Sou*.

L'aventure commença sur des planches branlantes. Notre printemps, notre jeunesse, notre fougue, fut cette histoire que vous a contée Monsieur Gérard Manet, dans le dernier bulletin de la municipalité de Tartaras. Lui aussi était alors un homme jeune, Président du *Sou des écoles*, qu'il avait créé et qu'il animait avec ardeur.

Plus tard, devenu Maire de Tartaras, il a toujours soutenu le travail de notre équipe et a vu toutes nos créations.

A cette époque épique nous avons répété nos spectacles dans des lieux improbables :

- une classe dans l'école de Dargoire

- le presbytère de Tartaras - le dernier étage du Planil - un garage - un entrepôt de la zone industrielle de la Fléchette - puis la grange de Michel Lachise à Murigneux où nous avons coulé une dalle et avons vécu des moments formidables et parfois dans une atmosphère glaciale,

mais quel bonheur d'avoir un lieu à nous, grand merci à notre feu ami Michel.

Enfin nous nous sommes installés au Centre Culturel du Châtelard. Petit théâtre plus adapté à nos humbles ambitions. Grand merci à Gérard pour la création de cet espace. Aujourd'hui c'est l'automne pour nous, dans cet endroit nous sommes à l'abri des frimas, des tempêtes, de l'humidité que nos rhumatismes ne supportent plus.

Pour que continue notre histoire avant que fin s'ensuive, le Théâtre du Lozange participe largement à la formidable aventure de *La nuit des légendes* de la bibliothèque de Tartaras.

Bien sûr la troupe a donné sa dernière création théâtrale «*Mais je suis un ours !*» au Centre Culturel du Châtelard en décembre.

L'histoire d'un ours qui sort de son sommeil hivernal et se retrouve au milieu d'une énorme usine. Il est sommé d'y travailler à la chaîne. Il y perd son identité. Puis l'usine ferme ses portes, les ouvriers au chômage, s'en vont vers leur destinée. Mais l'ours, lui, retrouvera-t-il ses instincts d'animal sauvage ? L'hiver le trouve fort dépourvu...

Mais il sait qu'il n'est pas un imbécile.





UNE GOUTTE D'EAU POUR LE FASO

L'aide d'urgence et demain



Loin des radars de la presse occidentale, l'Afrique sahélienne est confrontée à la fois aux conséquences du dérèglement climatique, à l'emprise de plus en plus importante de groupes terroristes se réclamant de l'Islam et à l'instabilité politique.

Le Burkina Faso est particulièrement affecté : deux putschs militaires successifs n'ont pas réussi à enrayer cette spirale : une grande partie du territoire reste contrôlée par les « islamistes » et le retour à un fonctionnement plus démocratique des institutions semble de plus en plus compromis.

Les villages de Kota et Koussiba sont au milieu de la tourmente. Face aux exactions et aux contraintes imposées, la population n'a pas d'autres choix que de se soumettre ou de fuir vers des zones plus sûres. Les exilés doivent abandonner leurs terres et leurs animaux c'est-à-dire tous leurs moyens de subsistance. Bien entendu, les écoles restent fermées...



Notre association ne peut rester passive et continue d'assurer une Aide d'Urgence pour les familles déplacées interne. Cette aide bénéficie actuellement à 49 personnes. Distribuée tous les deux mois, elle permet de financer leur hébergement et leur

nourriture. Ernest, notre correspondant local et Nébilibié, directeur de l'école réfugiés eux aussi à Dédougou nous tiennent informés de la situation et assurent le recensement des familles déplacées sur Dédougou et dans la mesure du possible dans d'autres villes.



L'hygiène est aussi une préoccupation majeure : la fourniture de kits d'hygiène menstruelle a été mise en place pour les femmes, les filles et les étudiantes.

Pour notre Association, la scolarisation et l'éducation restent notre priorité essentielle.

Nous continuons à assurer une bourse de rentrée aux collégiens et lycéens qui ont pu être scolarisés dans des zones plus sûres. 28 élèves en bénéficient actuellement. Une allocation trimestrielle est versée aux étudiants pour financer les frais d'inscription à l'Université, l'hébergement et la nourriture. Une aide exceptionnelle leur a été également attribuée pour l'acquisition d'ordinateurs. 5 étudiants sont concernés.

Et demain ?

Dans les villages qu'ils occupent, les groupes terroristes ont commis et commettent de nombreuses exactions : les infrastructures et, en particulier, les écoles ont été sérieusement endommagées. Les dégâts à réparer sont considérables. Même si ce n'est pas dans l'immédiat, il faudra tôt ou tard penser aux réparations. « Une Goutte d'Eau au Faso » doit se tenir prête à prendre sa part même modeste à cette reconstruction. C'est pourquoi, un fonds de réserve a été mis en place.

Le soutien fidèle de nos adhérents et donateurs reste plus que jamais indispensable.

Parmi eux le Rhino Jazz : Le dimanche 13 octobre le Rhino nous a offert une magnifique soirée de Blues à l'Auberge Laffont de Dargoire et une fois encore reverse l'intégralité de la recette à La Goutte d'Eau.

Comme la municipalité de Dargoire, la mairie de Tartaras nous octroie une subvention annuelle. La mairie de Tartaras met aussi gracieusement à notre disposition la salle du Châtelard pour la soirée du 29 novembre 2024. (Un spectacle du duo des « Boutte-en-train », autour de textes de Raymond Devos et Georges Brassens).

Pour suivre nos actions, rendez-vous sur le site WEB : <https://www.gouttedeaufaso.fr>

Pour nous contacter : par mail : gouttedeaufaso@orange.fr, par téléphone : Gérard, président de l'association au 06 71 98 50 98. Par courrier au siège de l'association : Une Goutte d'Eau au Faso Auberge LAFFONT 1.rue de St Jean 42800 DARGOIRE

Guy Fournier au nom de l'équipe de la « Goutte d'Eau »

S'INSTRUIRE & SE CULTIVER

APPRENDRE EN S'ÉMERVEILLANT !

#ÉCOLE DE TARTARAS

Cette année, 84 élèves ont fait leur rentrée. Nous constatons une nouvelle baisse de nos effectifs malgré l'accueil de 10 CP.

L'équipe se compose comme l'année dernière de Mme Gbamele pour la classe des 23 CP-CE1, de Mme Marianelli pour la classe des 24 CE1-CE2, de Mme Raguey pour la classe des 18 CM1 et de Mme Blanchard pour la classe des 19 CM2. Nous accueillons une nouvelle enseignante, Mme Benredjem, qui remplace Mme Marianelli le lundi sur son temps de direction.

Cette année, les classes travailleront par cycle et les sorties pédagogiques auront pour thème les arts ou l'histoire.

En EPS, les élèves participeront à 8 séances d'initiation au handball avec un intervenant sportif diplômé.

Pour promouvoir le vivre ensemble et créer du lien entre les élèves, nous poursuivons le travail de prévention du harcèlement avec plusieurs temps forts par le biais des après-midis citoyennes. Le conseil des élèves reprend du service pour occuper les élèves durant les récréations (développement des activités physiques et sportives).

Nous participerons également à plusieurs actions solidaires (un dessin pour les sol-

ids, un dessin contre la faim) et un travail commun sera fait pour commémorer les 80 ans de l'armistice de 1945.

En parallèle, les activités autour du développement durable se poursuivent comme chaque année : inscriptions aux différentes activités proposées par Saint-Etienne Métropole, poursuite du jardin potager, élections des éco-délégués...

Toute l'équipe pédagogique souhaite une bonne année scolaire aux élèves !



Rentrée en musique septembre 2024

#ÉCOLE DE DARGOIRE

Cette année, l'école de Dargoire accueille 64 élèves de la Petite Section au CP.

Les élèves sont répartis sur 3 classes :

- La classe de PS MS de Mme DIGONNET (enseignante) et Karine DUVERT (ATSEM) qui compte 25 élèves.

- La classe de MS GS de Mme BADOR (enseignante) et Véronique MATRICON (ATSEM) qui compte 19 élèves.

- La classe de GS CP de Mme LAVAUUR (enseignante) et Mmes Mélanie MARTIRE, Léa MOLINA et Marion DEYRIEUX (ATSEM) comprenant 20 élèves.

Les projets de l'année scolaire 2023 /2024 se sont bien déroulés : nous avons travaillé sur les instruments de musique grâce à l'intervention de la compagnie Trouver les mots. Natalia nous a fait voyager tout autour du monde grâce à la musique. Nous avons ensuite pu pratiquer et préparer un joli spectacle pour la kermesse.



De plus, nous avons pu travailler sur les Kamishibai grâce à l'intervention de Claire ROUSSEAU. Chaque classe a créé son Kamishibai et nous l'avons déposé à la médiathèque de Tartaras afin que les parents puissent découvrir ce travail.

Enfin, nous avons adhéré à l'USEP (fédération du sport scolaire). Grâce à cette adhésion nous avons pu rencontrer les élèves des écoles de Génilac et de Rive de Gier autour des jeux collectifs, de l'athlétisme et de la randonnée.

Pour cette année 2024 / 2025 les classes de PS MS et de MS GS vont réitérer leur adhésion à l'USEP afin de faire des rencontres avec les élèves des écoles de Génilac et des Vernes à Rive de Gier. La classe de GS CP fera une sortie dans le cadre de la liaison GS CP CE1 avec la classe de CP CE1 de Tartaras. Nous aurons également la chance de voir le spectacle de Julien aiR « Le voyage d'une plume ». Nous remercions le Sou des écoles de Tartaras /Dargoire pour le financement de tous ces beaux projets.

Enfin, nous avons appris la validation de notre projet NEFLE (Notre Ecole Faisons la Ensemble). En effet, un budget de 52 970€ nous a été accordé afin de

répondre à notre problématique : Comment développer les compétences langagières et psychosociales des élèves aux travers des arts et de la culture ? Grâce à ce projet nous allons pouvoir faire venir la culture dans notre petit village. Ce projet s'étale sur 3 années scolaires : l'année 2024/2025 sera consacré à l'étude du théâtre, l'année 2025/2026 sera sur le thème du cinéma et des films d'animation et l'année 2026/2027 sera l'occasion de travailler les émotions aux travers des arts plastiques.

Le budget sera scindé en deux parties : du matériel pour les classes (32 800€) et des interventions dans les classes (20 170€)

Nous tenions à remercier Mr JANDOT, maire de la commune de Dargoire pour son soutien tout au long de l'élaboration de ce projet ainsi que les différents intervenants de l'éducation nationale : Cathy PEILLON, conseillère pédagogique de circonscription, Thomas GERARD conseiller pédagogique départemental Arts et culture, Laetitia FANGET conseillère pédagogique départementale spécialisée en maternelle, Jacques FAVERJON conseiller pédagogique départemental numérique, Séverine FAURE référente SEM ainsi que les représentants de la commission NEFLE...



Kamishibais réalisés par les enfants

Effectif rentrée scolaire 2024-2025
148 élèves inscrits au RPS, dont 84 habitant à Tartaras
et 64 habitant à Dargonne

Ecole Anne-Marie Reverchon (Dargonne) :

64 élèves

Direction : Mme Digonnet

- PS/MS : Mme Digonnet / Mme Karine Duvert : 27 élèves
- MS/GS : Mme Bador / Mme Véronique Matricon : 19 élèves
- GS/CP : Mme Lavaur / Mme Mélanie Martine (Directrice du CLSH) et Mme Marion Deyrieux : 18 élèves

Ecole Jean-Pierre Vial (Tartaras) :

84 élèves

Direction : Mme Marianelli

- CP/CE1 : Mme Gbarnelle : 23 élèves
- CE1/CE2 : Mme Marianelli / Mme Benredjem (le lundi) : 24 élèves
- CM1 : Mme Ragey : 18 élèves
- CM2 : Mme Blanchard : 19 élèves



#ALSH

Chères familles,
Cette année l'équipe périscolaire se compose de 9 personnes. Sylvie, Anne, Cécile, Béatrice qui interviennent principalement sur le temps méridien ainsi que Zoé en plus des temps d'accueil du soir. Karine, Marion, Léa et Mélanie qui interviennent à l'école en tant qu'ATSEM mais aussi sur les différents accueils matin, midi et soir.

L'accueil périscolaire est ouvert tous les jours scolaires, de 7h20 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h00 le soir et de 11h30 à 13h30 sur le temps méridien. Les enfants sont accueillis à la sortie des classes dans un cadre convivial et adapté à leur âge.

En cette rentrée nous avons été sollicités par le sou des écoles afin de réaliser des petites décorations pour la journée halloween, les enfants auront également la confection de petits objets pour les classes en 4 de Tartaras. Merci à eux d'impliquer les enfants dans la vie des villages via ces différentes actions.

Nous proposons au cours de l'année différentes acti-

vités ludiques et éducatives, telles que :

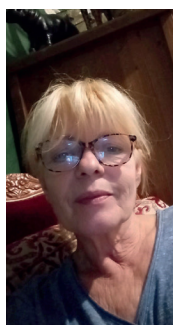
- Jeux de société et lecture
- Ateliers créatifs : peinture, bricolage, et arts plastiques.
- Activités sportives/ musicales : jeux en plein air, initiation à différents sports pour développer l'esprit d'équipe et la créativité.

Comme les années précédentes les effectifs sont en hausse. Nous rappelons aux parents l'importance de bien effectuer les inscriptions pour l'accueil périscolaire. Elles se font en ligne sur notre site www.monespace-famille.com

Une inscription anticipée via le site garantit une place à votre enfant au vu du nombre grandissant d'inscription.

Comme vous avez dû le constater Mélanie la directrice du périscolaire est présente en mairie de Tartaras plusieurs matins par semaine. (Les lundis, mardis et vendredis matin).

N'hésitez pas à la contacter pour toute demande ou suggestion concernant l'accueil périscolaire, n'hésitez pas à contacter notre équipe via le portable au 06 71 83 79 48 ou par email à periscolaire@mairie-tartaras.fr.



S'INSTRUIRE & SE CULTIVER

#BIBLIOTHÈQUE

En 2024 la médiathèque a organisé un cycle d'activités pour les enfants sur le thème du printemps et du jardinage. Les enfants ont fait des plantations, décoré des pots, et créé un grand épouvantail bien sympathique ! Tout bien sûr c'est terminé autour de belles histoires lues aux petites oreilles.

En juin, nous avons comme il se doit, fêté la musique, et créé des petites castagnettes tout en récup.

Halloween non plus n'a pas été oublié...

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les élèves de l'école de Dargoire, qui ont même exposé à la médiathèque le kamishibai réalisé en classe. Très belle expérience qui va être renouvelée en 2025.

Une première cette année : le café poésie qui a eu lieu fin juin, où chacun a pu écouter, déclamer, créer de beaux textes

ou poèmes, accompagné de sonorités musicales et improvisées par Julien air, auteur, compositeur et interprète. Merci à tous les participants pour cette belle réussite, et pour ces beaux échanges autour du verre de l'amitié.

La médiathèque a augmenté ses collections de livres, et vous propose romans, BD, documentaires, albums, etc. pour enfants et adultes. Grâce à la médiathèque départementale, notre fonds est régulièrement renouvelé, et votre carte vous donne également accès à toutes les collections des 17 médiathèques du réseau Itinérances de la Vallée du Gier.

L'adhésion est gratuite pour les enfants, et coûte seulement 10 euros pour les adultes de Tartaras et Dargoire. Vous pouvez également venir nous rencontrer, profiter sur place de nos collections, avec ou sans enfant, sans obligation de vous inscrire.

L'équipe de la médiathèque est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, afin de pouvoir vous proposer toujours plus d'activités et de lectures.



Nouvelle appli Mabibli

Écrit par : MARILOU ANDRIEU , 📅 Création : 13 mars 2024



Retrouvez vos médiathèques, partout avec vous grâce à la nouvelle application MaBibli !

Accédez à votre compte pour suivre vos prêts ou réservations.

Consultez le catalogue du Réseau et réservez directement.

Suivez l'agenda des événements à venir et retrouvez toutes les informations pratiques des médiathèques.

Restez informé en cas de retard ou d'arrivée de réservation.

L'application est disponible gratuitement sur [Google Play](#) et [Appstore](#)



Horaires d'ouverture :

Mercredi 10h à 12h
Vendredi 16h à 18h30

Médiathèque de Tartaras
2 rue Pierre Mussieux 42800 TARTARAS
Tel : 04 77 75 18 98
<https://www.mediathequespaysdugier.org>





#NUIT DES LÉGENDES

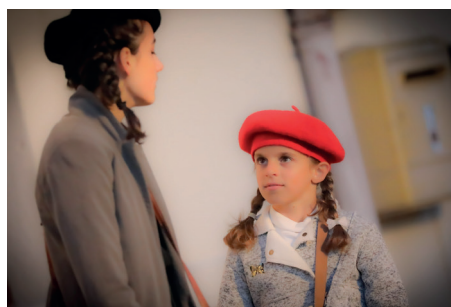
Pas loin de 300 personnes ont déambulé dans les rues de Tartaras le samedi 28 septembre. C'est sous un ciel froid mais dégagé, laissant apparaître quelques étoiles, que la nuit des Légendes a présenté sa 8ème édition.

Le programme de cette année était riche en couleurs et varié.

Marie France Rigal accompagnée de Romain Lateltin au piano, a présenté un éloge à la vieillesse illustré par une petite danseuse classique se mettant en mouvement comme une boîte à musique. Marc Fillon nous a émerveillé dans sa poésie par un corbeau et un renard en provençal. L'église a vibré avec la troupe de choristes de Gwenaëlle Challe et ses

« Tartaras's sisters ». Nathalie Portella a émerveillé petits et grands avec « la petite fille qui cherchait en elle le chemin des mots ». Paul et Alice 7 ans, accompagnés d'Eliane Gamond et Marie-Hélène Essertel ont mis en scène le conte du vaillant petit tailleur. Jeanne et Enola, en écolières, ont interprété un extrait de « Matilda » de Roald Dahl. Et pour finir, nous avons ri avec Eric Barjot et Yvette Laffont dans le sketch « bureau d'aide sociale » de Muriel Robin. Nous avons terminé la soirée par un buffet offert par la mairie avec sa soupe bienvenue et réconfortante, le tout dans une ambiance détendue, où l'on pouvait prendre le temps de discuter avec les conteurs.

Cet événement qui fait partie maintenant de l'agenda des Tartarinaires est organisé par des bénévoles et la bibliothèque. C'est grâce à leur participation et leur engagement que chaque dernier samedi de septembre, les livres prennent vie devant vous, sous les étoiles.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

#LES BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

L'article 7 de l'arrêté n°2000/074 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage de la Préfecture de la Loire est explicite :

«Article 7 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.»

**Du lundi
au Vendredi
de 8H30 à 12H et
de 14H30 à 19H30**

**Samedis
de 9H à 12H et
de 15H à 19H**

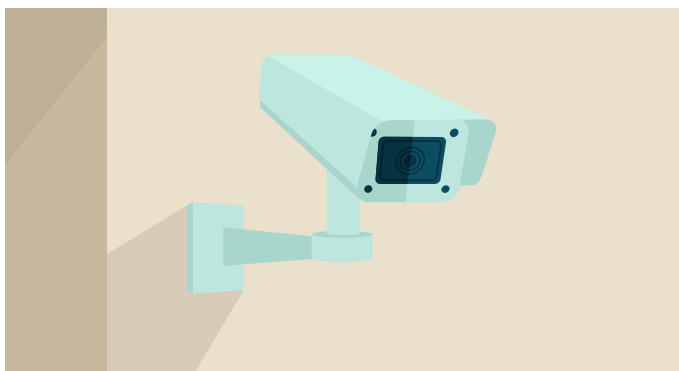
**Dimanches
et jours fériés
de 10H à 12H**

Vous pouvez trouver l'arrêté complet ci-dessous :

<https://www.loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-des-personnes-et-des-biens/Risques-de-la-vie-courante/Arrete-N-2000-074-relatif-a-la-lutte-contre-les-bruits-de-voisinage>

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>

#CAMÉRA DES PARTICULIERS : RAPPEL À L'ORDRE



Pose de camera de surveillance : la réglementation à connaître

Peut-on mettre une caméra de surveillance chez soi ? Est-il nécessaire de demander des autorisations ?

L'Essentiel :

- Avant de poser une caméra de surveillance et une alarme au sein de votre domicile, vous devez vous renseigner sur les règles propres à votre commune.
- Vous ne pouvez filmer que l'intérieur de votre propriété.
- Pour installer une caméra à l'intérieur de votre domicile, vous n'avez pas besoin de demander d'autorisation.
- En cas de non respect de la législation, des amendes allant jusqu'à 45 000 euros sont prévues.

En maison ou en appartement, les particuliers ont le droit d'installer des caméras.

Il y a quelques règles à connaître et à respecter, afin de ne pas enfreindre la réglementation en vigueur. Vous devez donc vous assurer que votre système de vidéosurveillance respecte bien le règlement intérieur de votre commune et de votre copropriété (si vous êtes en appartement).

Législation caméra de surveillance particulier : ce que dit la loi

La législation sur l'installation des caméras de surveillance répond au principe de la protection des personnes. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), est garante de ce principe. La loi vise à protéger le public amené à entrer dans le champ de votre caméra : passants, visiteurs, proches, voisins, professionnels. Une caméra de vidéosurveillance installée dans un lieu privé ne doit filmer que le lieu en question. Il est interdit de filmer la voie publique ou la maison d'un voisin par exemple, sous peine de sanctions.

Dans certains cas, il faut faire une déclaration vidéosurveillance.

Si votre système de vidéosurveillance enregistre les images, est capable de les traiter ou d'identifier une personne, vous devez obligatoirement effectuer une déclaration vidéosurveillance à la CNIL. Pour faire simple, vous devez les prévenir de votre projet d'installer un tel système.

Si vous décidez d'installer une caméra extérieure, pour filmer votre façade, votre jardin, ou une porte d'entrée, il faut placer la caméra de sorte à ce qu'elle ne filme que votre propriété, et que la rue ne soit pas filmée. Si jamais votre caméra filme un espace public et que vous êtes dans l'impossibilité de faire autrement, vous devez demander une autorisation spéciale auprès de la préfecture

Si vous décidez d'installer une fausse caméra de surveillance au sein de votre domicile, pour dissuader les cambrioleurs, veillez à ce qu'elle ne soit pas tournée vers la voie publique. Même si c'est une caméra factice, on pourrait croire que vous ne respectez pas la législation.

RECENSEMENT / JDC**COMMENT ÇA FONCTIONNE ?****1.**

Je dois me faire
recenser dans ma
mairie
muni de ma carte nationale
d'identité ou de mon
passeport
(16 ans)

2.

Je récupère mon
attestation de
recensement en mairie

3.

Je surveille ma boîte mail
=> mail de **confirmation**
de la part du CSNJ
(délai 3 à 6 mois)

4.

Je créer mon compte
sur **majdc.fr**

5.

Je reçois ma
convocation et je me
rends à ma JDC

CONTACT
CJSN LYON:

Téléphone : 09 70 84 51 51

Adresse mail: csnj-
lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr



Pour plus d'informations : **rendez-vous sur majdc.fr**

#ÉCO-BUAGE ET FEUX

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Que sont les déchets verts ?

Les déchets verts sont des végétaux de jardin (ou parc). Il s'agit des végétaux suivants :

- Herbe après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus de taille de haies et arbustes
- Résidus de débroussaillage
- Épluchures de fruits et légumes

Que faire de vos déchets verts ?

Il est possible de les utiliser **en paillage** ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

Il est également possible de les déposer en respectant les règles mises en place par votre commune (déchetterie ou collecte sélective).

Par contre, il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des **substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement** (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Toutefois, des dérogations peuvent exister dans votre commune s'il n'y a pas de déchetterie ou de collecte sélective des déchets verts.

Pour connaître le mode de traitement des déchets verts dans votre commune, ou savoir si une dérogation s'y applique, contactez votre mairie.

Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le lien ci-après : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858>

BON À SAVOIR

#NOUVELLE MODALITÉ D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

Depuis le 1er octobre 2024, vous devez désormais présenter à votre arrivée un QR code à l'agent d'accueil.

BON À SAVOIR !

- 1 seul QR code par foyer
- Mon QR code me permet d'accéder aux 13 déchèteries de SEM
- Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, un formulaire papier peut être retiré à l'accueil de SEM (2 av. Grüner à St Etienne) ou directement en déchèterie.
- Je crée mon compte une seule fois. Il est valable 3 ans et pourra être renouvelé sur présentation de nouveaux justificatifs
- Ce nouveau mode d'accès ne change rien à la nature des déchets acceptés dans les déchèteries.

Combien de fois puis-je me rendre à la déchèterie ?

Mon compte est crédité de 30 unités par an (du 1er janvier au 31 décembre). Il est débité à chaque passage d'un nombre d'unités qui varie selon la catégorie du véhicule utilisé.

COMMENT OBTENIR MON QR CODE ?



Je me rends sur le site internet **decheteries.saint-etienne-metropole.fr**



Je crée mon compte en renseignant :

- mon adresse mail et un mot de passe

→ Je consulte ensuite mes mails pour connaître l'étape suivante !



Je fais ma demande d'inscription en transmettant :

- mes coordonnées
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les particuliers*

→ À l'issue de cette étape, je recevrai sous 3 jours ouvrés (pour les particuliers) un mail validant mon inscription. Je pourrai alors enregistrer mon véhicule.



J'enregistre mon véhicule en communiquant :

- la plaque d'immatriculation
- la catégorie du véhicule (champ J.1 de la carte grise) et le PTAC (champ F.2)
- la copie du certificat d'immatriculation (carte grise)



Je sauvegarde mon QR code sur mon smartphone ou l'imprime.



Je peux désormais accéder à ma déchèterie en présentant mon QR code à l'agent d'accueil.

(Mon QR code est valable uniquement si au moins un véhicule est enregistré sur mon compte.)

ATTENTION :

Lors de la création de votre compte n'oubliez pas de **consulter votre boîte mail à chacune des étapes de votre inscription**. Cela vous permettra de finaliser votre création de compte et ensuite d'enregistrer votre véhicule, en sachant qu'il est possible d'enregistrer plusieurs véhicules sur votre compte.



PENSEZ À PRÉSENTER VOTRE **QR CODE** POUR VOTRE PROCHAIN PASSAGE EN **DÉCHÈTERIE !**



ASTUCES

Pour conserver mon QR code, je peux :

- l'imprimer et le laisser dans mon véhicule,
- en faire une capture d'écran et l'enregistrer dans les photos de mon smartphone.

COMBIEN DE FOIS PUIS-JE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Mon compte est crédité de 30 unités par an (du 1er janvier au 31 décembre). Il est débité à chaque passage d'un nombre d'unités qui varie selon la catégorie du véhicule utilisé :



• Véhicules légers : **1 UNITÉ**



• Véhicules à moteur à 2 ou 3 roues, quads et vélos : **1 UNITÉ**



• Voiturettes sans permis : **1 UNITÉ**



• Véhicules utilitaires dont le PTAC est inférieur ou égal à 3 tonnes : **2 UNITÉS**



• VASP catégorie M dont le PTAC est inférieur ou égal à 3 tonnes : **2 UNITÉS**



• Véhicules utilitaires dont le PTAC est supérieur à 3 tonnes et inférieur ou égal à 3,5 tonnes : **5 UNITÉS**



• VASP catégorie M dont le PTAC est supérieur à 3 tonnes et inférieur ou égal à 3,5 tonnes : **5 UNITÉS**



• Remorques dont le PTAC est supérieur à 500 kg et inférieur ou égal à 750 kg : **5 UNITÉS**



JE PEUX RENSEIGNER JUSQU'À 6 VÉHICULES DIFFÉRENTS SUR MON COMPTE.

- Certains véhicules restent interdits (camions plateaux, véhicules agricoles,...).
- Pour les remorques dont le PTAC est inférieur ou égal à 500 kg, aucune unité n'est décomptée. C'est le nombre d'unités correspondant au véhicule qui la tracte qui sera débité (que le véhicule soit plein ou vide).

EXEMPLES :

Si j'utilise un véhicule léger je peux me rendre 30 fois en déchèterie dans l'année, 1 seule unité étant décomptée par passage.



30 PASSAGES PAR AN

Si j'utilise un petit véhicule utilitaire je peux me rendre 15 fois en déchèterie dans l'année, 2 unités étant décomptées par passage.



15 PASSAGES PAR AN

ASTUCES

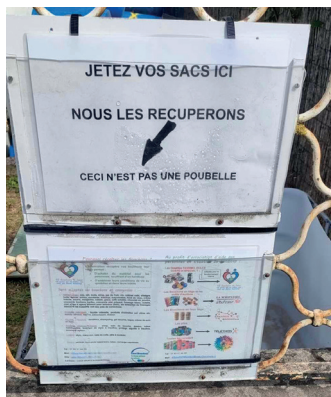
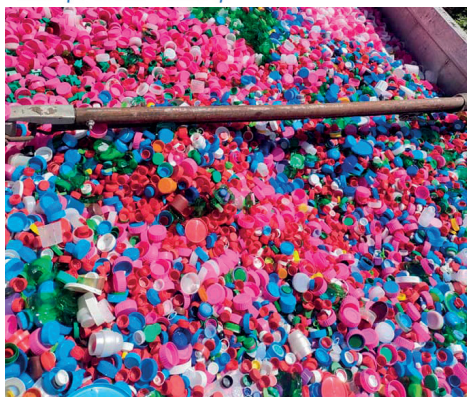
- Pensez à optimiser vos passages en remplissant votre véhicule (c'est la catégorie du véhicule qui est prise en compte et non le contenu de celui-ci) !

- Il est tout à fait possible de venir en déchèterie avec un véhicule prêté, en l'ajoutant sur votre compte, à condition que celui-ci soit supprimé du compte de son propriétaire. Vous pouvez pour cela utiliser la démarche « J'enregistre un véhicule temporaire » dans votre compte.



42 Bouchons du Cœur
*Un geste qui ne coûte rien
mais qui donne beaucoup*

#LES BOUCHONS DU COEUR



L'association 42 bouchons du cœur a pour but de : récolter, trier plus de 12 tonnes de bouchons et couvercles plastiques pour pouvoir les expédier à un recycleur.

L'argent récolté sera pour financer du matériel pour les personnes en situation de handicap.

Mardi 18 juin 2024, nous avons chargé 11T320 de bouchons et couvercles plastiques, avec l'aide de 30 personnes bénévoles. Puis, le camion est parti décharger chez notre recycleur SULO à LANGRES (52). Le recycleur se sert de ces bouchons et couvercles plastiques pour fabriquer des objets en plastiques mais surtout des containers de poubelle. Ce recycleur reverse une somme à notre partenaire Coeur2bouchons pour pouvoir financer du matériel pour les personnes handicapées.

Nous avons pu aider une nouvelle personne à St Etienne pour le financement de son fauteuil électrique foot. (Voir photo).

N'hésitez pas à me demander un dossier de financement.

Tout cela est possible car nous sommes accompagnés par 179 points de collecte sur le secteur stéphanois, Haute Loire et les monts du lyonnais. Nous recherchons toujours d'autres points de collecte (magasins, collectivités, établissements scolaires, entreprises...). Nous sommes une équipe de 18 bénévoles qui assurent les ramasses, le tri, le stockage et le chargement du camion.

Nous avons récemment intégré des nouveaux locaux, prêtés par la commune, anciennement ADAPEI, rue de la Peronnière. Vous pouvez déposer votre collecte dans le bac adapté (voir photo).



Contact : Présidente : Céline BAUDUIN 07.82.21.44.30
42bouchonsducoeur@coeur2bouchons.fr
Page Facebook : 42 bouchons du cœur
Site internet : www.42bouchonsducoeur.fr

BON À SAVOIR

#DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE



- Vous faites construire une maison, un garage, une piscine,
- vous faites des travaux (extension, ravalement de façade de votre maison, des modifications de son aspect extérieur, un changement de destination)

Depuis le 15 octobre 2024, vous pouvez désormais faire vos démarches d'urbanisme en ligne !

- 1) Créez votre compte sur le guichet des démarches urbanisme et foncier Site : urbanisme.saint-etienne-metropole.fr
- 2) Activez votre compte avec le lien reçu par mail pour activer votre compte
- 3) Formulez votre demande en choisissant le type de projet pour lequel vous effectuez une demande d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir.
- 4) Gérez et instruisez votre dossier

De nouveaux services pratiques à portée de clic

- Demander le rattachement d'un dossier déposé préalablement en papier
- Demander la consultation d'une autorisation d'urbanisme accordée à un voisin,
- Suivre les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées et accordées sur votre commune

PLOMBERIE DELETRAZ



SALLE DE BAINS CLÉS EN MAIN
POMPE À CHALEUR • CLIM • PLUMBERIE

ARNAUD DELETRAZ
06.50.53.23.47

130 ROUTE DE LA MOUSCILLIÈRE
42000 SAINT-ETIENNE

PLUMBERIE.DELETRAZ@OUTLOOK.COM
WWW.DELETRAZSERVICESCREATION.FR

Votre plombier entre Lyon et saint etienne

- Salle de bains clés en mains : plomberie, carrelage et faïence, électricité, peinture ...
- Installation de pompe à chaleur
- Installation de climatisation
- Plomberie générale : neuf et rénovation - Dépannage

amielec
facilitez-vous l'informatique




réseau
formation
hotline
logiciel
matériel

Siège social
1 rue de l'Artisanat - 42270 Saint Priest En Jarez
Tél : +33 (0) 4 77 928 440 - Fax : +33 (0) 4 77 797 485
Email : saint-priest@amielec.fr
plus d'infos sur www.amielec.fr

Agence Yssingeaux
81 ZA Chatimbarbe - 43200 Yssingeaux
Tél : +33 (0) 4 71 655 266 - Fax : +33 (0) 4 71 590 887
Email : yssingeaux@amielec.fr

SARL au capital de 200 000 Euros - SIRET 401 524 507 00015 - APE 4802Z - N° TVA Intra. FR21 401 524 507

Contrôle Technique Automobile



DEKRA

RIVE-DE-GIER - 42800
04 77 55 29 31

Stéphanie Galisson
Conseillère en immobilier



+33(0)6 62 55 56 10
stephanie.galisson@iadfrance.fr
Monts du Lyonnais / Pays Mornantais

Suivez-nous sur   @D France www.iadfrance.fr

MB CONCEPT

2 CHEMIN DES VIGNES
42800 DARGOIRE

Conseils et réalisation
de votre projet

Menuiseries PVC, ALU, BOIS, VOILETS ROULANTS.
Dépannage et révision de menuiserie

Tel : 06.30.87.56.36 buissonmarc@hotmail.fr



Création  Concepteur

Hugot paysage
Aménagement extérieur
Terrasse bois, dallage, pavage
Petite maçonnerie

Hugot Corentin
EURL 0699671423
hugot.corentin@orange.fr

 **Perger Paysages**

DEPUIS 2004

Entretien : engazonnement, taille,
tonte, élagage, contrat d'entretien ...

MOULEYRE Jordane 06.80.72.09.72
Gérant jordane@pergerpaysages.fr

BRICO MARCHÉ

RIVE DE GIER
Autoroute A47 sortie 12
Derrière Gare SNCF
04 77 73 32 62

DÉCORATION	CADEAUX
BRICOLAGE	CHAUFFAGE
JARDIN	MOTOCULTURE
ANIMALERIE	PLEIN AIR
MATÉRIAUX	PISCINE

© 2014 International - SIREN 545 822 225 00015 - 100 Avenue de la République - 42000 SAINT-ETIENNE - 42000 SAINT-ETIENNE - 42000 SAINT-ETIENNE - 42000 SAINT-ETIENNE - 42000 SAINT-ETIENNE - 42000 SAINT-ETIENNE - 42000 SAINT-ETIENNE - 42000 SAINT-ETIENNE - 42000 SAINT-ETIENNE - 42000 SAINT-ETIENNE

Si vous souhaitez diffuser une parution d'encart publicitaire sur le prochain bulletin municipal, n'hésitez pas à faire votre demande en mairie.
04.77.75.18.98

SAISON CULTURELLE 2025



Samedi 15 Mars
Yann Sylver Magicien
 Espace Culturel Le Chatelard



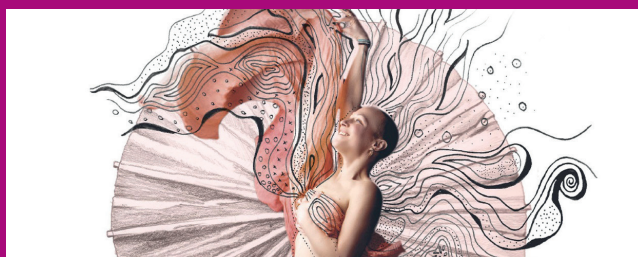
Mars
Café poésie
 Bibliothèque



Samedi 27 septembre
Nuit des Légendes
*Contes à ciel ouvert dans le village de Tartaras.
 Animation organisée par des bénévoles en lien avec la bibliothèque.*



Octobre
RhinoJazz
 Espace Culturel Le Chatelard
 20h30



Samedi 11 Octobre
« Ôrage de vivre »
 Espace Culturel Le Chatelard
 Témoignage musical, vécu, et chanté
 Péroline Drevon, Romain Lateltin et Théophile Ardy



Samedi 8 Novembre
Lézards en Fest'
 Espace Culturel Le Chatelard
 20h30



Dimanche 14 décembre
Animations et Spectacle de Noël
*La féerie de Noël revient avec un spectacle
 pour les enfants et bien sûr l'invité surprise !*

Pour cette saison culturelle 2025, nous remercions tous les bénévoles sans qui oeuvrent au quotidien pour faire rayonner la culture !

Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées.

AGENDA 2025 DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES

JANVIER

- 19/01 Vente de brioches du Sou des écoles

MARS

- 30/03 Passage à l'heure d'été - manifestation de vente – Tartaras FC

AVRIL

- 06/04 Interclub judo du Doshodan
- 12/04 concert Rock – Tartaras FC
- 13/04 chasse aux œufs – Sou des écoles

MAI

- 25/05 Journée de rencontres tennis loisirs - ATLDT

JUIN

- 14-15/06 Gala de danse – Tous en Rythme
- 27/06 Remise de ceinture avec sa soirée festive – Doshodan
- 28/06 kermesse des écoles – Sou des écoles

JUILLET

- 07/07 Concours de pétanque du Tartaras Football Club - Salle polyvalente

SEPTEMBRE

- 3ème week-end : Tournoi U11 et 13 – Tartaras FC

OCTOBRE

- 26/10 Passage à l'heure d'hiver - manifestation de vente – Tartaras FC

DÉCEMBRE

- Vente de sapins et ateliers de Noël – Sou des écoles

La mairie remercie chaleureusement toutes les associations pour leur implication et leur dynamisme.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Raphaël GAYTON Jimmy
Né le 18/03/2024

Robin, Nathan
MEUNIER
Né le 13/06/2024

Anton, André,
Christian BONY
Né le 17/07/2024



Mathis, Anthony,
Alex DELETRAZ
Né le 24/07/2024



Nour AIDEL
Née le 26/08/2024

Andréa, Anna BALLEY
Née le 28/09/2024



Ilona, Patricia, Laure
CLAVILIER
Née le 22/10/2024



Charlie DELETRAZ
Née le 22/12/2022



MARIAGES

Mme DAHMANI Sephora et
M. OLQMA Hamza
le 20/04/2024

Mme PETITJEAN Anaïs et M.
ETIENNE Fabien
Le 07/09/2024

Mme EL HAMIZI Touraya et
M. LACOMBE Ludovic
Le 21/09/2024



Mme RAMONEDA Julie et M.
ARDICYAKA Senol
Le 30/11/2024

PACS

Mme FORTINO Marjorie et M.
DE PAULI Le 06/11/2024

DÉCÈS

Mme MOREL Christine
Le 17/03/2024

M. BOURELY Robert
Le 08/04/2024

M. BAÏA Anthony
Le 01/10/2024 à Tartaras

M. LABIA René
Le 10/10/2024

M. BEN AISSIA Mohamed
Le 14/10/2024

Mme DEPLAUDE Jeanne
Le 06/12/2024

Si vous souhaitez que vos défunts apparaissent dans le bulletin municipal, vous devez impérativement en faire la demande auprès de la mairie. Il en est de même pour les naissances, baptêmes, mariages et PACS. La réglementation veut que vous autorisiez la publication de ces actes.

A comme ...

Animaux errants

S'adresser en mairie et, seulement en cas d'urgence, s'adresser à la SPA de Lyon & du Sud-Est au 04.78.38.71.72 Poste 222 (24h/24 et 7 jours/7)

B comme ...

Bibliothèque municipale (Mairie)

Horaires d'ouverture:

le mercredi de 10h à 12h

le vendredi de 16h00 à 18h30.

La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

C comme ...

Carte d'identité ou passeport

Ne se font plus en mairie de Tartaras. Vous trouverez la liste des communes qui les établissent sur le site mairie-tartaras.com

Centre Nautique du Pays du Gier

Tél. 04.77.75.82.42

Cimetière

Vente des concessions, urne de columbarium (15 ou 30 ans) : s'adresser en mairie.

Pour tous travaux dans le cimetière, une déclaration en mairie est obligatoire (les travaux sont interdits pendant les 15 jours précédents La Toussaint)

Commerces locaux

Boulangerie

4 place Charles Bossut

Ouvert de 6H30 à 20H00

06.46.57.54.28

boulangeries Tartaras@gmail.com

Ferme des Clavelles

4 Sent. des Mules

06.16.38.65.05

GAEC Les Deplaudes

7 rue du Prieuré

vente de vin : 06.16.72.63.38

D comme ...

Déchetterie de Tartaras (Combemartin)

Heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (jusqu'à 18h du 1er avril au 31 octobre)

- Samedi : de 10h00 à 17h00 (jusqu'à 18h du 1er avril au 31 octobre)

- Dimanche et jours fériés : fermées

Pour toute demande d'informations : 08.00.88.27.35

E comme ...

Ecoles publiques et CLSH

Tél. 04.77.83.79.64 (Tartaras) et

04.77.89.46.29 (Dargoire)

Tél. 06.71.83.79.48

(animatrices du CLSH)

Pour tout renseignement d'ordre administratif concernant l'école, la cantine, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, la garderie du matin et du soir (inscriptions, tarifs, règlements) s'adresser en mairie ou auprès de Mélanie. periscolaire@mairie-tartaras.fr

E.D.F.

Dépannage électrique : 09.72.67.50.42

Service clientèle 24h/24h et 7j/7j,

Demande de raccordement:

09.69.32.18.55

Etat civil

Pour les mariages, les PACS, naissances, décès, reconnaissances prénatales, s'adresser en mairie. Pour un parrainage civil, voir également avec les services du secrétariat.

Extraits d'actes

Délivrés gratuitement en mairie d'origine.

G comme ...

Gendarmerie

Tél. 04.77.73.22.07 ou 17

L comme ...

Légalisation de signature

Le document à faire légaliser, doit être signé au secrétariat de la mairie devant l'agent territorial Locations diverses

Les modalités de location des différentes salles communales sont à demander en mairie

O comme ...

Ordures ménagères

Ramassage ordures ménagères le MARDI (toutes les semaines) poubelle couvercle VERT

Ramassage du tri sélectif le MARDI (n° de semaines impaires) poubelle couvercle JAUNE

Conteneurs à verre public : 2 à Murgneux, 1 au Roule, 1 au village et 1 à Dargoire, 1 à la Valanière.

Pour toute demande de nouveaux conteneurs personnels ou remplacement : renseignements en mairie.

Nous rappelons que les conteneurs doivent être remis après le passage du véhicule de ramassage et ne doivent pas rester sur le domaine public.

À compter du 1er janvier 2017 les apports des usagers non ménagers sont tolérés à seulement uniquement 1 m3 de déchets triés par jour.

P comme ...

Paroisse

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la coordinatrice paroissiale : le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 17h au 04.87.66.86.12. Pour venir nous voir ou nous écrire : Paroisse Ste Marie-Madeleine en Gier 7 rue du presbytère 42800 RIVE DE GIER
Site internet: paroisse-gier.fr

R comme ...

Recensement militaire

Les filles et les garçons, à partir de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie du domicile. Apporter le livret de famille et la carte d'identité du mineur

Restaurant scolaire

06.71.83.79.48

S comme ...

Salle polyvalente Tartaras/Dargoire

Tél : 04.77.75.72.96

Salle André Baboin Vestiaires Foot Tél :

04.77.83.47.58

Services des eaux - Suez

Service d'urgence: 09.77.40.11.31

Service clients: 09.77.40.94.43

Services Jeunes

Mission locale

Tél. 04.77.29.98.00 - Espl. Melchior Mitte de Chevières - 42400 SAINT CHAMOND

Service Public

Pour tout renseignement d'ordre administratif, privé ou public, un site est mis à votre disposition par l'Etat : www.service-public.fr ou par téléphone au 3939

SUEZ

09 77 408 408 : Déménagement, problème de facturation, problème de pression, de qualité...

U comme ...

Urbanisme

Demande d'autorisation en ligne urbanisme.saint-etienne-metropole.fr



Coordonnées Mairie

2 rue Pierre Mussieux 42800 Tartaras
Tél. 04.77.75.18.98 / Fax 04.77.83.60.50

Mail : secretariat@mairie-tartaras.fr
Site internet: mairie-tartaras.com

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi : 8h00-12h00/14h-17h30

Mardi : Fermé/14h00-18h00

Mercredi : 8h00-12h00/ Fermé

Jeudi : 8h00-12h00 / Fermé

Vendredi : 8h00-12h00/14h-18h00

La mairie de Tartaras remercie tous les annonceurs qui ont contribué à l'élaboration de ce magazine municipal

#TARTARAS Au croisement des chemins#

Directeur de la publication :

Jérôme Gabiaud

Coordination - Rédaction - Diffusion :

Céline Péronneau-Landry -

Béatrice Bret - Valérie Deletraz -

Huguette Drid

Photos : Mairie - Associations - Com-

mission Communication - Particuliers

avec leur accord

Design graphique : Jaune Pépite -

Héloïse Baud

Impression : Horspiste Génilac

Modèle déposé > Dépôt légal: 2024.

Imprimé en France